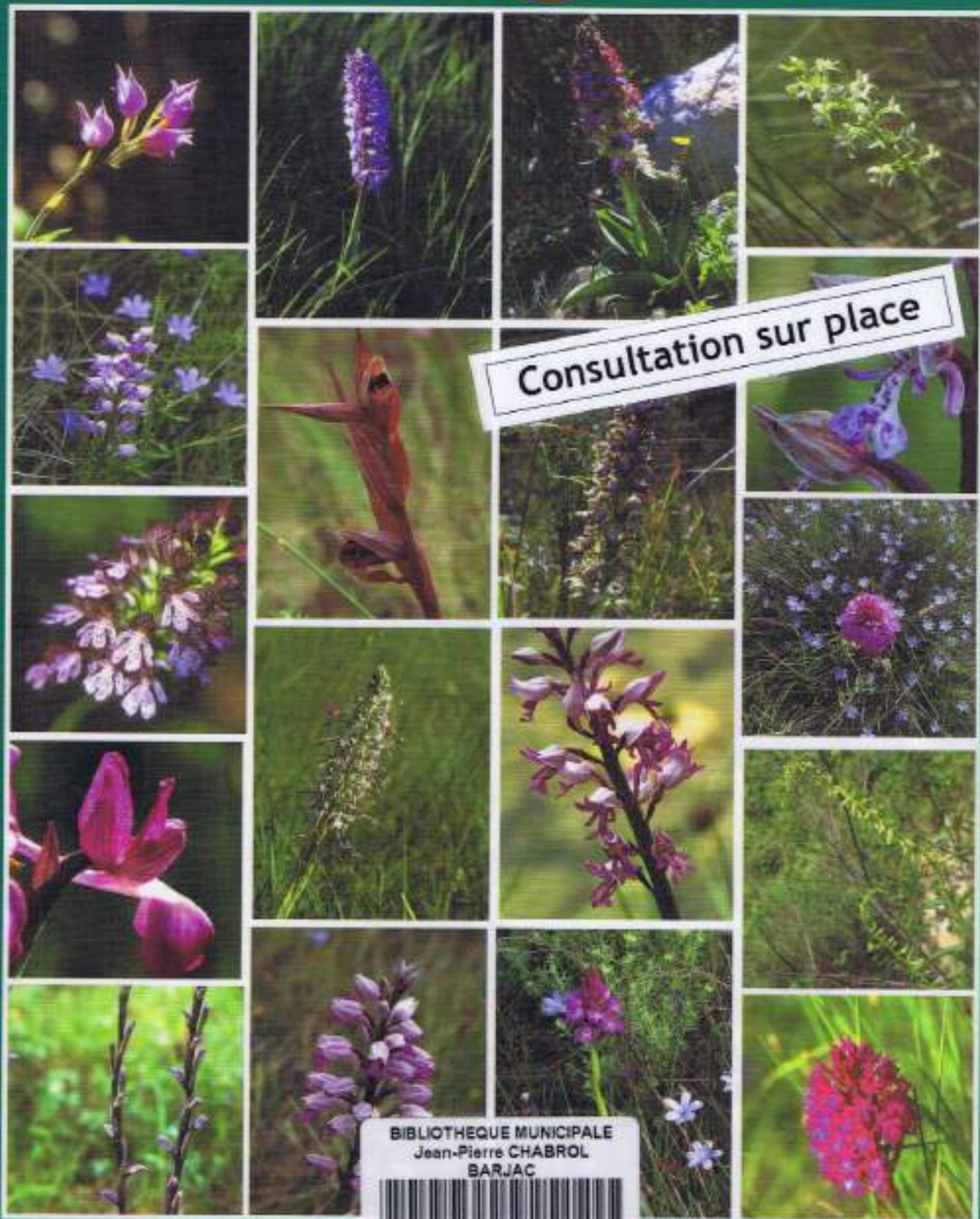


Barjac

REVUE MUNICIPALE 2003



Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007100 0029

des évènements forts ici et ailleurs

**Damien Alary, président du Conseil Général,
visite les installations culturelles
du château de Barjac
(Janvier 2003).**



**250 citoyens, des élus, M. Le Curé,
M. Le Pasteur réunis pour dire
leur opposition à la guerre en Irak
(15 février 2003).**



**Au Larzac, avec José Bové,
pour un autre monde,
une agriculture saine et sauvegardée,
des échanges équitables
(août 2003).**



*S*il s'en passe des choses en un an, et le temps va si vite pour peu qu'on s'active !

Me voilà à nouveau à présenter ce bulletin, expression de la vie de notre localité, et à témoigner de ce qu'à mon poste « au balcon et au charbon » il est incontournable de ne pas voir et de ne pas affronter.

Les réalisations, nombreuses, sont exposées par la revue. Au demeurant, elles se voient, grosses comme des maisons et des terrasses. Elles ne demandent qu'un peu d'idée, beaucoup de sous, et des entreprises...

L'important, c'est ce qui ne se voit pas et qu'il faut donc dire : l'action de toute mon équipe, de tous les bénévoles dans les commissions, les associations, de tout le personnel.

Ce qui ne se voit pas, c'est le service des enfants, des personnes âgées, d'aides aux détreffes, les permanences, les centaines de réunions et les relances incessantes pour obtenir votre participation aux affaires communes. Car le temps est bien fini, pour nous, où Paul Valéry pouvait écrire que « la politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde. » !

Il ne s'agit plus de sortir les réalisations d'un chapeau, comme des magiciens devant un peuple infantilisé à qui il ne reste plus qu'à applaudir (ou à siffler !).

Les projets pour 2004 ont tous été longuement et non sans contradictions débattus et affinés avec les premiers intéressés et le plus largement possible, c'est à dire pas encore assez de citoyens !

Il en est ainsi pour la caserne nouvelle des pompiers, le plan local d'urbanisme, la réfection de la Lisette, la deuxième partie de la place Charles Guynet, du podium d'orchestre « à l'antique » dans la butte de la Lisette, de la rénovation à l'école, des aménagements du stade, du parcours de santé aux Cèdres...

Cette « démocratie participative » est plus difficile s'agissant de l'installation de la CTIL, entreprise de chaudronnerie, mais la Chambre de Commerce et d'Industrie nous éclaire et nous aide, tout comme pour relancer la Gardéchoise...

Nous travaillons énergiquement, mais vous avez le pouvoir de nous donner plus de force, pour BARJAC.

Nos voisins nous apportent en venant vers nous. Nous sommes heureux de les entraîner en retour dans notre petite expansion. C'est pour cela que nous ne voulons pas nous déchirer d'eux, qu'ils soient du Gard ou de l'Ardèche. L'histoire nous a reliés aux deux côtés pour l'eau potable, les déchets, la forêt, le tourisme, les commerces et les services, y compris religieux. Restons un pont entre les deux régions pour que ne décline pas notre chef-lieu de canton.

La tragique hécatombe de paysans, la fermeture des mines nous ont réduits à vivre de plus en plus à la solde du soleil. Le tourisme, les retraités qui s'installent ont apporté (avec quelques entreprises) une certaine renaissance. Qu'en sera-t-il demain ? Les retraites fondent et se prendront bien plus tard. Continuera-t-on à se risquer à venir ici, plus âgé, sachant les difficultés d'une bonne couverture médicale ? Le pays rural est bien mis à mal, lui aussi, même si cela se sait moins que la situation des banlieues. Il a de la peine à garder son hôpital à proximité, ses gendarmes, ses instits, sa poste, sa perception, à obtenir ses lignes à haut débit, à moins de les transformer en « commerces de services » payables deux fois : par les impôts et à la caisse.

Chacun sait que notre équipe résiste, pétitionne sur les gardes médicales, proteste pour les routes, non sans succès... en ne séparant pas le local d'un cadre plus général. Nous ne voulons pas d'une décentralisation qui casse la France et pousse les élus locaux à payer de leur réputation pour augmenter les taxes.

Et cette Sécurité Sociale que nos pères à la Libération ont faite en combattant, allons-nous la laisser se transformer en assurance privée sans rien dire ?

Chapeau Marc Blondel d'avoir dit « je veux continuer à cotiser selon mes revenus et être soigné comme M. Seillières ! ». Nous le disons avec vous car notre ambition n'est pas d'être des notables campagnards cultivant l'ambiguïté pour la pêche aux voix.

Unis toutes et tous dans l'absolue diversité, nous pouvons refuser l'inhumanité de l'argent et travailler à un autre monde possible.

E. Chaulet

Edouard CHAULET
Maire

Evolutions des recettes



M. Canovas, chef de centre des impôts
M. Galonnier, inspecteur,
en réunion

■ Recettes fiscales

Année \ Impôts	Taxe d'habitation		Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe professionnelle	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
1992	12,9	82.872€	16,11	91.263€	67,54	55.189€	16,31	99.605€
1997	12,9	106.589€	16,11	124.664€	67,54	51.688€	16,31	255.109€
2002	12,9	128.355€	16,11	153.851€	67,54	57.341€	16,31	404.212€
2003	12,9	135.063€	16,11	163.999€	67,54	58.894€	16,31	358.493€*

* A noter que le produit est en baisse compte tenu de la réforme supprimant dans son intégralité en 2003 la part salaire de la base d'imposition et réduisant progressivement la fraction imposable des recettes. L'Etat compense à l'aide de dotation la perte introduite par cette mesure, soit 91.184 € de plus.

■ Autres recettes non fiscales : il suffit de savoir lire !

Année \ Recettes	Taxe locale d'équipement	Carrière	Marché	Brocante	Taxe électrique	Taxe additionnelle Droit de mutation	Occupation de domaine public par les commerçants incitée en 2002	Total
	1992	7.766€	Non ouverte	14.465€	21.129€	41.644€	5.794€	Non perçue
1997	4.726€	20.188€	18.599€	42.472€	38.792€	7.584€	Non perçue	128.017€
2002	19.005€	24.245€	28.700€	51.850€	31.928€	16.745€	4.937€	177.410€
2003	31.596€	84.390€*	32.253€	53.196€	32.122€	19.126€	4.956€	257.639€

* Ce résultat inclut les révisions d'indices depuis l'ouverture et a donc été encaissé en 2003.

■ Dépenses de fonctionnement

Année \ Nature	Charges à caractère général (dépenses renouvelées annuellement)	Charges de personnel	Charges de gestion courante: indemnités, participations obligatoires, Syndicats, Aide sociale, Pompiers, Subventions diverses	Intérêts des emprunts*	Total
	1992	136.7556€	296.620€	219.259€	75.430€
1997	280.343€	398.628€	266.355€	70.731€	1.016.057€
2002	324.177€	448.522€	341.042€	49.408€	1.163.149€
2003	342.884€	443.324€	357.146€	46.112€	1.189.466€

* Le remboursement du capital s'effectue en section d'investissement.

■ Recettes de fonctionnement

Année \ Nature	Produits des services et du domaine public	Impôts et taxes	Dotations d'Etat Participations et subventions	Remboursement Emplois aidés	Total
	1992	102.779€	467.049€	297.542€	45.993€
1997	148.234€	757.889€	368.778€	138.415€	1.413.316€
2002	204.866€	872.012€	431.795€	91.588€	1.600.261€
2003	243.859€	1.020.375€	371.128€	122.949€	1.758.321€

Aménagement place C. Guynet et place du marché



Une bien belle terrasse

C'est de la belle ouvrage ! Le jeu de ballon avec sa terrasse offre une nouvelle perspective.

Il faut rappeler que si le remodelage de l'avenue fait plaisir à l'œil, tout ce qui est en souterrain (eau, pluvial, assainissement, électricité) a été refait à neuf ainsi que la mise aux normes européennes de l'espace du marché : points d'eau, bornes électriques.

Les riverains qui ont subi les contraintes habituelles des chantiers sont récompensés de leur patience par le charme et le confort qui se dégage du nouvel espace. Le coût des travaux est de 283.067 € avec 176.780 € de subventions diverses (Europe, Etat, Ministère artisanat et commerce, Région et Département).

Ce sont les entreprises locales PELLET-CHEIREZY et SARRAZIN Frères pour les murs qui, sous la conduite du Bureau d'Etudes Cévenole d'Ingénierie ont effectué le chantier.

Une deuxième tranche de travaux est d'ores et déjà programmée pour achever l'aménagement de cette place.



La pierre, tout un art barjacois

Travaux Aménagements

Foyer des jeunes



Avant

Le foyer des jeunes

Après



Ce bel outil au service de la jeunesse, de l'éducation est aujourd'hui opérationnel. Brice CANONGE est chargé d'en assurer l'animation.

C'est un immeuble judicieusement réhabilité, moderne, spacieux, éclairé. Son équipe-

ment intérieur est progressivement réalisé : meubles, home cinéma, fauteuils, canapé...

Son coût est de 98.352 € HT subventionné à 80% par la Région, le Département et la CAF du GARD.

Reconstruction du mur du Sigalas

(suite aux inondations)



C'est une réussite que l'on doit à David TRAVIER de Goudargues car l'accès au chantier était réellement difficile.

Pour aller le voir, prendre la 1^{ère} ruelle à gau-

che après l'école publique, passez sous la voûte et vous arriverez à un espace de jardins publics loués à des particuliers barjacois. C'est une belle petite promenade.

■ Electrification

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC d'Alès.

Dépenses Totales : 108.043 € HT.

- Fin de l'Extension montée de Rieu,
- Mise en discrétion et renforcement avenue Jean Tassy.
- Construction Poste réservoir et mise en discrétion des réseaux rue Général de Gaulle (la coordination téléphone, eau potable et électrification a mal fonctionné). Nous présentons toutes nos excuses pour les désagréments causés aux riverains.
- Etudes des projets aire de repos, espace et local des Cèdres.

Les travaux sont subventionnés à 70% (FACE, Département, EDF et Syndicat Mixte)



Rue Général de Gaulle

■ Perspectives 2004 pour La Lisette



- Création d'un podium dans la butte place du 8 mai

- Aménagement global de la place, parkings goudronnés, jeux de boules, espaces engazonnés...

Un projet a été établi par la Société Cévenole d'Ingénierie actuellement soumis à demandes de subventions.

■ Tennis

C'est en fin d'été que les projecteurs ont été volés à plus de 8 mètres de haut par des monte en l'air. Coût des réparations : 9376 € non remboursés par notre assureur habituel Groupama (merci de votre fidélité !) malgré notre contrat car ce sont des biens «extérieurs!».

C'est une surprise malheureuse pour les finances municipales, mais le Conseil, compte-tenu du club en pleine croissance a tenu à faire vite pour éviter des désagréments.

■ Assainissement

Réhabilitation place Charles Guynet. La mise en conformité du réseau a eu lieu conjointement avec les travaux d'esthétique pour un coût de 30.521 € HT subventionnés à 50 % par le Département.

■ Buvette place de la Lisette

C'est un espace clos, rénové, mis en conformité que la Municipalité a voulu mettre à disposition des associations qui animent le village afin de leur faciliter la tâche.

Une esthétique a été recherchée sur les conseils gracieux de Michel MERCIER, architecte, à l'origine du projet de l'office du tourisme au-dessus.

Le montant des travaux s'élève à 23.398 € HT financé sur fonds propres par la Commune.



Un bel outil au service des festivités

Travaux de voirie

→ **Réalisation des trottoirs du Rond-point la Cigale à Avenue Jean Tassy** : 9.200 € HT financés en partie par la dotation d'Etat dite «Amendes de Police».

→ **Goudronnage place du 8 mai**

→ **Elargissement et revêtement rue du Général de Gaulle** : coût 33.500 € HT comprenant élargissement, construction du nouveau mur et revêtement de voirie. Remerciements chaleureux à Mme SIBERT pour la cession gratuite du terrain seule à même de régler la difficulté.

→ **Aménagement impasse Haute Fontaine à placette Semiga** : 3.100 € HT

→ **Mise en forme et goudronnage des chemins de la Granjasse et de Chabriac** : enfin, il est possible par une voie goudronnée de rallier Chabriac sans faire un détour en Ardèche et en passant donc par Montchamp, puis le Gourdon... C'EST HISTORIQUE !

→ **Travaux de réfection suite aux inondations**

coût : 55.389 € HT

- chemin du mas de bonaure
- chemin de la Grange des prés à Cabanevieille
- chemin du Planas
- chemin de Planlong
- chemins au Roméjac
- chemin de la Matte
- chemin de Ribauts
- chemin des Blaches
- réfection pont du Valadas ...

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises PELLET-CHEIREZY, LAUPIE, GIRAUD, FOURNET David et par les employés municipaux.



Des élus, des techniciens, des entrepreneurs



Mise en discrétion et un superbe mur encore !



Fini la poussière sur la place du 8 mai

Placette Semiga



Un nouvel espace public bordé de 13 logements

Cet espace devenu public a été aménagé par la Mairie avec l'Architecte Jean de Margerie et non pas par la SEMIGA responsable de la partie logements. L'entreprise CHAMPETIER a offert et planté un tilleul. Des bordures de trottoirs, des pavés en granit ont été réalisés pour 58.986 € HT bénéficiant de 28.600 € de subventions Région et Département. La ruelle de l'impasse va suivre par la même minéralisation.

Vitraux



Un détail de la rosace restaurée

2 vitraux de l'église St Laurent ont été restaurés par Richard QUARTIEUX, Maître Verrier à ROCHEGUDE.

Il s'agit de Sainte Philomène (vitrail du chœur) et de l'oculus, vitrail figuratif en 6 parties représentant l'assomption de la Vierge. Ce délicat travail de restauration particulièrement réussi a bénéficié de 1.114 € de subventions départementales et de 743 € de l'Etat via la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour un coût global de 3.713 €.

■ Epannage des boues de la station d'épuration



Epannage des boues

Le plan d'épandage a été validé en 2001, en 2003 ce plan a été finalisé avec la signature d'une convention avec M. DUMAS Sébastien, agriculteur, pour la mise à disposition de terrain et avec la réalisation d'un suivi agronomique des épandages par le cabinet AGEREF.

Ce suivi agronomique annuel, est à la fois une garantie de qualité pour l'agriculteur grâce à des analyses régulières des boues et des sols, mais aussi un gage de respect de l'environnement et des procédures pour les organismes chargés de la gestion de l'eau : Agence de l'eau, Direction Départementale de l'Agriculture (Mission Inter-services de l'Eau)... Coût pour la Commune : 1.830 €. 4 analyses ont été réalisées en 2003 (une par trimestre), elles ont toutes validé la qualité des boues et leur aptitude à l'épandage.

Au total 5,5 tonnes de boues ont été épandues.

La mission d'étude et de suivi des épandages (MESE) de la Chambre d'Agriculture du Gard est venue contrôler ces épandages et a pu constater la bonne réalisation des travaux.

L'ensemble de ces opérations permettra également d'obtenir une meilleure aide à l'épuration de la part de l'Agence de l'Eau.

➔ Auto-surveillance et télé-surveillance de la station d'épuration

Les travaux sont terminés. Ils ont été réalisés par l'entreprise Canonge et Bialez d'Alès. Ils s'élèvent à 35.539 € HT et bénéficient de 18.295 € pour l'auto-surveillance, 2744 € pour la télésurveillance par l'Agence de l'Eau et 1372 € du département. Le but est de comptabiliser les flux entrant et sortant de la station.

2 préleveurs ont été installés (entrée et sortie). Le prélèvement des boues se fait par l'intermédiaire d'une électrovanne.

L'équipement télé-surveillance permet de signaler dès leur apparition l'ensemble des défauts ou pannes, il effectue également des mesures analogiques de niveau ou de débits. Les

temps de fonctionnement de chaque pompe ou turbine sont également acquis et stockés en mémoire et consultables à distance.

Des études ont été effectuées concernant la réhabilitation du réseau rues Alphonse Daudet, Olivier de Serres, les subventions ont été demandées conjointement avec la réfection de l'eau potable et des réseaux secs. On attend donc des réponses positives pour lancer l'opération.

■ Restructuration des hameaux de Chabriac et du mas de Bonnaure

Les projets consistent en la création d'un assainissement collectif de proximité pour les 2 hameaux, la mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques et la réhabilitation et renforcement du réseau d'eau potable et de la voirie.

Les études sont terminées et ont défini un coût de :

377.943 € HT pour le Mas de Bonnaure

463.724 € HT pour Chabriac. Malheureusement l'Europe finançant ces travaux à 40% vient de nous annoncer que l'ensemble des crédits au titre du programme Objectif 2 était épuisé. Les subventions du Département portent sur 29% du coût de Chabriac.

■ Logements sociaux

Notre petite commune compte 77 logements sociaux :

- ➔ 56 logements HLM,
- ➔ 4 logements appartenant à la Commune,
- ➔ 2 logements du parc locatif privé
- ➔ 15 logements SEMIGA.

Les logements SEMIGA, place Haute Fontaine, sous la conduite de Jean de Margerie, ont enfin été livrés cet automne, malgré une procédure en justice... et un très grand retard dans les travaux !

A 100 mètres des 15 appartements neufs tous les commerces et services sont accessibles à pied, sans la voiture qui, on le sait bien, une fois démarrée mène souvent dans les hypermarchés, au détriment du petit commerce que nous avons encore la chance d'avoir ! Une fois les peurs éteintes, les nouvelles habitudes prises et les finitions enfin abouties, ils seront appréciés et disputés.

En ce qui concerne les logements HLM, le Maire, Edouard Chaulet, est intervenu à plusieurs reprises auprès de la Direction, plusieurs réunions ont eu lieu avec les dirigeants des HLM, les locataires et les élus en mairie. Désormais les espaces extérieurs des HLM les Mûriers appartiennent à la Commune.

En effet, depuis plusieurs années, ce sont les employés municipaux qui entretenaient ces espaces. Cela posait un problème, notamment, au niveau de la sécurité.

Suite à ces rencontres des travaux ont été programmés.

- ➔ Certains ont été réalisés comme l'imperméabilisation de pignons aux Mûriers et les peintures des menuiseries extérieures aux platanes.
- ➔ D'autres ont pris du retard comme le remplacement des radiateurs de chauffage, aux Mûriers, approuvé en Conseil d'administration en avril 2003, malheureusement suite à une carence de l'entreprise et une passivité de l'Office HLM, ces travaux ne sont pas encore réalisés.
- ➔ Aux Mûriers, le remplacement des menuiseries extérieures avec double vitrage est prévu pour le premier semestre 2004.

Récemment, le Maire, avec l'appui de la Confédération Nationale du Logement, a demandé à l'Office de renégocier le prix du propane, afin de baisser le coût du chauffage. Silence radio.

Et dernièrement, Monsieur le Maire a souhaité recevoir les locataires suite à un courrier-pétition qu'ils lui ont adressé après la dégradation, voire le vol de leur véhicule sur le parking. Plusieurs solutions sont à l'étude, mais l'affaire est difficile.

La précarité de l'emploi, les salaires trop justes, les revenus de survie, le prix du terrain et du bâti actuel ne permettent pas à tous de s'aventurer dans de lourds crédits. La sagesse est alors de louer et il n'est pas fatal que ce soit inconfortable et laid.

Ces logements qui bénéficient de l'A.P.L., jouent un rôle majeur, joints à ceux que des particuliers renouvellent avec des aides de l'A.N.A.H. et louent, constituent un patrimoine social qu'il faut estimer.

Les personnes souhaitant faire une demande de logement social peuvent se renseigner et retirer un dossier en mairie.

Permis de construire 2003

Quelques chiffres

Maison individuelle	15	Local commercial	1
Hangar	1	Piscine	6
Extension maison	9	Changements stores	3
Déchetterie	1	Terrasse	2
Garage	1	Entrepôt artisanal	2
Extension centre de secours	1	Aménagement logement	7
Façade	11	Abri de jardin	3
Entrepôt œuvres d'Art	1	Clôture	11
Toiture	7		

Au total ce sont plus de 130 documents d'urbanismes (renseignements d'urbanisme, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux, permis de construire) qui ont été déposés en Mairie pour y être instruits avec l'aide technique de la Direction Départementale de l'Équipement.

Ce chiffre témoigne de la forte attractivité de la commune et de la constante augmentation de la demande de constructibilité à laquelle on ne peut malheureusement pas répondre en totalité.



On planche en commission

• Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) devrait permettre de résoudre en partie ce problème, la partie concernant le P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu et adopté en Conseil Municipal, le 18.06.2003, une première esquisse du zonage a été présentée en réunion publique le 04.11.2003. Les prochaines étapes seront la consultation des services associés de l'état et la mise à l'enquête publique dans le courant de l'année 2004.

Cette étude réalisée sous la conduite de M. LOINTIER, urbaniste, peut paraître longue au néophyte, mais elle est déterminante pour le développement de la commune.

De la préservation de l'espace agricole à l'ouverture à la constructibilité il y a un ensemble de paramètres : zones AOC, réseaux, voirie, aptitude des sols à l'assainissement individuel, à prendre en compte et à évaluer.



Le PLU : on en a débattu en commission et en public

• Pour la rénovation de façades le Conseil a augmenté l'aide au m². Elle passe de 4 à 5 €/m² et de 8 à 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide sera plafonnée pour une superficie maximale de 134 m².

• En 2003, 3 dossiers ont été aidés par la Mairie
 Henri VIOUGEAS (L'île verte)
 Michel TAULELLE (L'esplanade, place de la Mairie)
 Angel BONZI (place Charles Guynet, jeu de ballon)
 469 m² de façades ont été rénovés.
 Participation municipale : 3.104 €

• Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

*RAPPEL :

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

A.N.A.H (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

Cet organisme accorde des subventions destinées à réhabiliter les logements, achevés depuis plus de 15 ans, appartenant à des propriétaires privés qui s'engagent à les louer ou à les occuper au titre de leur résidence principale.

Cet organisme est géré par la Direction Départementale de l'Équipement c'est elle qui traite les demandes de subvention. Sous certaines conditions de ressources, notamment, l'ANAH subventionne les travaux d'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité, d'équipement, d'économie d'énergie, d'isolation acoustique, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées physiques.

Tout renseignement peut-être obtenu auprès de la Mairie ou directement à la D.D.E, délégation de l'ANAH :
 89, rue Weber 30907 NÎMES cédex - tél. 04.66.62.64.75

Réalisations des services techniques

Ecole Publique

- Peinture de l'ancienne cantine
- Pose d'un panneau de basket
- Peintures huisseries
- Peinture des jeux d'enfant

Stade

- Pose d'un panneau de basket et peinture sol
- Entretien du terrain : arrosage, tonte, apport de terre
- Taille des haies

HLM

- Entretien des abords

Local technique

- Pose d'une alarme

Voirie

- Pose et réalisation de têtes de buses sur les chemins de : Mas de Bonnaure, Cimetière, Chabriac.

- Réfection de tous les jeux de boules place Charles Guynet et arase des murs de soutènement.
- Aménagement de la place du Languedoc.
- Révision de la toiture de l'église.
- Gués de La borie et de l'Île verte.

Plantation

- Aménagement d'un chemin de promenade le long du ruisseau le Bourdarie avec plus de 50 arbres et arbustes plantés d'une quinzaine d'essences différentes dont de nombreux arbustes à floraison printanière.

Une allée riche en couleurs (tamaris prunus, photinia, weigelia...) et en odeurs (seringat, choisya, magnolia...) à ne pas oublier dès ce printemps.

- Plantation également sur le talus de la rue Victor Hugo à l'entrée du village avec une trentaine d'arbustes, et dans le Pradet.

- Enfin 10 baes supplémentaires avec des oliviers sont venus embellir les coins et recoins du village.



Révision de la toiture de l'église avec le matériel de la Ribaute.

Sans oublier l'ordinaire

- Nettoyage du marché, des W.C., des rues.
- Le portage des repas.
- Les plantations à faire et leur entretien.
- Les débroussaillages.
- Les égouts bouchés.
- L'entretien de la station d'épuration.
- Le transport des films du cinéma.
- Les nids de poules.
- L'installation des fêtes et du podium...
- Et des feuilles mortes à n'en plus finir.



On fauche des kms et kms

Les employés municipaux remercient tous ceux qui, par leur civisme, manifestent un respect pour leur travail et notamment la propreté du village.

Ils en appellent particulièrement aux propriétaires de chiens dans le centre ancien.

Le personnel

Création de 2 postes de fonctionnaires territoriaux

• Delphine GAGNE



Emploi-jeune depuis 1998, Delphine a effectué ses 60 mois en relation avec les enfants, à l'école publique, à la cantine, à la garderie gratuite instaurée lors de son recrutement, au centre de loisirs...

L'aide de l'Etat a cessé, le besoin de l'emploi était évident, alors le poste de Fonctionnaire territorial a été créé en Conseil Municipal, Delphine a été stagiarisée le 15.3.2003.

• Sylvie BRISSON

En contrat emploi consolidé depuis 1998, Sylvie a été recrutée par l'école privée pour le temps scolaire. Le Conseil a créé un poste à temps partiel (9 heures par semaine) correspondant aux besoins pour les mercredis, les vacances scolaires au centre de loisirs. Ce sont 2 postes aidés de manière importante par l'Etat au titre de l'insertion qui se terminent.

Sans doute des financements supplémentaires devront être recherchés, le contrat temps libre signé par la CAF en 2002 en est un...

• Michèle LISLE

est passée sur un poste à temps complet à 35 heures.

• Stéphanie TAXIL

est devenue titulaire au 1.8.2003.

• Félicitations à

Cathy VILLE-CHAULET

qui a réussi l'examen d'intégration dans le cadre des attachés territoriaux et nommée au 1.8.2003.

• Arrivée de Brice CANONGE

en contrat à durée déterminée sur le poste d'animateur laissé vacant par Jérôme LOUART à l'issue de son contrat emploi jeune.



Cuisine centrale

• Jérôme TONELLI

diplômé d'un bac pro en cuisine a lui aussi rejoint la famille des fonctionnaires territoriaux à l'issue de son contrat, en mai 2003. Ce jeune homme tient les rênes de la cuisine avec Michèle Lisle, Béatrice Malaygue, Marie-Claude Vinolo.

Arbre de Noël

L'ensemble du personnel et leur famille ont été conviés autour d'un buffet à l'arbre de Noël municipal où chaque enfant de moins de 12 ans a reçu un petit cadeau.

Office de tourisme



Remplacement de Nathalie THOMAS à l'office de Tourisme par Delphine MARCEL en contrat emploi jeune

Naissances

2 petits garçons sont arrivés en 2003

• Guilhem Delauzun né le 19.5.2003 au foyer de Laurent et Muriel Delauzun.

• Alexis Grenouiller, né le 25.09.2003 au foyer de Béatrice Malaygue et Eric Grenouiller.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur à Guilhem et Alexis.

Les achats

→ Services techniques

- 1 tondeuse : 2.563,90 € TTC
- Panneaux signalisation : 7.929 TTC

→ Secrétariat - Mairie

- 1 urne électorale : 322 € TTC

→ Restaurant scolaire

- 1 armoire-rangement : 363 € TTC
- 1 lave-linge : 500 € TTC
- Vaisselle diverse : 363 € TTC

→ Chateau

- Grilles d'exposition : 730 € TTC

→ Bibliothèque

- Ecran, imprimante ordinateur : 552 € TTC
- 5 télé-alarmes 1.826 € TTC

Environnement

2003 a vu la construction de la déchetterie par le Syndicat Intercommunal (SICTOBA) dont le coût total s'élève à 123.000 €.



La déchetterie

Julien vous accueillera à la déchetterie **du lundi au samedi, de 9 h à 12h30**, vous pouvez y apporter tous les encombrants, vieux meubles, appareils ménagers, gravats, ferrailles, papiers, verres, piles, huiles de vidange, cartons, déchets verts, et bientôt produits toxiques.

Le service d'enlèvement à domicile gratuit continue à fonctionner, uniquement pour les personnes âgées ou sans moyen de locomotion, contacter la mairie au 04.66.24.50.09. Ce service n'est pas rapide. Si vous êtes pressés, penser aux voisins ou amis qui peuvent vous rendre ce service, mais en aucun cas, vous ne pouvez les abandonner dans la rue ou dans la nature. Pour vous rendre à la déchetterie, prendre la route du mas de Bonnaure à droite de la cave coopérative vinicole puis prendre la 1^{ère} à droite.

Premier anniversaire du tri sélectif des emballages ménagers

Cela fait maintenant un an que le tri sélectif des emballages ménagers (bouteilles et flacons plastique, boîtes de conserve, boîtes de boissons, bidons et spray métalliques, boîtes en carton et briques alimentaires) a été mis en place sur l'ensemble du territoire du SICTOBA.

C'est grâce à votre participation ainsi qu'à celle de la population touristique que plus de 400 tonnes d'emballages ont été collectées et recyclées au lieu d'être enfouies dans la décharge de Gros-pierres.

Toutefois, on constate encore quelques erreurs dans le tri (pois de yaourts, blisters de jambon en plastique...).

Il est important de bien respecter les consignes de tri afin de ne pas gêner le processus de recyclage.

Afin de vous aider à bien trier, les animateurs du tri du SICTOBA répondent à vos interrogations :

Le lundi et le mercredi de 15h à 19h

N°Vert : 0800 12 15 03 (appel gratuit)

CONSEIL

Pensez à écraser vos emballages, ça ne gêne pas le recyclage et permet un gain de place dans votre sac de pré-collecte et dans les bacs jaunes mis à votre disposition.

Tri sélectif : un enjeu majeur



La déchetterie

Après la mise en place du tri des emballages ménagers recyclables, du verre et des revues journaux-magazines, le SICTOBA a pour objectif de limiter encore les tonnages d'ordures ménagères, en valorisant les déchets organiques en compost. Les déchets organiques représentent 30% du poids de notre poubelle, une fois mis en décharge, ils sont générateurs de jus polluants (lixiviats) et parfois d'odeurs. Les ordures ménagères compostables sont représentées par les restes de repas, les épluchures, le marc de café, les papiers absorbants, les cartonnets : toutes les matières qui lorsqu'elles se dégradent, peuvent retourner à la terre sans autre opération que le pourrissement. Alors, si vous plaît, ne plus mettre de sacs en plastique dans les containers marron même si vous ne triez pas.

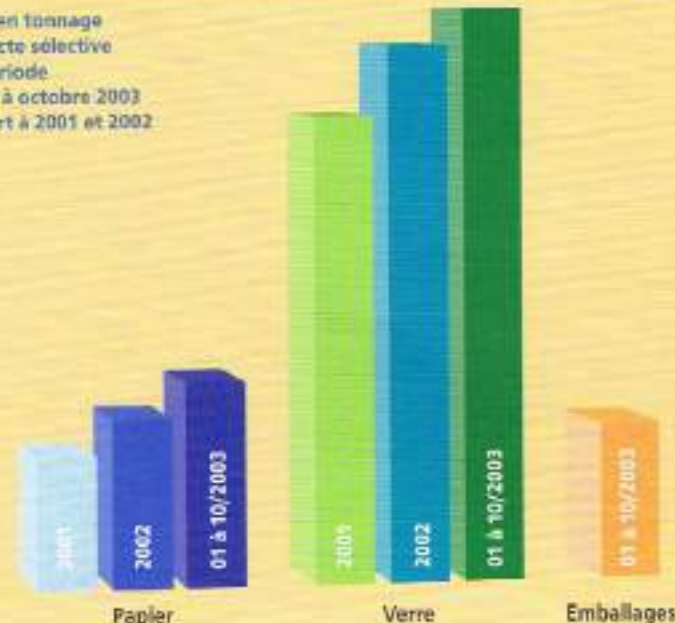


Une déchetterie intercommunale aux services de la population Gard-ardéchoise du Sictoba

Trier ses déchets, c'est préserver notre environnement et celui de nos enfants, en limitant la quantité d'espace gaspillé au stockage des déchets, en préservant nos ressources de matières premières

Michèle PELATANT
Adjointe chargée de l'Environnement

Résultats en tonnage de la collecte sélective pour la période de janvier à octobre 2003 par rapport à 2001 et 2002



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable

Mairie de Barjac - Tél. 04 66 24 50 70 - fax 04 66 24 77 45

Historique

Le Syndicat d'adduction d'eau potable de BARJAC alimente chaque jour 3200 abonnés en eau potable cela représente 18 000 personnes durant la période estivale.

Il regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche.

GARD
BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRÉS, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS

ARDECHE
BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERES, VAGNAS.

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de deux élus par communes adhérentes.

Pour Barjac : M. CHAULET Edouard et M. THIRIET Hervé.

Le bureau exécutif est composé ainsi :
Un président : M. SERRE Yves

Un vice-président : M. CHAULET Edouard

Le secrétariat assuré par Mlle ROUVEYROL Virginie est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis de 9h à 12h pour l'année 2004.

Tél. 04.66.24.50.70 - Fax 04.66.24.77.45
Email: virginie.nouveyrol@netnetysurf.fr

Descriptif général du réseau

L'alimentation en eau potable se fait par un ensemble de canalisations d'adduction et de distribution desservant les bourgs, hameaux et habitats isolés de 12 communes (278 km de canalisations). En 2003, le Syndicat a produit 516 381 m³ d'eau et importé 169 127 m³ d'eau grâce à 4 ressources. 400 000 m³ ont été vendus.

Ressources

→ La source des Beaumes (commune de MONTCLUS), qui alimente les communes de Montclus et Issirac, 56 226 m³.
Le reste du Syndicat est alimenté par :

→ la source du Breuf (commune de Salavas), 396 204 m³

→ le puits de Pouzaras (commune de Salavas), 63 951 m³

→ l'eau importée du Pont de Veyrières, 169 127 m³

Affermage

En janvier 1995, le Syndicat a choisi de confier la gestion de son service de distribution publique d'eau potable à la Société SAUR (le Fermier) pour une durée de 15 ans. Cette dernière doit entretenir et surveiller l'installation. La SAUR doit assurer en permanence la bonne qualité de l'eau.

Un avenant au contrat d'affermage de la SAUR a été signé le 27/12/2003, il a pour objet notamment :

• de modifier les conditions économiques d'achat d'eau en gros.

Afin d'améliorer la qualité du service aux abonnés et de disposer d'une ressource supplémentaire, le Syndicat de BARJAC a réalisé un raccordement au Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche dans le cadre du programme Point de Veyrières. Coût total de l'investissement depuis 1995 : 639,387 €

Le Syndicat de BARJAC a souscrit un droit de prélèvement de 24l/seconde. Ce raccordement permettra au fermier, la SAUR, d'alimenter le syndicat de BARJAC à partir du point de livraison situé au pont de Salavas.

Le Syndicat s'engage à prendre en charge la partie fixe au l/seconde (1 454,14 Euros HT par an et par litre souscrit), coût total 34 899,24 HT (1 454,14 X 24). Cette nouvelle charge annuelle a déjà été intégrée dans le prix de l'eau en 2002. Le fermier, la SAUR s'engage à prendre en charge les m³ consommés d'achat d'eau en gros sans augmenter son prix de l'eau.

• d'intégrer les nouvelles obligations issues du décret 2001-1220.

L'objectif global de ce décret est de renforcer la sécurité sanitaire des eaux en mettant en place 5 nouvelles dispositions.

1 - Le point de conformité des eaux est désormais situé au point de consommation, autrement dit au robinet du consommateur.

2 - Les paramètres de contrôle sont définis sur la base d'objectifs de santé publique.

3 - L'organisation du suivi de la qualité de l'eau est renforcée.

2 volets :

• le contrôle sanitaire, programmé par le service Santé-Environnement de la DDASS

• l'auto-surveillance, que tout gestionnaire doit mettre en œuvre. Examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue d'un carnet sanitaire.

4 - La gestion des situations de non-conformité est redéfinie.

En cas de situation de non-conformité pour les paramètres physico-chimiques, une dérogation temporaire doit être demandée. Elle est accordée par le préfet sous réserve notamment que la consommation de l'eau ne présente pas de risque pour la santé et qu'il n'existe aucun autre moyen raisonnable de maintenir la distribution et qu'un plan d'amélioration de la qualité de l'eau soit mis en œuvre.

5 - L'information des consommateurs est renforcée.

L'information et le conseil des usagers doivent faire partie intégrante des me-

ures mises en œuvre, en particulier en cas de non-conformité.

• de transférer les charges du contrôle d'affermage par un organisme de contrôle à la collectivité.

La SAUR reverseait chaque année à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, (Assistant technique en suivi de gestion du service public délégué) 2,2 % de ces recettes de vente d'eau. Elle répercutait cette charge annuelle dans son prix de l'eau. A partir du 1/01/2004, le syndicat prend à sa charge cette dépense sans augmentation du prix de l'eau pour l'usager.

• de transférer la totalité du parc compteur à la collectivité.

A la fin du contrat d'affermage, le 31 décembre 2009, le Syndicat AEP de Barjac sera propriétaire de la totalité du parc compteur.

Le Syndicat

entrepris chaque année des tranches de travaux pour étendre ou renforcer son réseau. Ces travaux sont financés avec la participation des communes et des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, de l'Etat et de l'Europe.

Un bureau d'étude,

maître d'œuvre, effectue les études et contrôle les travaux d'adduction d'eau potable.

Travaux effectués en 2003 sur la commune de Barjac

Une étude de diagnostic du réseau d'eau potable a permis d'établir un bilan général des réseaux existants et de mettre en évidence leurs faiblesses.

POUR BARJAC

→ RD 979 Vagnas/Barjac
Canalisation principale d'eau potable

Résultat de l'étude
De grosses pertes d'eau 30% sur cette conduite, ainsi qu'un manque de pression et de débit.

Travaux réalisés
Remplacement de la canalisation en 200 mm fonte rendant possible la suppression de la canalisation diamètre 150 mm acier et de la canalisation diamètre 100 mm acier.

Le Syndicat a profité des travaux routiers prévus sur la RD 979 pour remplacer cette canalisation. Les travaux effectués par l'entreprise PELLET CHEYREZY sont terminés.

Le financement
Le syndicat AEP après réalisation d'un dossier complexe a réussi à obtenir des subventions Européennes sur ces travaux.

Prime en charge des déplacements du réseau d'eau potable par le département suite aux travaux routiers : 14000 €
Subventions FEDER (Europe) 234 120 €
Subventions Conseil Général du Gard 120 360 €
Subventions Conseil Général de l'Ardèche : 33 520 €
Syndicat AEP : 97 000 €
Le coût total H.T. de cette opération est de : 625 000 € H.T.

→ Réservoir d'eau potable de Barjac
Renouvellement de la conduite amiante ciment de 150 mm qui alimente le réservoir de Barjac et création d'une vidange du réservoir.
Le coût total H.T. de cette opération est de 36 733,43 €

→ Place Charles Guynet
Dans le cadre de l'aménagement de la place Charles Guynet, le réseau d'eau potable a été renouvelé et renforcé.

Financement
Participation commune de Barjac 10 109 €
Subvention du CGG: 10 109 €
Syndicat AEP : 8 665 €
Le coût total H.T. de cette opération est de 28 883 €

Prix de l'eau pour l'année 2003

En 2003, le prix de l'eau au M³ pour une consommation annuelle de 120 M³ était de 2,2946 € HT soit 2,4208 € TTC.
La tarification d'eau est bi-partite. Elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable en fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

PARTIE FIXE
Abonnement annuel au service de l'eau

Syndicat AEP.....	61,00
SAUR.....	27,26
Total H.T.....	88,26
TVA 5,5%.....	4,8543
Total TTC.....	93,1143

PARTIE VARIABLE
Prix au M³

Syndicat AEP.....	0,46
SAUR.....	0,7378
FNDAB.....	0,0213
AGENCE DE L'EAU.....	0,34
Total H.T.....	1,5591
TVA 5,5%.....	0,0858
Total TTC.....	1,6449

Le prix de l'eau (part du syndicat AEP) n'augmentera pas en 2004.

Après notre apprentissage dans la revue municipale 2002, des lettres, avec l'école de A à Z, continuons cette année avec les chiffres de la vie scolaire.



Rentrée à l'école publique, Bienvenue à Carole Gilles

0/20, à tous les décideurs qui n'ont qu'une vision comptable de l'éducation et bradent celle-ci en supprimant des postes d'auxiliaires de vie scolaire, d'enseignants, suppriment des classes et prônent des regroupements pédagogiques à tout va, transformant lentement, mais sûrement, les zones rurales en désert.

1 animateur sportif municipal, Brice CANNONGE mis à la disposition par la Municipalité à l'école St Laurent et à l'école publique afin de promouvoir l'éducation physique et sportive au même titre que les autres matières enseignées.

2 - Notre village à l'énorme avantage de compter deux écoles où un enseignement de qualité est dispensé. Cette possibilité de libre choix est un atout pour Barjac.

23 - C'est le nombre de personnes com-

posant l'équipe éducative à Barjac, dans les deux établissements. Des enseignantes, aux cuisines, en passant par le sport, la garderie, tous ces acteurs du monde scolaire ont, en effet, un rôle primordial dans l'émancipation et le bien-être de l'enfant.

110 - C'est le nombre moyen journalier de petits pensionnaires servis par la Cuisine Centrale.

174 - Ils étaient cent soixante quatorze enfants scolarisés dans les écoles barjacoises, à la rentrée de septembre 2003.

430,06 - Coût en euros, d'un enfant scolarisé à l'école publique de Barjac. La moyenne des quatre dernières années de cette somme, multipliée par le nombre d'enfants barjacois fréquentant l'école St Laurent est reversée à l'OGEC pour son fonctionnement.

157.257 - Somme en euros, de travaux d'isolations, création d'un chauffage central, d'une coursive, de réfection du préau, et de ravalement de façade que la Municipalité s'apprête à investir au groupe scolaire.

1.000.000 d'enfants vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Dans un pays du tiers monde ? Non, en France, membre du club des 8 pays les plus riches du monde !

140.000.000 d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation. Connaissions-nous notre bonheur ? En tout cas, sachons l'apprécier !

Bruno DIVOL
Adjoint délégué à la vie scolaire

■ 20 Juin 2003

spectacle des enfants à l'école Saint Laurent



Spectacle de fin d'année à l'école St Laurent

Les parents sont venus nombreux assister à cette fête de fin d'année où de nombreux numéros rythmés et variés ont égayé cette belle soirée d'été.

Les 9 élèves du CM2 quittant l'école pour le collège se sont vus remettre le traditionnel livre de prix par les représentants des Mairies de Barjac, St Privat de Champclos et Bessas.

■ Premiers utilisateurs du centre de compostage



Avec Daniel Tournaire

Les élèves de l'école St Laurent ont pu profiter de ce fertilisant naturel pour leur petit jardin dont ils s'occupent avec beaucoup d'enthousiasme dès l'apparition des premiers beaux jours.

L'HOMME AU PARAPLUIE

Nous avons reçu, via internet, ces textes de remerciements des CM de l'école publique. Belle maîtrise de la poésie et de l'outil informatique.



Spectacle de Jofroi offert par la Municipalité aux enfants des écoles à Noël

Quelle harmonie entre la musique de l'axe et les gestes de Jofroi !

Le piano au carton était très rigolo et le petit piano sur le gros carton encore plus. La lumière et les décors étaient sublimes !

Quand Zoi allait dans la jungle et dans l'espace c'était tellement bien fait qu'on s'y croyait. Les effets optiques apportent un plus. Le message de ce spectacle me semble être : il faut voir la vie au bon côté. Est-ce que je me trompe ?

Lisa

Ce que j'ai bien aimé, c'est le fait que grâce à la musique, à la couleur d'un parapluie et à une ambiance on peut tomber dans un autre univers comme le moment où Victor évolue dans l'espace.

Patrick

J'ai bien aimé le voyage autour du monde : Le Grand Nord, la Chine, l'Afrique Noire, l'Amérique et l'Irlande. La transformation de Victor en astronaute était magnifique avec la lumière bleue on se croyait vraiment dans l'espace et le coup du braille était bien. La musique servait de moyen de transport. Victor et la musique nous ont amené un aperçu du monde extérieur.

Camille

Ce qui m'a plu, ce sont les gestes de Victor, sa manière de bouger, les chansons, les parapluies, les couleurs, et les costumes.

Wili

J'ai bien aimé la musique. C'est l'écoute de cette musique qui nous aide à voyager à travers le monde. J'ai trouvé Victor très rigolo.

Pierre

C'était magnifique avec les parapluies qui nous faisaient entrer dans l'histoire. Les voyages dans l'espace et en Chine m'ont vraiment plu.

Antoine

Le spectacle m'a permis de voyager et de comprendre qu'il vaut mieux être de bonne humeur et prendre la vie au bon côté.

Isabelle

Ce que j'ai aimé c'est quand Victor Belle Humeur a pris le parapluie bleu qui nous a amenés dans nos autre dimension en chantant « Au clair de la terre, mon ami Armstrong ».

Michael

Ce qui m'a plu, c'est quand on a fait le tour du monde avec les parapluies. Le petit piano, il était très rigolo.

Sarah

J'ai bien aimé quand Victor Belle Humeur prenait les parapluies de différentes couleurs pour montrer qu'il était dans un autre pays. Lorsque Victor Belle Humeur dit à Zoi d'aller chercher ses amis, et aussi quand il se déguise devant les enfants et leur explique pourquoi il devrait se déguiser : pour voir la vie au bon côté et non au mauvais.

Je n'ai pas aimé à la fin, quand Zoi revient voir Victor Belle Humeur dans l'immeuble et que l'immeuble était en construction.

Estelle

Les élèves de l'école J^r Laurent remercient la commission culturelle et la municipalité de Barjac pour le spectacle de « L'homme au parapluie » qui leur a permis de pénétrer dans cet univers magique et merveilleux de la chanson et de la poésie.

Ils vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année.



Cuisine centrale et restauration scolaire

Cette année encore, notre équipe municipale attachée à la cuisine centrale a fait de son mieux pour satisfaire l'ensemble de ses convives malgré leur grande différence d'âge et d'appétit (ils ont entre 2 et 90 ans !) et nous les en remercions. Le 2^e semestre de 2003 a vu le nombre de repas augmenter de 20 %.

Quotidiennement, la préparation des plats s'effectue avec soin et, grâce à la compétence professionnelle de nos cuisiniers (Jérôme et Michèle) nous obtenons une bonne qualité à la fois gustative et nutritionnelle, malgré toutes les contraintes exigées par les services vétérinaires en restauration collective.

Des menus « inhabituels » ont jalonné l'année permettant la découverte de nouveaux produits et de nouvelles recettes.

■ **Le repas « bio »** du mois de juin nous a fait découvrir une céréale ancienne : l'épeautre ainsi que le goût exceptionnel de la viande (rôti de bœuf), des fruits (abricots), des légumes (pommes de terre et carottes) et des produits laitiers issus de l'agriculture biologique.

Durant l'été, les enfants du centre de loisirs ont pu apprécier les divers repas à thème proposés par la cuisine centrale, concoctés en fonction des activités au programme ces jours là : l'Espagne, l'Italie, le Maroc et le Mexique.

■ **La semaine nationale du goût**, au mois d'Octobre a permis à tous de déguster certaines recettes particulièrement savoureuses relevées dans nos divers menus à thème. Cette année, nous avons choisi :

- **Le chocolat** avec son délice qui porte bien son nom.

- **La courge** avec surtout le velouté de potimarron dont le succès fait qu'il réapparaît souvent dans nos menus d'hiver !

- **Le menu du terroir** mijoté essentiellement avec des produits barjacois de l'entrée au dessert.



Le savoir-faire maison

- **Le menu bio** a bien entendu sa place dans la semaine du goût avec une dégustation de différents miels biologiques: miel de garrigue, miel de montagne, miel d'acacia et miel de lavande.

- **Le menu du pêcheur** a rassemblé beaucoup d'adultes (parents d'élèves, enseignants, employés municipaux et élus) au restaurant scolaire où ils ont pu apprécier la «rouille du pêcheur» en même temps que les enfants !

L'année 2003 s'est bien sûr achevée avec le **repas de Noël** qui a « joyeusement régaler » 250 personnes dont une centaine au restaurant scolaire : le menu a cette année été suggéré par les enfants : terrine de saumon et ses crudités, filet de dinde aux champignons, pommes forestières et haricots verts, fromage, bûche de Noël glacée et papillotes.

La cuisine centrale, c'est aussi, un **savoir faire** pour « régaler » les barjacois lors des diverses manifestations municipales, comme le « repas des aînés », la cérémonie des vœux et son célèbre apéritif- buffet.

■ **Nos projets pour 2004** sont concentrés sur la mise en place des procédures de « traçabilité » exigées par la méthode HACCP (analyse des points critiques) imposée par les services vétérinaires et les normes européennes pour toutes les cuisines collectives. Notre personnel a bénéficié d'une formation spéciale sur site à cet effet.

- ➔ Nous poursuivrons en outre, notre travail habituel mais aussi nos animations avec notamment un menu « alternatif » bio au printemps.

- ➔ Nous recherchons aussi des nouvelles recettes pour repas à thème et particulièrement pour Noël afin de découvrir pour cette occasion des traditions d'autres pays (si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les transmettre).

- ➔ Nous devons également poursuivre notre travail dans le but d'allier de mieux en mieux le service rendu aux familles, la qualité sanitaire et nutritionnelle de nos repas, l'éducation du goût tout en maintenant l'équilibre financier de cette activité.

Aline GUYONNAUD



En stage sur l'hygiène *

Tarifs inchangés en 2003

- Ecole Publique 2,45 €
- Ecole Privée, (repas livrés) 2,60 €
(2,45 € + 0,15 € pour la livraison)

NB : les repas pour le 3^e enfant d'une même famille domiciliée sur la Commune restent gratuits.

- Repas des CES, CEC et stagiaire en formation : 2,45 €
- Repas des employés municipaux, instituteurs : 4,25 €
- Repas parents d'élèves : 4,64 €

Un rappel :

les tickets sont vendus en Mairie,
les lundis matins, de 8 h à 12 h,
les jeudis après-midi, de 14 h à 16h30.

Le service de portage de repas à domicile

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez.
Les menus sont visés par une diététicienne.
Leur prix est de 6,4 €.

Si vos ressources sont inférieures à :

- 6984,30 € (45814 F) pour une personne seule,
- 12267,57 € (80470 F) pour un couple,
- et si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail)
- ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé.

les repas peuvent vous être servis à 2,85 € .



Ce repas peut être commandé à n'importe quelle période de l'année. Il suffit de réserver la veille en téléphonant à la Cuisine centrale au 04 66 60 26 36.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

Aline GUYONNAUD

Aide sociale

■ L'A.P.A. [Allocation Personnalisée d'Autonomie]

Elle est destinée à toute personne âgée d'au moins 60 ans, résidant en France et présentant un niveau de perte d'autonomie.

Cette perte d'autonomie est évaluée par une équipe médico-sociale au domicile du demandeur, sur la base d'une grille d'évaluation nationale (grille AGGIR) qui permet de répartir les personnes âgées en 6 groupes, en fonction de l'importance de l'aide nécessitée par leur état.

Ainsi, l'A.P.A. s'adresse :

- aux personnes âgées les plus dépendantes (classées dans les GIR 1-2-3)
- mais aussi aux personnes âgées moyennement dépendantes (classées en GIR 4), qui vi-

vent à leur domicile ou en établissement d'hébergement ou en famille d'accueil.

Pour l'A.P.A. à domicile, un plan d'aide est élaboré.

Il est établi en tenant compte de l'entourage social et familial du demandeur ainsi que de l'aménagement et de l'équipement de son logement.

Il recense les besoins du demandeur et les aides de toute nature nécessaires à son maintien à domicile (aides ménagères, service de portage de repas, téléalarme...).

L'A.P.A. sert à financer ces aides et est versée mensuellement sur la base de justificatifs quant à l'effectivité de l'aide apportée.

Des tarifs nationaux fixés par décret, en fonction du degré de perte d'autonomie, déterminent le niveau maximal de l'A.P.A.

- GIR 1^{er}: 1125,59 €
- GIR 2^e: 964,79 €
- GIR 3^e: 723,59 €
- GIR 4^e: 482,39 €

En fonction des ressources, une participation du demandeur est calculée sur la fonction du plan d'aide utilisé. Cette participation est nulle pour les revenus inférieurs à 633,76 € pour une personne seule, 1077,34 € pour un couple.

Cette prestation est non récupérable sur la succession du bénéficiaire, sur le légataire ou sur le donataire. Elle est non cumulable avec l'aide ménagère, l'allocation compensatrice pour tierce personne...

Le dossier de demande de l'A.P.A. peut être retiré en Mairie.
Une fois complété,
il doit être adressé directement à :

La Direction Générale du Développement Social et de la Santé
Service Action et Aide Sociales

10, rue Villeperdrix
BP 7129
30913, NIMES CEDEX.

Activités du C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

■ Le repas des aînés



Du Joyeux convives !

Le 14 décembre 2003 s'est déroulé le traditionnel «Repas des Aînés» offert par la Municipalité aux résidents de la Commune âgés de 65 ans et plus.

Ce n'est pas moins de 170 personnes qui ont assisté au repas. Menu gastronomique (marbré de foie gras, timbale de saumon, lapin farci, etc...) concocté par la Cuisine Centrale et son cuisinier Jérôme, à la satisfaction des plus délicats.

Une animation de classe avec Michèle Lého qui, non seulement a chanté, mais fait chanter les anciens après avoir même distribué des textes de chansons connues : sa « Fête aux Seniors » a été une réussite.

Les doyens ont été honorés :

Mme BOULAY, Mme COLOMB, M. MONTEIL André. Après la distribution de roses aux dames par Monsieur le Maire et les messieurs du Conseil Municipal, la soirée s'est terminée dans la danse.

Il faut souligner qu'une telle journée ne s'organise pas sans

beaucoup d'aide et de bonnes volontés de la part du C.C.A.S et de ses bénévoles, mais également de l'ensemble du personnel communal. Un grand merci à tous.

■ Le colis de Noël

L'équipe du C.C.A.S et ses bénévoles ont préparé 100 colis de Noël destinés aux personnes de plus de 75 ans qui ne peuvent pas venir au repas de fin d'année.

4 équipes se sont réparties les secteurs pour apporter quelques douceurs et une visite aux personnes âgées souvent un peu esseulées.

■ Les bons d'achat

Ce sont 2 bons d'achat de 30 € respectifs qui ont été transmis à nos concitoyens les plus défavorisés et ne bénéficiant pas d'aide.

Activités du C.C.A.S. (suite)

■ La Semaine Bleue



Quinzaine !

Elle s'est déroulée du 20 au 26 octobre 2003.

Une fois de plus la Municipalité s'est engagée pour fêter les retraités en cette semaine nationale d'animation à leur profit.

Comme les années précédentes, le programme a été élaboré au niveau cantonal, chaque commune assurant l'animation un jour de la semaine.

- **Lundi** étant pour Méjannes-le-Clap avec un conteur et un goûter.
- **Mardi**, la maison de retraite St Laurent avec une animation musicale et un goûter.

- **Mercredi**, le loto de «la Belle Epoque» lots offerts par la Municipalité, goûter par le Club

- **Judi**, groupe vocal «Commun Accord» et goûter à St Jean de Maruéjols.

- **Vendredi**, loto à Rivières

- **Samedi**, journée de la Municipalité avec le groupe folklorique «Escolo d'Arengo» et goûter.

La semaine se termine avec la journée du Conseil Général, animation musicale J.L. Gacheux et goûter.

Une semaine bien remplie avec une participation importante.

■ Téléalarme

Elle est destinée aux personnes perdant un peu d'autonomie.

C'est une mesure de sécurité qui permet de demander du secours. Les nouveaux appareils comportent un interphone qui permet la communication entre la centrale et la personne détentrice et d'évaluer l'importance de l'appel.

Les demandes d'installation d'appareil sont à faire en Mairie.

La Municipalité finance l'achat de l'appareil, bénéficie d'une aide du Département et le met gratuitement à disposition de la personne.

Il reste à la charge de l'utilisateur le montant de l'abonnement mensuel (25,50 € en 2003).

L'abonnement et l'appareil peuvent depuis quelque temps être pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.).

Arlette LAGORSSE
Adjointe à l'Aide Sociale

■ Amis sans frontières

Cette association fonctionne depuis cinq ans.



De vraies petites abeilles

Les bonnes volontés ne se sont pas lassées, les anciennes sont toujours là et bien vaillantes et de nouvelles (plus jeunes) sont venues se joindre à nous. Nous devons également remercier les personnes qui tricotent chez elles et nous font parvenir leurs ouvrages.

Tous les 15 jours les jeudis après-midi toute l'équipe se retrouve dans les locaux de la salle du Rez-de-Chaussée du Château: tri de laine donnée par les uns et les autres, mélange de couleur et de grosseur de fil. Tout finit par de très beaux ouvrages qui sont ensuite acheminés au local Alésien d'Amis Sans Frontières mais également au Centre des Restos du Cœur de St Ambroix.

Pour l'année 2003 :

32 colis layette de 12 pièces chacun, 42 couvertures tricotées, 70 pulls de toutes tailles, écharpes, bonnets, chaussettes ont été ainsi distribués, et les besoins ne manquent pas dans les différents lieux de distribution.

Restos du Cœur Maternités, Centres Médico-Social, Relais Bébé, etc. ... Ce qui prouve que dans notre commune «Solidarité» n'est pas un vain mot.

Amis Sans Frontières est aussi un lieu de rencontre pour les personnes qui manquent un peu de contacts.

Bienvenue à toutes.



« Les Restos du Cœur »



Le CCAS de la mairie de Barjac n'ayant pas de structure d'accueil, un rapprochement avec les Restos du Cœur Centre de St Ambroix a eu lieu afin d'apporter aide aux plus démunis, puisque c'est le point le plus proche de Barjac.

Une collecte alimentaire a eu lieu les 19 et 20 décembre, devant le magasin Shopi, remportant un grand succès.

Le fourgon municipal a amené toutes ces denrées à l'ancienne gare de St Ambroix, lieu du Resto. Un voyage de vêtements d'enfants (turbulettes, doudounes, pulls, etc) a été également remis aux gestionnaires de St Ambroix. Le camion municipal a servi également pour le transport de marchandises du centre de Nîmes à celui de St Ambroix.

Arlette LAGORSSE

La commission culturelle

regroupe plusieurs fois par an, élus et non-élus. Absente dans plusieurs communes de notre importance, elle propose soirées et manifestations artistiques qui sont devenues des rendez-vous annuels pour nombre d'entre vous, que nous voulons toujours les plus accessibles.



Exposition d'été, Pascal Mahou

■ Ainsi en 2003, la commission culturelle vous a proposé **plusieurs expositions dans les salles du Château** (exposition collective de Pierre Chapon, en avril et de Pascal Mahou) et dans la bibliothèque, dont celle de Michel Fraysse.

■ **Trois jours de théâtre en avril**, avec le groupe des Théatropes.

■ **Des concerts**, avec l'ensemble vocal des Cévennes et l'ensemble Maestros et jeunes talents, l'ensemble Petruciani, jazz du printemps.

■ **Des spectacles en direction des enfants** avec le Philharmonique de la Rouquette, et pour Noël, Jofroi et la conteuse Françoise Diep pour les plus petits.

■ **Des soirées conte** avec Thérèse Carnet en juillet, et Catherine Zarcate en novembre.

■ **Des conférences** presque chaque mois aux thèmes locaux ou internationaux, historiques ou actuels. Ces rendez-vous mensuels gratuits, gérés et présentés par Jean-Michel Bovy, remportent un vif succès.

→ **Février**
« BARJAC, à travers ses noms de lieux » par Pierre MAZODIER, occitaniste régional reconnu avec Laurent DELAUZUN, archiviste communal.

→ **Avril**
Jean-Yves LOUDE et le CAP-VERT

→ **Septembre**
Journées du Patrimoine : visite du donjon et château des Comtes du Roure et visite commentée des rues de BARJAC par Laurent DELAUZUN, archiviste communal.

→ **Octobre**
« BARJAC et ses lieux-dits » par Pierre MAZODIER et Laurent DELAUZUN, archiviste communal.

→ **Novembre**
« Pierre de BARJAC troubadour, sa chanson et son interprétation » par Alain BOU-

RAS, Professeur et écrivain avec Laurent DELAUZUN, archiviste communal

→ **Décembre**
« La Pyramide de KHEOPS » : analyse constructive et architecturale par Jean-Patrice GOIDIN, architecte DPLG ayant une résidence aux Cauquières à BARJAC.

Merci de votre fidélité, témoignage de votre curiosité.

Michèle PELATANT



La pyramide du Khéops avec J.P. Goidin

Pour 2004, quelques dates à retenir

- > **6 mars**, concert classique guitare
- > **16,17,18 avril**, Les Théatropes.
- > **24 avril**, conférence sur le protestantisme à Barjac
- > **mai**, conférence avec Eric Toussin
- > **20 ou 21 juin**, fête de la musique
- > **juin**, conférence d'Alain Raybaud sur les auteurs de romans policiers Montalban et Canilleri
- > **à l'automne**, théâtre, avec une création La Fosse aux loups



Exposition collective : Bernard Hugues, André Balme, Heini Delafont, Pierre Chapon, Jean-Marc Scotti, Philippe Diany

Bibliothèque, année 2003

L'équipe de la bibliothèque est heureuse de vous dresser le bilan d'une année d'actions autour du livre et des ses acteurs. Acquisitions, animations, expositions...

Nous espérons avoir exploité au maximum les différentes possibilités culturelles qu'offre le cadre de la bibliothèque en vous proposant des activités tout au long de l'année. En voici un aperçu...

Quelques chiffres

La bibliothèque ne cesse de se développer depuis l'ouverture au public de la fin de l'année 2000.

En effet, le nombre de lecteurs atteint cette année 250 inscrits contre 216 en fin 2002, la proportion de résidents barjacois étant de 70%. Une augmentation comme celle-ci nous permet d'y voir une fidélisation de la part de nos lecteurs. Cette fidélité est renforcée par le nombre de prêts toujours en augmentation : 6218 prêts, soit une centaine de plus que l'année dernière.

Mais cette année, la tendance s'inverse, les adultes ont emprunté plus de documents que le lectorat jeune :

2002
2933 : prêts adultes
3219 prêts jeunes
2003
3399 prêts adultes
2819 prêts jeunes

Dans un souci de diversité et de renouvellement, le fonds de la bibliothèque s'est ainsi enrichi de 800 documents cette année (dont 1/4 grâce à vos dons).

Ce renouvellement de livres vous permet de parcourir des étagères aux titres plus actuels et devrait vous faire découvrir notre espace documentaire où débats de société et livres d'actualité sont exposés.

N'hésitez pas à parcourir tous les rayonnages : vous serez peut-être surpris...

Le fonds de la bibliothèque se porte ainsi à 5310 ouvrages que viennent alimenter les prêts de la Bibliothèque départementale de prêt pour porter le nombre de documents disponibles à plus de 6000. Vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Les expositions

Cette année a été riche en expositions diverses du mois de Janvier à Décembre.

• **La première fut celle de Sonia Liska**, artiste peintre, en Janvier et Février.

Cette expo venait illustrer un conte pour enfants et Sonia a superbement réalisé l'exercice sur de grands panneaux, combinant, papier, peinture, calligraphie, collages, etc...

Ce conte est une initiation à la calligraphie chinoise et a permis à Sonia de réaliser un travail plein de création, très vivant qui s'est parfaitement marié au cadre de la Bibliothèque.

• **Au printemps, ce furent les élèves de l'atelier Art Plaisir (sous la direction d'Anne Flandin) qui ont exposé leur travail** : tout en douceur et expression, elles ont rendu hommage à la Féminité, un thème exploité sous différents angles et colorant les murs très subtilement jusqu'au mois d'Avril.

• **Puis ce fut le tour de Jean-Yves Loude, ethnologue, écrivain et scénariste** d'investir la bibliothèque avec une superbe collection de photos du Cap-Vert, archipel dont Jean-Yves Loude est un spécialiste. Viviane Lièvre, co-auteur, et l'écrivain nous faisaient découvrir leur travail le temps d'un week-end, à travers projections et conférence. Une exposition qui a enchanté beaucoup de monde et fait découvrir de nouveaux horizons à nos lecteurs.

• **Au mois de juillet, Monique-Marie Faurichon** a rafraîchi ses toiles de paysages cévenols dans la bibliothèque pen-

dant la période estivale après avoir proposé des stages à la bibliothèque.

• **Depuis fin Octobre 2003, Michel Fraysse** affiche ses toiles et ses couleurs sur les murs des anciennes écuries leur apportant un mélange de fantaisie et d'humanité jusqu'au printemps...

Accueil du Centre aéré

La bibliothèque a accueilli avec plaisir l'équipe du Centre aéré et les enfants pour leur proposer des contes en tous genres.

Avec Sonia Liska d'abord, qui a illustré sur de grandes tentures le conte chinois raconté aux enfants. A travers ce conte, il s'agissait d'initier les enfants à la calligraphie chinoise. Ils ont d'ailleurs pu eux-mêmes s'y essayer (pas si facile que ça !) sur les conseils de Sonia. Réalisée en deux fois, cette animation a eu un gros succès pour les enfants présents.

Christine et Elise, une des bénévoles, ont aussi « mis en scène » un conte présenté aux enfants dans la salle de cinéma à l'occasion d'Halloween.

Les enfants sont revenus à la bibliothèque plusieurs fois dans l'année à l'occasion de jeux ou de prêts de livres. Et il en sera de même pour 2004 !

Accueil des scolaires

Les enfants des écoles de Barjac viennent régulièrement à la bibliothèque et ce sont les premiers « dévoreurs » de livres puisqu'ils couvrent à eux seuls les 3/4 des prêts jeunesse.

Lectures, contes, présentation de livres, nous essayons d'encadrer au mieux ces enfants qui sont nos futurs lecteurs. Ces derniers lisent de plus en plus de romans et les documentaires animaliers ont encore la faveur des petits.

■ Bibliothèque, année 2003 (suite)

■ Les animations

Cette année a été ponctuée de plusieurs rendez-vous auxquels vous avez répondu présent.

- Le premier rendez-vous culturel de l'année est le festival de cinéma **Randonnée au Sud** qui associe projections, conférences et débats autour de la Méditerranée.

La bibliothèque s'est associée à cette manifestation tournée autour de la Tunisie et de l'Italie.

Ainsi, Corto Maltese étant à l'honneur sur l'écran, un prêt exceptionnel d'ouvrages autour de l'aventurier et de son créateur, Hugo Pratt, nous a permis d'approfondir cet univers, sur papier cette fois ! Une sélection d'ouvrages qui a été très prisée par nos lecteurs (BD comprises !).

- Le premier semestre 2002 a été marqué par le stage d'écriture qui a réuni quelques écrivains en herbe autour de Monique-Marie Faurichon de l'association l'Art, la Plume et la Culture de Saint-Florent sur Anzonnet.

Pendant plusieurs mois, un lundi était consacré à la rédaction personnelle et collective de textes, permettant de confronter différentes visions de l'écriture et les axes pour l'aborder.

- C'est avec les ados de Barjac de 12 à 14 ans qu'un collectif s'est créé autour de la lutte contre le racisme.

Les ados ont travaillé de Mars à Juin autour de textes de chansons exprimant le droit à la différence.

Nougaro, Brel, Manu Chao, Brassens, Mc Solaar... ils ont découvert ou redécouvert certaines chansons et c'est dans un esprit fraternel qu'ils se sont retrouvés à la bibliothèque mercredi et samedi pendant 3 mois !

Normalement prévue pour la Fête de la Musique du 21 Juin et retardée pour des raisons techniques, leur expo est actuellement au Château.

Je tenais ici à tirer mon chapeau à ces



Après-midi conte avec Danièle Grondein

ados qui se sont accrochés à ce projet malgré les difficultés et ont fait preuve de beaucoup de maturité...

- **Octobre est le mois de Lire en Fête**, animation à laquelle la bibliothèque s'associe évidemment.

Cette année, nous avons fait appel à Danièle Grondein, auteur de livres pour la jeunesse, qui est venue animer le samedi 18 octobre des ateliers avec les enfants intéressés.

Jeux de mots, création, imagination, calembours... ils ont pu se familiariser avec les mots et la lecture dans un contexte de détente et d'humour ! Vous avez été nombreux à participer à cet événement qui a plu à tout le monde.

Cette journée a été relayée par Olga le samedi matin, en créant un panneau où les jeux de mots sont à l'honneur. Merci aux enfants de leur travail !

- Pour finir, citons la participation de la bibliothèque au **Téléthon 2003 en Décembre** : le stockage et la mise à disposition des dons de livres ont permis de faire connaître à nouveau la bibliothèque... et de faire une petite cagnotte pour le Téléthon. Merci à tous !

Animations diverses, travail avec les sco-

laire et le Centre Aéré, exposition, achats de livres... Cette année 2003 a été riche en manifestations. Il en sera de même en 2004 avec déjà des expositions et des animations prévues.

Nous tenons à remercier l'équipe des bénévoles passés et présents, car ils sont aussi le cœur de la bibliothèque.

Alors merci à :

Claude et Georges, Claudie, Adeline, Olga, Marthe, Elise, Stéphanie, Mylène, Josiane, Marie et Bernard, Sonia et Michèle.

A bientôt !

Christine

Jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque

mardi : 17h à 19h

mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h

jeudi : 9h à 12h

vendredi : 9h à 12h

samedi : 10h à 12h et 14h à 16h

Cinéma

Cette année, 3.677 spectateurs sont venus le vendredi soir au cinéma REGAIN, soit 300 spectateurs de plus qu'en 2002.

Nous devons y ajouter les jeunes spectateurs de « L'École au Cinéma » venus des écoles de :

Barjac, Molières, Bessèges et depuis septembre Rousson, et les spectateurs du cinéma de plein air de l'été.

En janvier 2003, organisation des premières rencontres « Randonnée au Sud » où nous avons eu l'honneur et l'immense plaisir de recevoir Fitouri, BELHIBA et Paul CARPITA, réalisateurs atypiques de films tunisiens et « marseillais ». Rencontres chaleureuses et pleines de soleil avec nos voisins méditerranéens.

La programmation est toujours réalisée en collaboration avec le cinéma « Le Navire » d'Aubenas.

Vous avez pu voir en 2003, 7 films élus parmi les 10 meilleurs films de l'année par les critiques spécialisées. Mais le public goûte aussi beaucoup aux films à grand spectacle (et gros budget). C'est pourquoi Matrix II et III, Fanfan la tulipe, Taxi III, Le Seigneur des Anneaux, Gangs of New-York, le Livre de la Jun-



Merci Paul Carpita d'être venu.

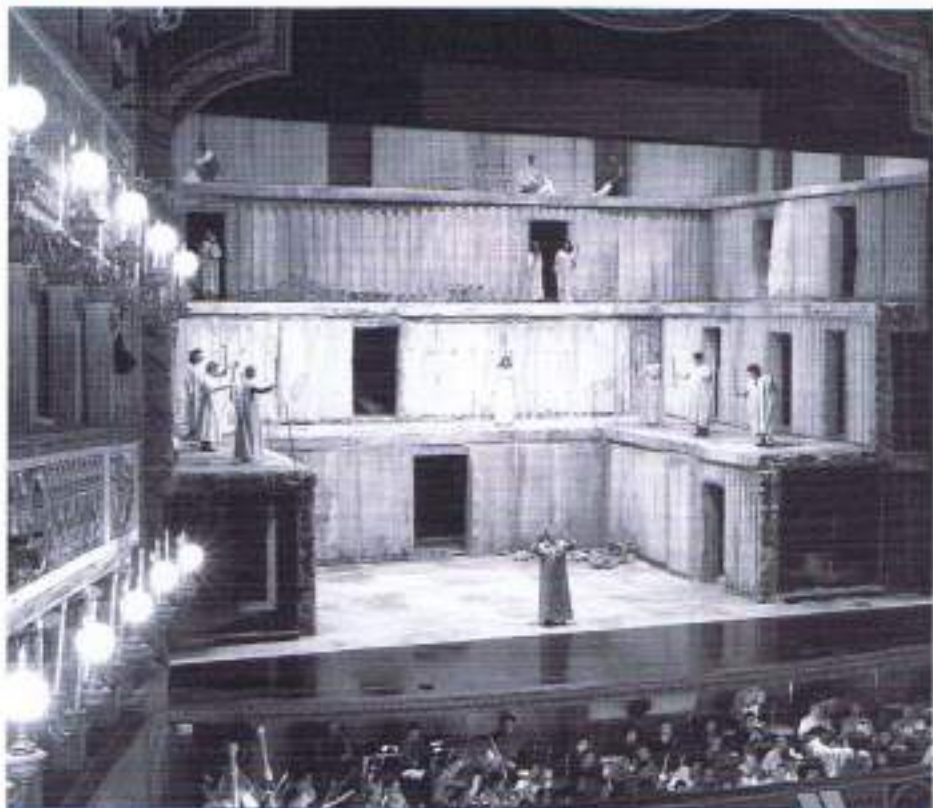
gle II, le Monde de Nemo et d'autres, ont eux aussi été programmés.

La programmation est disponible chaque début de mois dans tous les com-

merces, au ciné, à la mairie et sur répondeur au 04.66.24.55.03.

A noter
la salle a été classée
ART ET ESSAI

Evénement



Contraste du baroque et du classique à l'opéra de Naples pour « Electre ». Décors et costumes conçus à Barjac par l'entrepreneur artiste, Anselm Kiefer.

Don

Remerciements à Madame Dany DANG POIROT pour le don de la gravure « oubliés ou sacrifiés » lors des événements de la guerre en IRAK. Cette gravure est installée au secrétariat de la Mairie.



Dany Dang offre une gravure qui dit son horreur de la guerre

Festival Chansons de Parole

« Il faudrait déclarer le Festival de Barjac, Chansons de Parole, d'intérêt public. » Ainsi se terminait un article de Télérama en juin 2003.

Nous avons tenu le pari ! Il semble bien que cette année, le Festival fût un sans faute : artistes ravis, public ébloui, salle comble, succès des rencontres, des débats.

Cette année, il n'y a que du bonheur à faire le bilan artistique après tant d'années où nous tenons bon, fidèles à notre démarche de poésie et d'humanisme, de défense des créateurs, dans une programmation toujours aussi pointue et rigoureuse, loin des circuits faciles et marchands quelle joie de voir le succès remporté par cette chanson que certains, il y a encore quelques années, auraient pu estimer ringarde.

N'est-ce pas formidable de pouvoir offrir aujourd'hui, à Jacques Bertin par exemple, une salle comble et passionnée. Cette "Chanson de parole", plus vivante que jamais, peut très bien reprendre sa place dans l'univers culturel et artistique.

Chanson de parole est devenu un concept, un terme à part entière, repris un peu partout, et Barjac est devenu une référence.

Tout cela fait penser sans trop de crainte que "Chanson de parole" va atteindre sa

pleine maturité pour sa 10^e édition, avec un 6^e jour de festival et un nouveau site.

✓ Quelques chiffres maintenant pour bien prendre conscience de ce que représente aussi le Festival au-delà du point de vue artistique.

Le festival a généré 72 emplois (artistes et techniciens). Nous avons loué 81 chambres d'hôtes et 3 gîtes.

Le nombre de spectateurs a dépassé les 5000, 5292 pour être exact. Ce qui est merveilleux et assure au village une ambiance festivalière mais aussi des retombées économiques importantes en terme d'hébergement, de restauration et de commerce en général.

✓ Nous pouvons dire aussi qu'il s'agit d'un événement national et même international au regard de la provenance des spectateurs.

Pendant le festival, il faut bien sûr accueillir les artistes, préparer des loges, organiser des navettes jusqu'à Avignon ou Montélimar, accueillir le public, le placer, organiser la vente des disques... bref tout cela ne pourrait se faire sans une équipe de bénévoles : 38 personnes nous ont solidement aidés cette année.

Et pour finir, soulignons le partenariat efficace qui nous lie avec la Mairie de Barjac et son personnel, les Productions du Soleil et Familles Rurales.

Merci à tous et bon vent pour le Festival 2004.

Jean-Michel BOVY,
président



Le festival, c'est aussi dans la rue

Quelques mots sur un festival engagé

Ce festival fut marqué quotidiennement par des manifestations de grande sympathie avec les intermittents du spectacle, artistes et techniciens.

Avignon avait démontré que si la culture avait un prix, elle pouvait aussi rapporter gros à l'économie d'une ville. C'est bien la première fois que cela était mis en évidence pour nos économistes libéraux. Eux qui semblent, à chaque subvention allouée, nous faire bien comprendre, à nous, entrepreneurs de spectacles, bénévoles de surcroît, que nous avons bien de la chance d'avoir des dispensateurs d'aides si compréhensifs. Mais à quoi aurait servi de se suicider à Barjac, en supprimant le festival, comme certains groupes d'intermittents, artistes et techniciens venus de l'extérieur nous pressaient de le faire, voulaient même nous l'imposer ?

C'était oublier que le premier festival en 1992 avec Jean Vasca, Edouard Chaulet et Jean Ferrat avait été construit déjà sur une base militante, plaçant « l'auteur, compositeur, interprète » et la culture en général comme une exception ne pouvant être intégrés dans les circuits marchands, déjà entre les mains de quelques « Majors ».

Voilà en quoi aussi ce festival 2003, neuvième édition, fut une réussite de l'équipe de « Chant Libre ».

Jean Talouarn



Inauguration sous les platanes avec Tutti Frutti

La Révolution Française à Barjac

Les événements d'Avril 1796

*I*n'existe que peu d'ouvrages parlant des événements révolutionnaires à Barjac. Pourtant certains de ses habitants prirent une part active à la contre-révolution (les Camps de Jalès (2)). Suite à la chute du comte de SAILLANS à Banne (juillet 1792), le mouvement contre-Révolutionnaire resta présent sur la région (3). Ce sont les registres d'Etat-Civil de Barjac qui nous ont permis de retrouver un des événements les plus importants de la période révolutionnaire avec l'assassinat des deux officiers de la garde nationale qui étaient en poste à Barjac en 1796. Le récit qui suit est la transcription exacte du Procès verbal établi le 17 avril 1796 (28 germinal an IV (1)). Il est suivi par le rapport fait à l'administration Centrale du département le 02 mai suivant. (5)

«Ce jour est comparu en la maison commune Jean Baptiste DESAIFRES, juge de paix du canton de Barjac, lequel est assisté de deux assesseurs, Pierre BRUNEAU 37 ans et Jean Louis MARTIN 60 ans, lesquels ont été instruits qu'il existait deux cadavres exposés sur le vieux chemin de Vagnas.

Le sieur DESAIFRES a été informé par la rumeur publique qu'une troupe de gens armés était arrivée hier à 2 heures de l'après-midi (Par d'autres sources, on sait qu'ils étaient près de 300, venus de l'Ardèche toute proche (4)).

Lesquels ont arrêté les deux officiers qui commandaient le détachement en garnison. Ils désarmèrent ensuite ledit détachement et assassinèrent les deux officiers.

Ils coupèrent ensuite l'Arbre de la liberté qui avait été planté au devant du couvent.

Le juge de paix s'est transporté près le, ci-devant, couvent des Capucins à Barjac, servant de caserne audit détachement et a vu que l'arbre de la liberté, qui avait été planté au-devant du couvent, avait été coupé par le pied et que les pierres de la couverture du pied d'estal avaient été jetées par terre.

Étant entré dans la caserne le juge et ses assesseurs ont trouvé la porte qui est à droite en entrant dans le corridor, renversée par terre et celle qui est à gauche en entrant enfoncée.

Ils ont ensuite trouvé les portes des différentes chambres ouvertes et ont reconnu qu'il y avait 28 lits à l'usage du détachement, avec leur paille, matelas, draps, couvertures et traversins.

Il n'a été trouvé par contre dans ladite caserne que quatre volontaires de la dite garnison dont un seul avait un sabre et aucun autre avait des armes. Aucune autre arme n'a été trouvée dans ladite caserne. (L'histoire ne dit pas ce que sont devenus les autres gardes nationaux. Il est possible, comme cela s'est produit dans des communes voisines, qu'ils aient été enrôlés dans cette armée Contre-Révolutionnaire).

Le juge, ses assesseurs sortent ensuite avec les quatre volontaires qui ont dit s'appeler Jean Baptiste RAOUL du Malzieu près de Mende, Bernard ROSSEL du Grand Villard, Jean Baptiste ESTABLET de Chateauneuf, canonnier et Guillaume QUITTUT, de Barbarane. Ils sont accompagnés du Sieur Louis BONHOMME, chirurgien demeurant à Barjac, dont l'assistance a été requise.

Tous se transportent ensuite sur l'ancien chemin de Barjac à Vagnas, ou étant au-dessous l'ancienne tannerie du sieur Louis PAYAN (voir plan ci-après), il y a été trouvé un cadavre de la taille d'environ 5 pieds et trois pouces, âgé d'environ 36 ans, ayant les cheveux châtain, la barbe noire, une chemise ensanglantée, étant vêtu d'un habit bleu, d'une veste rouge, étant sans culotte, bas et souliers. Il est constaté trace de cinq coups sur le cadavre, à l'estomac, qui semble avoir été fait avec armes à feu ou baïonnettes. Le sieur Bonhomme remarque que l'individu est décédé la veille, que ses blessures sont des coups de balles ou de baïonnette.

Il a été reconnu par les quatre volontaires comme étant le lieutenant du détachement, à savoir Jean BARDON d'Arles en Roussillon. En conséquence de quoi ledit lieutenant peut être inhumé suivant les formes ordinaires. ROSSEL et RAOUL ont ensuite remis au juge le portefeuille en peau rouge qu'ils ont dit avoir trouvé sur le cadavre. Il a été trouvé

dans celui-ci la nomination de Jean BARDON sous-lieutenant à une lieutenance dans le troisième bataillon des Pyrénées-Orientales, deux états des hommes dudit détachement et six lettres à son adresse.

Dans ce portefeuille a été trouvé deux assisgnats de 125 livres chacun et un de vingt-cinq livres, des lettres à l'adresse d'André ARTHUR dont plusieurs sont datées de Moreillas, un mémoire d'état d'hommes et quelques papiers inutiles.



Ce portefeuille sur lequel a été mis deux bandes de papiers qui se croisent est scellé.

Ensuite, ils ont suivi le chemin et trouvé sur le côté droit de celui-ci et sur le bas du champ appartenant au citoyen GRAFFAND, un autre cadavre qui était sans soulier ni chapeau, ayant un habit, un gilet, un bas de couleur bleue, déculotté d'un gros drap blanc, la tête, le visage et les mains ensanglantées, âgé d'environ quarante ans, de la taille d'environ cinq pieds un pouce.

Les quatre volontaires l'ont reconnu comme étant leur capitaine, se nommant André ARTHUR, de la commune de Moreillas.

Sur son corps a été remarquée une blessure à côté de l'oreille droite, ledit cadavre ayant le coup coupé. Le Sieur Bonhomme constate ensuite que le cadavre a reçu une balle du côté de l'oreille droite et un coup de sabre au coup et qu'il était mort depuis hier de ses blessures.

Étant donné que toutes les constatations d'usage ont été faites, le corps dudit Arthur sera enterré suivant les formes de coutume.

Deux des volontaires, RAOUL et ROSSEL ont ensuite remis au sieur DESAIFRES, une montre d'argent avec son cordon et un portefeuille qu'ils ont dit avoir trouvé sur le cadavre.

l'endroit où se trouvait le cadavre dudit ARTHUR. Sur ce pistolet a aussi été posé un sceau.

Ce jour, les quatre volontaires sont convoqués à quatre heures de l'après-midi par-devant le juge de paix afin de faire leur déclaration, sur les faits et circonstances de ces assassinats.

Le procès verbal est ensuite transcrit sur le registre d'état civil de Barjac et signé par le juge ses assesseurs et le sieur François GRIOLET adjoint municipal de la commune.»

Suite à ces événements, un rapport est établi pour la séance de l'administration centrale du Département du Gard du 13 Floréal, 4^{ème} année Républicaine (02 mai 1796), par le citoyen TROUPEL, membre de l'administration et son commissaire dans les communes troublées par les rebelles. (5). Ce rapport nous permet de mieux situer un des principaux événements qui fit l'histoire de Barjac en cette période troublée.

«Ma correspondance, citoyens collègues, vous a instruits de mes opérations. Je viens vous présenter l'ensemble et vous mettre à même de prendre les mesures que vous croi-

rez propre à consolider la tranquillité dont jouissent dans ce moment les environs de Saint-Ambroix et Barjac et à maintenir l'exécution des lois dans cette partie de votre ressort.

Les mouvements qui ont éclaté dans l'Ardèche étaient annoncés depuis longtemps par une agitation sourde dont la commotion se faisait sentir dans les communes de ce côté des limites du département.

Une malheureuse expérience des troubles de 1791 (Les camps de Jalès) vous avait appris à vous méfier de ces contrées, aussi le plus petit détail sur les manœuvres des ennemis de la patrie provoqua votre surveillance et je ne crains pas de l'avancer, l'audace des rebelles n'aurait peut-être pas éclaté si les réquisitions que vous aviez faites dans le temps au général BARBENTANE, avaient été promptement exécutées, si ce général avait profité de l'éveil que vous lui donniez, s'il avait secondé votre zèle, si enfin l'administration de l'Ardèche avait mieux approfondi les renseignements que vous lui transmettiez.

Je suis loin de l'accuser, elle a pu être entraînée dans cette sécurité dangereuse par des rapports inexacts ou partiaux. Elle a trop présumé des sentiments civiques de ses administrés dans cette partie de son ressort. Un concert de mesures sages, une action combinée auraient déconcerté le projet des rebelles et les forçant à construire des nouveaux plans les auraient obligés à renoncer à celui dont ils ont commencé l'exécution.

Le plan de vandaliser la contrée existe. Il a des ramifications étendues, beaucoup de partisans secrets, de protecteurs adroits. Le royalisme l'enfante, le fanatisme le soutient. L'anarchie l'encourage, l'existence de ce plan est pour une vérité démontrée. Il est aisé de la rendre sensible à tout homme de bonne foi.

Les chefs de cette conjuration ont reconnu l'impossibilité d'opérer une grande réunion de rebelles sans compromettre le succès de leurs entreprises. Cette difficulté que la surveillance active des bons républicains, rendait plus insurmontable, leur fit concevoir

sans doute le projet de faire éclater des séditions presque le même jour sur les limites de plusieurs départements, afin de persuader que leur nombre était considérable, de le grossir par cette crainte, par cet appel presque général, d'occuper à la fois, beaucoup de troupes républicaines, de susciter des troubles dans toutes les principales villes, ainsi de retenir chez elle la garde Nationale sédentaire. Dans ce désordre, d'opérer la jonction des rebelles, d'en constituer une armée à laquelle un des principaux conjurés aurait été placé. C'est ainsi que s'expliquent les jacqueries du rebelle Dominique ALLIER, qui entrant dans Barjac, annonça que le brave général CHATEAUNEUF-RANDON était arrêté à Montpellier, que la ville de Toulouse s'était révoltée, que la guerre civile était dans Montpellier et dans Nîmes et que plusieurs départements s'étaient levés en masse. (C'est ce même Dominique ALLIER, frère de l'un des principaux protagonistes des Camps de Jalès (Claude ALLIER, curé de Chambonas), qui est à la tête de la bande armée qui va commettre les deux assassinats).

C'est ainsi que s'explique la réunion des rebelles à Barjac, venus le même jour, arrivant presque à la même heure des départements du Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche, c'est ainsi que s'expliquent les rassemblements opérés dans l'Ardèche, la Lozère, la Haute-Loire et autres.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Vous avez su profiter du moment, votre surveillance a rompu cette chaîne, et si vous n'avez pas pu prévenir l'incursion qu'on a fait sur votre territoire, vous avez du moins arrêté le torrent en le signalant au général CHATEAUNEUF-RANDON qui, dans son zèle infatigable, la sagesse de ses mesures, dans la marche rapide, dans la bravoure des troupes qu'il commande, dans l'accord et le généreux dévouement des gardes nationales sédentaires trouve les moyens assurés d'anéantir les rebelles.

J'ai cru nécessaire, citoyens collègues, de donner à mon rapport cette espèce d'introduction ce qui me reste à vous dire ne sera

qu'une courte analyse de ma correspondance et de la situation politique dans laquelle se trouvent les communes de la partie de votre ressort ou vous m'avez envoyé en mission.

L'incursion que des brigands étrangers à votre département avaient fait à Barjac, les rapports qui vous furent transmis sur l'état des environs de Jalès provoquèrent votre arrêté du 29 germinal. Quelque difficile et périlleuse que fut la commission dont vous me char-



giez, mon devoir était de la remplir avec toute l'activité, la prudence et l'énergie que commandaient les circonstances.

Le quartier général était établi à Alais. C'est de là que je m'empressais d'annoncer aux communes de Saint-Ambroix, de Barjac et autres environnantes, que vous m'avez nommé votre commissaire. C'est de là que par ma lettre du 29 au soir, je vous rendis un premier compte des détails qui nous étaient parvenus.

Nous apprenions que Barjac était évacué, que les rebelles avaient été battus par le bra-

ve Général MOTTE qui leur avait enlevé le petit canon dont ils s'étaient emparés à Barjac, qui leur avait fait quatre prisonniers au nombre desquels se trouvait FABREGAT (ancien notaire de Banne et membre influent des camps de Jalès en 1791), et quoique nous n'eussions encore aucune nouvelle de la marche de la colonne commandée par le Général BOISSET, nous arrêtâmes néanmoins de transférer le quartier général d'Alais à Pottelières pour être plus à portée des lieux insurgés, rendre nos mesures plus promptes en même temps, plus efficaces, étonner les rebelles par notre présence.....

..... Ma lettre du 1^{er} floréal vous annonçait que le Général BOISSET s'était déjà rendu à Barjac, qu'il s'était replié sur le Saint-Esprit (Pont-Saint-Esprit), pour conserver cette position indispensable à garder pour exécuter le projet de faire une battue générale.

..... C'est par ma lettre du 4 floréal que je vous rend compte de notre voyage à Barjac. Nous ne pûmes pas pénétrer les mystères des événements arrivés à Barjac les 27 et 28 germinal. L'administration municipale de cette commune peint l'incursion des rebelles comme subite, elle assure que la ville fut tellement surprise qu'ils n'eurent pas le moyen de se rendre à la maison commune pour délibérer, qu'assemblée par l'ordre des rebelles, l'administration se livra trop à la douleur et qu'elle n'eut point le courage de prendre aucune détermination (Il est à noter que les autorités municipales ont mis plus de 24 heures à intervenir. Pourquoi ont-ils mis tant de temps ?). Parmi les circonstances qui semblent accuser cette administration d'imprévoyance, d'insouciance et de faiblesse, il est un trait qui paraît rassurer sur ses principes, celui d'avoir refusé de donner au chef des rebelles la liste des prescriptions qu'ils demandaient. Il ne m'a pas été possible de recueillir d'autres renseignements que ceux qui sont consignés dans les procès verbaux qui vous ont été transmis, le jour que nous rentrâmes dans Barjac, les habitants paraissaient n'être pas encore revenus de la frayeur. Notre présence, bien loin de les rassurer leur

faisait craindre l'exercice de quelque vengeance. Il était difficile pour ne pas dire impossible de démêler les sentiments qui les agitaient. Il était politique de les ramener par l'exemple d'une conduite dont le but n'est pas d'accuser toute une ville de complicité, mais de chercher soigneusement les grands coupables. Ce principe de justice nous dirigea, la garde nationale fut assemblée et fortement stimulée par l'honneur et par le devoir, le juge de paix nous rendit compte de ses démarches. Je lui fournis une liste de témoins qu'on m'avait désigné. Je le blâmai de n'avoir pas mis plus d'activité sur la confection d'une procédure qui devait découvrir les complices de l'incursion et peut-être la marche des rebelles. Il s'excusa sur la frayeur que lui avait imprimée la descente des rebelles, sur le besoin qu'il avait eu de se tenir caché, il me promit de faire tous ses efforts et se mit en devoir de remplir ses promesses. La municipalité nous protesta de son dévouement à la république, nous conjura de ne pas la juger sur les apparences, qu'elle avait été surprise par des étrangers qui avaient à l'instant répandu la terreur dans la ville, qu'enfin elle n'était que malheureuse (NB / les registres de délibérations du conseil municipal de Barjac ont disparu, pour la période 1795-1800). Le Général CHATEAUNEUF-RANDON passa la garnison de Barjac en revue ainsi que la Garde Nationale, et nous ordonna que le lendemain 5 floréal (24 avril), il serait célébré une fête funèbre en l'honneur des malheureuses victimes des rebelles. C'est par le fanatisme que les ennemis de la république travaillent les têtes faibles, ce sentiment enfante le mépris de la mort, alors la force le raidit, la rigueur l'éprouve, la justice seule la vérité, la douceur l'éteignent. La conduite que les rebelles ont tenue à Barjac est propre à dessiller les yeux même des plus égarés. Les excès et les meurtres qu'ils y ont commis, l'intention qu'ils ont manifesté d'organiser le pillage en établissant des taxes exorbitantes dévoile leur mystère d'iniquité.

La grande majorité des habitants de Barjac nous a paru maîtrisée par la cruelle passion du fanatisme, vous ne devez pas perdre un

seul instant de vue cette commune, ce mal ne nous a pas paru sans remède, les esprits sont disposés à recevoir le joug salutaire de la loi, ils aimeront la république lorsqu'ils seront détrompés des fausses idées qu'on leur a données de ce gouvernement, qu'on leur a dépeint, sans doute comme tyrannique et cruel, ils seront bons et généreux citoyens lorsqu'ils auront l'intime conviction que la république ne commande pas la conscience et qu'elle laisse à tous ses enfants le libre et paisible exercice de tout culte qui ne trouble pas l'ordre public. Le grand œuvre est celui du temps, de la sollicitude paternelle du gouvernement, de votre zèle et de l'exécution rigoureuse des lois. L'administration municipale du canton de Rivière eut la bonté de se rendre aussi sur mon invitation à Potelières, commune dépendante de son ressort, il paraît que le compte que me rendit cette administration qu'elle s'est conduite avec beaucoup de zèle et de prudence, elle ordonna que tous les soirs l'agent municipal de chaque commune ferait l'appel nominal des citoyens pour être instruits de ceux qui manquaient et des motifs de leur absence, cette circonstance était impérieusement commandée par les circonstances. Elle fit faire des patrouilles et fit exécuter rigoureusement les dispositions de la loi du 10 vendémiaire. Elle prévint les cantons voisins des événements arrivés à Barjac.

L'agent municipal de la commune de Saint Jean ainsi que son adjoint sont fortement accusés par un grand nombre de leur concitoyens d'apporter beaucoup de négligence souvent de partialité dans l'exercice de leur fonction. Une autre partie de citoyens est tentée de diviniser ces magistrats de manière qu'il est très difficile de démêler la vérité à travers les passions et les voiles dont les deux parties la couvrent. Il est constant néanmoins que la garde nationale n'est point organisée, que le peu de citoyens qui font leur service ne sont que d'un certain parti.

J'ai fortement ordonné la prompt organisation de la garde Nationale, j'ai chargé l'agent municipal de vous rendre compte de son travail et j'invite l'administration à le sur-

veiller très particulièrement. J'ose espérer cependant que mes vives exhortations ne resteront pas sans effet et que si la Garde nationale de Saint Jean s'organise ainsi que j'ai lieu de la croire, les partis qui divisent cette commune se réuniront.

Je passai la journée du 5 à Saint Ambroix, la position de cette ville est plus critique qu'on ne saurait le peindre, deux partis se distinguent mais pas autrement que sous le nom de CATHOLIQUES et de PROTESTANTS. L'un est aussi fanatique, aussi exaspéré que l'autre : La Garde Nationale n'est point organisée, ceux qui la composent se méfient de ceux qui ont le droit d'y être admis.

Ma lettre du 6, datée d'Alais vous annonce les dispositions que nous avons prises pour l'établissement de garnisons, vous êtes instruit que le général a laissé 100 hommes à Barjac, 100 à Saint-Ambroix, 100 à Banne et 200 au Saint Esprit.

C'est tout ce qu'il pouvait faire avec un si petit nombre de troupes...»

Il ne m'a malheureusement pas été possible de retrouver aux AD du Gard les Procès-verbaux d'arrestation des coupables ni même la trace d'un jugement sur cette affaire. Il est donc probable que les responsables de ces meurtres n'aient jamais été jugés, à l'exception peut-être de Dominique ALLIER.

Cet épisode de l'histoire Révolutionnaire de Barjac est des plus importants. Il nous permet de constater que, parmi les habitants de Barjac et peut-être à cause de la proximité avec l'Ardèche vendéenne, certains furent plutôt distants, voire hostiles, aux idées Révolutionnaires et ne montrèrent pas un zèle des plus déterminés à contrer ces mouvements.

Laurent Delauzun

Sources et bibliographie :

- (1) : registre d'Etat civil de Barjac 1794-1796, année 1796 page 25 à 31.
- (2) : « Les Camps de Jallès » par F. BOISSIN, voir aussi la bibliographie à la fin de l'ouvrage de Florence REVERGER en (3).
- (3) : « Les troubles dans le canton de Banne : des masques armés à la chouannerie » par Florence REVERGER, Bibliothèque municipale de Barjac.
- (4) : même référence que dessus, pages 74 et 75.
- (5) : Série L 421, Archives Départementales du Gard, copie J. M. Conte.

Les toponymes de Barjac



À partir des recherches effectuées sur les documents cadastraux (Compoix (1), Brevettes (2), matrices et plans) et registres notariaux de Barjac (certains datant du 14^{ème} siècle), j'ai pu relever la présence de près de 300 noms de terroirs et lieux-dits sur Barjac pendant la période allant de 1350 à aujourd'hui. Seuls la moitié d'entre eux sont existants actuellement. J'ai donc délibérément choisi d'étudier l'ensemble de ces noms, permettant ainsi de mieux connaître ce que fut le passé toponymique de Barjac (une publication à paraître

courant 2004, permettra aux Barjacois de parfaire leur connaissance sur l'origine de leurs terroirs, leurs rues, ou bien leurs mas). Pour connaître l'origine de ses noms, je me suis appuyé sur le concours de Pierre MAZODIER, Jacques ASTOR, ou bien Paul FABRE, spécialistes qui, par leurs connaissances (ou leurs ouvrages) sur ce sujet m'ont permis de résoudre de nombreuses difficultés sémantiques. En introduction donc à cet opuscule à paraître, il m'a semblé utile de présenter dans la revue municipale un «échantillon» des lieux-dits, présents autour du centre ancien de Barjac.

■ **Bourdarie (le Ruisseau de)** : (actuellement écrit le ruisseau de Bourdarie, tout comme en 1836, Plan cad., section AB). Nom porté par un lotissement : «le Bourdarie». 1634 : le vallat du Bourdaric (3)

J'ai pu constater dans certaines communes proches de Barjac, (les Vans, Vallon, Saint André de Cruzieres...) la présence de ruisseaux de ce nom qui ont tous la particularité de se situer à proximité et en contrebas des villages cités.

Origines : La constatation faite de la présence de ruisseaux de ce nom, à proximité de centres anciens, est en relation avec le sens d'égout qu'a *bordarià* en tant que nom de ruisseau. Issu de *bord*, immondice, le dérivé *bordarià* est lexicalisé avec le sens de «Balayures, ordures». En toponymie, Bourdarie a le sens de décharge publique et en tant que ruisseau celui d'égout (4).

■ **Brugas** : (actuellement écrit Brugas, tout comme en 1836, Plan cad., section B 3 et B 5)

1634 : Brujas ou Brujas de la Granjasse, sur le chemin d'Arguen ou, Brujas près le mas du Portal (3).

Ce terroir est maintenant divisé en trois parties. Deux d'entre elles sont dénommés Brugas et sont séparées par le lieu-dit la Granjasse.

Origines : Bruguère représente le nom de la bruyère en Occitan. Par déformation, le terme «brugas» ou «brujas» indique un endroit où se trouve de la bruyère (4).

■ **Chazote** : (actuellement écrit Chazote, tout comme en 1836, Plan cad., section B5)

1634 : Chazaute ou Chazes Hautes (3)

1733 : Chazaute (voir Brevette 1732, fol 44, CC5 AM Barjac)

1778 : Chazautes (voir Brevette 1732, fol 64, CC5 AM Barjac)

Origines : La racine *casa* est à l'origine de ce nom. Comme l'Espagnol et l'Italien, l'ancien Occitan avait le terme *casa*, pour désigner la maison. Re-

présentant la cabane, la construction rudimentaire, en latin classique, il remplacera le latin *domus* dans le sens de maison, en ancien occitan et dans le Français pré-littéraire, avant d'être éliminé par *ostal* et *maison*. (4). On le trouve sous sa forme simple, *caze*, *case*, et dans les zones où le *c* initial passe à *ch*, *chase*, *chaze*.

Ce terme vient vraisemblablement d'une différenciation géographique entre la chaze d'en haut et celle d'en bas. C'est la lecture du Compoix de 1634, entre autres, qui permet d'établir l'origine de cette différence. Sur le terrain, on peut s'apercevoir qu'effectivement Chazote domine Barjac, et notamment «la chaze» située sur la route de Bessas.

■ **Cornier (le)** : (actuellement écrit le Cornier, comme en 1836, Plan cad., section C 1)

1528 : Al cornier (2 E 16 3, registre notarié, AD 30)

1634 : le Courmier (le travers du ..., la serre du ...) (3)

1734 : Le Cornier (voir Brevette 1732, fol 47, CC5 AM Barjac)

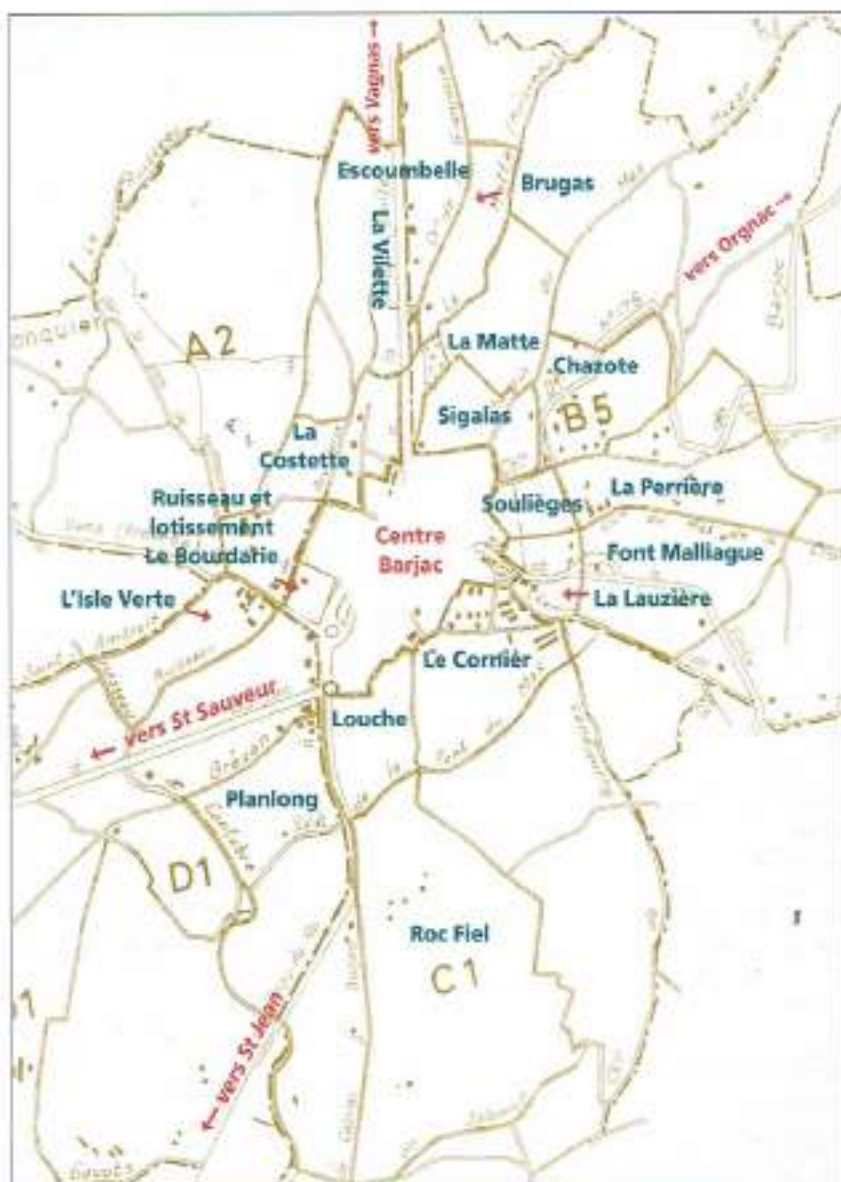
Origines : Ce terme vient de l'occitan *cornier* et du franco-provençal *cornièr*, le cornouiller (voir définition dans le dictionnaire). Ce sont des dérivés du latin *cornus*, nom sous lequel était connu cet arbuste dans l'Antiquité. Il était apprécié pour la dureté de son bois (4).

■ **Costette (la)** (actuellement écrit la Costette, tout comme en 1836, Plan cad., section A2)

1634 : la Costette (3)

1733 : laCostette (voir Brevette 1732, fol 28, CC5 AM Barjac)

Origines : Le latin *costa* désignait au propre, l'étendue de la limite continentale après laquelle se trouve la mer, et au figuré, le flanc, le côté. Le sens de «partie en pente d'un chemin, d'une route» est issu de celui de versant d'une montagne, d'une colline ; et c'est principalement le sens de versant qui est retenu par la toponymie (4). En l'occurrence, il s'agit là d'une petite pente ou d'un terrain en pente légère.



■ **Escoubelle** : (actuellement écrit Escoubelle, tout comme en 1836, Plan cad., section A2 et B5)

Dès la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, il existe un mas à cet endroit, habité par la famille ROCHEBLAVE (5).

1528 : Las Combelles (2 E 16 5, AD 30)

1634 : Las Combelles (3)

1872 : Les Combelles (7) Les familles GIRAUDON, TAILLAND et PRIVAT y habitent.

Origines : L'appellatif «combe» est hérité du gaulois *cumba*, avec, semble-t-il, le sens général de vallée encaissée. Selon les endroits et, surtout selon la topographie du lieu, la combe prend divers visages, pouvant signifier dans ce cas, petites ou grandes vallées (4).

L'utilisation du pluriel a modifié par la suite la graphie du nom, pour se transformer de «les combelles» à Escoubelle, actuellement.

■ **Font Malliague** : (actuellement écrit Font Malliague, tout comme en 1836, Plan cad., section B 5)

1543 : Font Malhague (AD 30, 2 E 16 29, Me Borgnoignon, notaire de Barjac fol 48)

1550 : Fon malhaguo (AD 30, C 1321)

1634 : Font malliague (la serré de) (3)

1786 : Fonmalliague (voir Brevette 1732, fol 16, CC5 AM Barjac)

Origines : Ce terroir a-t-il un rapport avec Maillac (la font de Maillac) ? S'agit-il de la source qui alimentait en eau le prieuré de Saint Laurent de Maillac antérieurement au 15^{ème} siècle (avec un problème de dénivelé lié au pas-

sage du ruisseau du Bourdarie) ? Questions sans réponse, pour l'instant. Toutefois, dès le 16^{ème} siècle (et certainement avant), la source de Font Malliague va alimenter en eau une fontaine dans le centre ville de Barjac (6).

En latin classique, *fons*, *fontis* (de *fundere*, verser, répandre) désignait la source, la fontaine. «Malliague» pourrait signifier la mauvaise eau, *mal aigue*. Auquel cas, on serait en présence d'une source dont l'eau serait de mauvaise qualité !

Il y a donc manifestement là un problème, quand on sait que cette eau approvisionne Barjac depuis au moins le 16^{ème} siècle.

■ **Isle Verte** : (écrit L'île Verte en 1836), (Section D 1, matrices cadastrales actuelles et celles de 1836).

En 1712 on trouve un lieu-dit «L'île» dont les terrains appartiennent à la famille de MONTEIL (Registres paroissiaux de Barjac). Ce lieu ne figure pas dans les compoix et registres notariaux antérieurement à cette période.

En 1872, il existait une filature sur ce terroir. Le recensement de la population (7) indique la présence de plus de 80 personnes travaillant à cet endroit (dont le filateur, Monsieur Emile GALIMARD).

Origines : Le tracé des cours d'eau, souvent mal définis, leur étalement, l'endossement des terres par les confluences ont déterminé des îles ou des presqu'îles au creux de ces terroirs (4). A Barjac, «l'île verte» est située près du ruisseau du Bourdarie jusqu'en limite du ruisseau du Cantabre, il s'agit donc très vraisemblablement d'un terroir assez humide, lui donnant une couleur spécifique, le vert, d'où son surnom.

■ **Lauzière (la)** : (actuellement écrit *La Lauzière*, tout comme en 1836, *Plan cad.*, section B 5)

1634 : La Lauzière (3)

1786 : la Lauzière (voir Brevette 1732, fol 16, CC5 AM Barjac)

Origines : Nombreux sont les lieux-dits représentant le nom de lausa, la plaque de pierre, l'ardoise, le schiste, la dalle. Parmi les lieux-dits représentant des dérivés de ce terme, on trouve *lausiera*, indiquant certainement la présence sur ce terroir d'une carrière.

Il existe une autre origine possible, venant de la racine *else*, signifiant «yeuse» (synonyme du chêne vert), le même dérivé *-iera* signifiant endroit où l'on peut trouver des chênes verts en importance. (*Leuzière*, devenant par déformation *Lauzière*). Un travail de recherche sur terrain pourrait permettre de soutenir telle ou telle autre hypothèse.

■ **Louche** : (actuellement écrit *Louche*, comme en 1836, *Plan cad.*, section C 1)

1634 : Leache ou Leuche (3)

1759 : Leuche (voir Brevette 1732, fol 41, CC5 AM Barjac)

Origines : Ce quartier appelé Leuche en 1725 (Brevette de Barjac de 1727, fol. 93, AC Barjac, CC 5), est plus anciennement dénommé Leache ou bien Leuche (3).

Par ailleurs, on ne trouve pas de familles LOCHE (ou LOUCHE), présentes sur Barjac avant 1634, et ayant pu donner ce nom à ce terroir. En effet, au plus loin où remontent les archives notariales de Barjac (14^{ème} siècle), ce nom de famille n'est pas mentionné (relevés Chassin du Guerny, AD 30). C'est donc en cherchant l'origine de ce mot (Leache, Leuche) en occitan, que l'on va pouvoir retrouver le sens de ce nom.

Frédéric Mistral dans «le Trésor du Félibrige» parle de l'Aucho (*Aucha* en graphie classique et *ducho* en limousin)

Ce nom vient du «bas latin» *Aucha*, *Auca*, *Olcha*, *Olca*, «vieux français» *Osche*, *Oche*, *Ouche* et du latin *Aucta*, accroissement, lieu fertile. Ce nom peut donc signifier «Champ fertile», ou «morceau de terre de bonne qualité situé à peu de distance du village» (dans la région de La Marche). Il peut aussi s'appliquer à un grand nombre de lieux défrichés depuis très longtemps dans les Alpes» (d'après A de Rochas).

■ **Matte (la)** : (actuellement écrit *la Matte*, tout comme en 1836, *Plan cad.*, section B 5)

1634 : la Matte (3)

1750 : four de la Matte (voir Brevette 1732, fol 167, CC5 AM Barjac) Existence possible d'un four (à chaux ou à pain) sur ce lieu-dit, à cette période.

1767 : la Matte (voir Brevette 1732, fol 88, CC5 AM Barjac)

1872 : La mathe (7) Les familles LOCHE, JOZION et BARRIAL y habitent.

Origines : Ce terme est courant en occitan pour désigner une touffe d'herbe, un ensemble de rejetons poussant sur un vieux tronc d'arbre étêté. Le sens représenté en toponymie est celui d'un fourré ou bouquet d'arbres. C'est le plus connu des termes d'origine pré-indo-européenne ayant trait à la végétation sylvestre : il désigne constamment dans les toponymes, des zones broussaillieuses, des zones de garrigues, des zones boisées sur butte.

■ **Perrière (la)** : (actuellement écrit *la Perrière* tout comme en 1836, *Plan cad.*, section B 5)

1527 : las Peyrières (2 E 16 3, AD 30)

1634 : la Peyrière (3)

1781 : La Peyrière (voir Brevette 1732, fol 16, CC5 AM Barjac).

Origines : En Occitan, une *peirièra* est une carrière de pierre. C'est le sens représenté par de nombreux toponymes en Occitanie. Il existe un autre lieu-dit présent en 1634 appelé «bonnecarrière» et disparu depuis. Il est donc possible qu'il y ait unité géographique entre ces deux lieux.

■ **Planlong** : (actuellement écrit *Planlong*, tout comme en 1836, *Plan cad.*, section C 1 et D 1)

1374 : Plan long (2 E 14 767, AD 30), confrontant route de Barjac à St Jean

1550 : Plan long (C 1321, AD 30)

1634 : Plan long, proche d'Aurefeuil (3)

1772 : Planlong (voir Brevette 1732, fol 10, CC5 AM Barjac)

Origines : Le replat de versant, le sommet plat d'une montagne, un pla-

teau, une plaine, déterminent l'appellatif plan, du latin *planum*, surface plane. Sur le terrain, on est en présence effectivement d'une longue plaine.

■ **Roc Fiel** : (actuellement écrit *Roc fiel*, tout comme en 1836, *Plan cad.*, section C 1)

1448 : Mas d'Aurefeuil, habité par Guillaume DUSSOIRE

1550 : Le dos d'aurefeuil (C 1321, A D 30) ou Aure fuelh

1634 : Aurefeuil, Aurefuel, proche de Plan long ou Vouloubeyre (3)

1754 : Aurefiel (voir Brevette 1732, fol 13, CC5 AM Barjac).

Origines : Ce nom de lieu est lié à l'existence de la famille AUREFEUIL (AURIFOLIO, en latin) présente sur Barjac, dès le 14^{ème} siècle. C'est donc celle-ci qui est, très vraisemblablement, à l'origine de ce lieu-dit. Une déformation importante de ce nom à partir de la fin du 18^{ème} siècle a donné le nom actuel de «Roc Fiel», dont il serait hasardeux de donner un sens étymologique.

■ **Sigalas** : (actuellement écrit *le Sigalas*, tout comme en 1836, *Plan cad.*, section B 5)

1443 : plan de sigalacio (AD 30, Z E 1 1222, page 471)

1634 : Sigalas (le) ou le Sigallas (3)

1743 : le Sigalas (voir Brevette 1732, fol 17, CC5 AM Barjac)

Origines : En toponymie, le nom du seigle a bénéficié d'une riche expansion dans la mesure où, par opposition à la terre fromental, il caractérise des terres froides, aux sols pauvres (4). On est donc en présence d'une terre pauvre, propice à la culture du seigle.

■ **Soulièges** : (actuellement écrit *Soulièges et Souliège* en 1836, *Plan cad.*, section B 5)

1550 : las Soulièges (C 1321, AD 30)

1634 : Soulièges (las) (3)

1775 : les Soulièges (voir Brevette 1732, fol 10, CC5 AM Barjac)

Origines : Il s'agit sans doute d'une variante de *salège* désignant la salsepareille d'Europe ou Liseron épineux dont on consommait les jeunes pousses crues ou cuites à la façon des asperges sauvages.

Un point obscur : Les formes occitanes anciennes donnent la bonne graphie mais avec l'article au féminin, alors que le nom de cette plante est au masculin. Une variante locale ou régionale en genre aux 16^{ème}-18^{ème} siècles est, toutefois, possible (4).

■ **Villette (la)** : Ce lieu-dit ne figure pas sur les différents cadastres de Barjac. Pourtant, dès le premier tiers du 19^{ème} siècle, on retrouve ce nom dans les actes d'état civil de Barjac, des familles LAVIE, BECAMEL, etc, y habitant.

1872 la Villette (7) Quinze familles y habitent ; les REYNAUD, TEYSSIER, GIBON, COUDERC (3), ROMIEU, REBOUL (3), SAPEDE, ISSARNY, BECAMEL, BARRIAL, SALEL, FAVAND et LAVIE.

Origines : Ce lieu-dit est directement lié aux différentes maisons qui vont se construire le long de la route allant de Barjac à Vagnas (qui fut construite au cours du 18^{ème} siècle). On va différencier ce lieu de la ville, toute proche, en surnommant ce quartier «la villette» (petite ville).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

(1) **Compoix** : registre sur lequel se trouvent tous les propriétaires de tous les terrains et maisons non nobles de Barjac, avec le montant de l'imposition demandée pour chacune des terres (il s'agit là de «l'ancêtre» des matrices cadastrales actuelles).

(2) **Brevette** : Registre sur lequel se trouvent tous les changements de propriétaires pour les terres situées sur Barjac. La brevette de 1727 permet de connaître donc toutes les terres qui, entre 1654 (année du dernier compoix existant sur Barjac) et 1727 ont changées de propriétaires indiquant la plus value ou moins value d'imposition.

(3) : Compoix 1634, série CC1, Archives Municipales Barjac

(4) : «Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du midi de la France» par Jacques ASTOR-Edition du Belfroy

(5) Registres paroissiaux de Barjac, Archives Municipales.

(6) Revue Municipale de Barjac 2000

(7) Recensement de la population 1872, AM Barjac

Pierre de Barjac, troubadour occitan, sa chanson

Tot franchement, donna, venh denan vos
 Penre comjat per tos temps a lezer
 E grans merces, quar anc denhetz voler
 Qu'ieu mi tengues per vostr' amor plus gai.
 Tan quau vos plaç; mas eras, pus non us plei.
 Es ben razos que, si voletz aver
 Drut d'autra part que us pueca mais valer
 Ieu l' vos autrey; ja pueis non us en volrai
 Ans n' aurem pueis bon-jolas entre nos
 Et estarem cum si anc res no fos.

Et a la fintòtz temps serai clemos
 Del vostr' afar, qu' aiso n' vualh retenir
 Qu' ieu non lo pueis gitar a non chaler
 Enans sapchatz tostempis vos servirai
 Fors que jamai vostre drutz no serai.
 Si be m' devez encor lo jazer
 Que me promezetz quand n'auriatz lezer
 E non o dic mas quar ieu soing non ai,
 Ans s' ieu 'agues estat tan poderos
 Tal hora vi qu' en fora plus joyos

Mas vos oulatz qu' en sia aziros
 Qu' aissi del tot non vos o dic de ver
 Mas darenant vos o farai parer
 Qu' ieu ai chazuit en lieys cuy emarai
 E vos avetz chausit, qu' ieu ben o sai
 En un tal drut que us fara dechazer
 Et ieu en tal que vol pretz maintenir
 En ui jovens s'apropcha e de vos val;
 Sitot non es de luec tan paratos
 Ili es sivals plus belha e plus pros

E s' i' juras e' l' pleiv de nos dos
 Pot al partir de l' amor dau tener
 Anem nos en en las mans d' un prever
 E solvetz mi e ieu vos solverai
 E pueis poirem quascus d' aqui en lai
 Plus leyalmen autr' amor maintenir
 E s' anc vos fis re que us deya doler
 Perdonas mi, qu' ieu vos perdonarai
 Tot franchement, qu' estien non es je bos
 Si de bon cor non es faiz lo pardos.

Malà donna, tro que m' fezest gelos
 Non fezi ren mal al vostre plazer;
 Mas anc gelos non ac sen ni saber
 Ni ren non sap gelos que s' ditz ni s' fai
 Ni hom non sap lo mal que gelos trai
 Ni patz non a gelos mati ni ser
 Ni en nulh loc gelos non pòt caber
 Per que vos deu plazer quar m' en partrai;
 Qu' assatz val mais a sellui qu' es lebras
 Que ges, sivals tug non son enueyas

Ié que m' devez, si be us sui aziros,
 Prenzetz comjat de mi qu' ieu l' pren de vos

Tout franchement, ma Dame, je viens devant vous
 Prendre congé pour toujours l'esprit tranquille
 Et grand merci pour avoir daigné vouloir
 Me considérer comme votre amour le plus avenant
 Si longtemps qu'il vous plut, mais puisqu'il ne vous plaît plus
 C'est bien normal que vous desiriez avoir
 Un autre amant qui puisse avoir plus de prix pour vous
 Moi, je vous l'accorde, jamais je ne vous en voudrais
 Au contraire nous garderons tous deux, bonne paix
 Et nous resterons comme si de rien n'avait été

Et pour finir en toute circonstance, je serai garant
 De votre cause, car je ne veux en retenir
 Que ce que je ne peux oublier comme si elle était sans importance
 Sachez que dorénavant, je vous servirai en toute circonstance
 Quand bien même je ne serai votre amant
 Et même si vous me devez toujours le toucher
 Que vous m'avez promis quand vous en auriez loisir
 Et je n'en parlerai plus car il ne me préoccupe pas
 Et même si moi j'en avais joui
 Je ne connais personne qui en eut été plus joyeux

Mais vous croyez que j'en ai gardé de la haine
 Or je peux vous dire que ce n'est pas du tout le cas
 Mais désormais je vous le ferai paraître
 Car moi j'ai choisi en vous celle que j'aimerais
 Et vous, vous avez choisi, je ne le sais que trop
 Un tel amant qui vous mènera à la déchéance
 Tandis que moi, je veux vous maintenir en renommée telle
 Que jeunesse s'approche de vous et se reconnaisse de vous
 Et même s'il n'est pas d'un rang aussi élevé
 Il est d'un prix plus beau et plus noble

Et si le serment et l'accord de nous deux
 Devait encore rester dans la séparation amoureuse
 Alors ensemble nous confier à un prêtre
 Et délèze-moi et moi je vous délèze des vôtres
 Et puis nous pourrions chacun dorénavant
 Plus loyalement vivre un autre amour
 Et si je ne vour ai, par mes actes, fait souffrir
 Pardonnez-moi et moi je vous pardonnerai
 En toute sincérité; vu que ce n'est jamais bon
 Si de bon cœur le pardon n'est pas accordé

Méchante femme, qui m'avez rendu jaloux
 Alors que je n'ai fait que chercher votre plaisir
 Mais un jaloux n'a jamais eu ni sens, ni sagesse
 Il ne sait, un jaloux, ce qu'il dit, ni ce qu'il fait
 On ne peut pas savoir le mal qu'un jaloux porte en lui
 Ni par un jaloux n'a, ni matin ni soir
 Et en nul lieu un jaloux ne peut rester en place
 Et puisque cela vous agré, il faut que je vous quitte
 Ce qui veut mieux pour celui qui est lépreux
 Plutôt que d'être pour les autres cause d'angoisse

Par la foi que vous me devez, puisque je vous suis objet de haine
 Vous prendrez congé de moi, et ce sera réciproque.

La deuxième version (Florence) reprend les deux premiers vers de la chanson
 Tout franchement donna veig denat vos
 tout franchement, je viens devant vous
 Prendre comjat per tos temps a lezer
 prendre congé pour toujours l'esprit tranquille

Cette seule chanson du troubadour Pierre de BARIAC serait conservée à la bibliothèque Nationale.
 C'est Jean de NOSTRADAMUS (frère de Michel) qui permit la redécouverte du texte de ce poète
 occitan, publié dans l'ouvrage *La vie des plus célèbres et anciens poètes provençaux, qui ont
 vécu du temps des comtes de Provence*, en 1575.

Si nous ne connaissons pas au jour d'hui avec certitude le lien familial précis qui unissaient cet auteur
 avec les BARIAC, seigneurs du lieu, il semblerait possible toutefois qu'il s'agisse d'un Pierre de

BARIAC, habitant à Fereyrolle, né au tout début du 13^{ème} siècle. Ce texte aurait donc été produit
 plutôt dans le premier tiers de ce siècle.

Cette chanson est originale, non pas à cause du thème de la rupture et de la séparation qui fait
 le fonds de la plus grande partie des chansons «troubadouresques» de l'époque mais, par leurs
 aspects bien particuliers.

La singularité de ce texte réside en fait, d'une part dans la proposition d'aller voir un prêtre pour
 se délier d'un pacte tacite et d'autre part par l'aveu de jalousie qui donne un accent personnel
 au texte et qui présente un défaut attribué le plupart du temps à l'ennemi du troubadour le
busengier (le calomniateur) ou le vieux mari, défaut abominable que nous ne voyons jamais
 revendiqué par les troubadours...

Extrait du texte d'Alain BOURAS (conférence de novembre 2003)

Commission Enfance - Jeunesse

L'événement le plus important de cette année restera bien sûr l'ouverture du foyer des jeunes, conjointement à la pérennisation du poste d'animateur municipal.

A l'heure où beaucoup promulguent des arrêtés couvre-feux et le recrutement de policiers municipaux, c'est un sacré pari sur l'avenir et la jeunesse qu'entreprend la Municipalité.

C'est Jérôme LOUART, titulaire du précédent poste « d'emploi jeune » qui était pressenti pour occuper la fonction d'animateur. Il a préféré voguer vers d'autres cieux. Merci Jérôme, pour cette collaboration de cinq ans, et que ton avenir soit porté par le vent du succès.

**BRICE CANONGE,
NOTRE NOUVEL ANIMATEUR**



Le conseil municipal a choisi de recruter Brice CANONGE à ce poste par un contrat à durée déterminée. Pour aider au bon fonctionnement du

foyer des jeunes, un comité de pilotage composé de membres élus par les jeunes, de représentants de la Municipalité, du monde associatif a vu le jour.

Du matériel vidéo du plus bel effet trouve d'ores et déjà sa place dans ce foyer en attendant une table extérieure de tennis de table, la création d'un journal et bien d'autres projets.

Coût du foyer : 118.000 € ttc

LE SPORT, ÉCOLE DE LA VIE

Le sport occupe une place privilégiée à Barjac. Non pas le sport élitiste où règne l'argent roi, l'hypocrisie du dopage, et la haine de l'adversaire, mais bien le sport de masse, le sport pour tous, le sport convivial et le sport école de la vie.

S'il était besoin de se rassurer sur l'avenir de ce sport là, le nombre de licenciés et de pratiquants dans les associations sportives Barjacoises nous comblerait aisément.

En effet partout, le nombre d'adhérents est à la hausse, et l'on vient de tout le Barjaqués se livrer à son sport favori à Barjac que se soit chez les boulistes, les footballeurs, les judokas, la danse, le tennis, sans oublier le tir à l'arc.

Malgré tout ce dynamisme sportif a besoin de toute notre attention afin d'encourager son développement exponentiel. La Municipalité s'y emploie à hauteur de ses moyens, tant financiers, que matériels.

→ 2003 aura vu l'inauguration des courts de tennis municipaux rénovés ainsi que les vingt ans du tennis club.

→ Grande satisfaction également avec la renaissance du duathlon du Barjaqués, promis à retrouver à nouveau son succès d'antan.



Impressionnant

→ La cyclo-sportive «la ronde des helviens» a connu pour sa première année d'existence une participation de près de 400 coureurs, sur un circuit tracé autour de la célèbre voie romaine. Ce rassemblement est appelé à

devenir un classique du genre. Merci à l'Espoir Cycliste Nimois qui apporte son précieux concours à la commission sportive municipale pour l'organisation, entre autres, de cette épreuve.

→ Une belle organisation également, à mettre au compte cette fois-ci, de l'association des parents d'élèves de l'école publique de Barjac avec les foulées du Barjaqués. Cette course pédestre de 10 kms, voit les coureurs traverser au long de leur périple,



le château. Il n'y a que deux compétitions en Europe à oser ainsi mêler sport, culture et histoire. Bravo !

→ Au rang des satisfactions, il ne faut pas

oublier le challenge départemental des jeunes archers, organisé par l'Arc club dans les bois communaux du côté des cèdres. Afin d'aider à la pérennisation de ce club, le premier semestre verra, suite à l'ouverture de la déchetterie, la Municipalité terminer la réhabilitation de l'ancienne décharge, afin de la transformer en terrain de tir à l'arc en extérieur.

→ Le maintenant traditionnel téléthon est l'occasion pour certains de s'adonner ce jour-là, à une activité sportive au travers du défi endurance ou des diverses démonstrations sportives, tout en mêlant convivialité et générosité.

→ En projet pour 2004, le retour du cross des enfants, une course d'orientation, mais aussi, (c'est un coup parti !) l'aménagement d'un parcours de santé et d'un espace per-



Jacques Allio, créateur du duathlon

manent d'orientation aux cèdres pour un montant de 12.620 € TTC.

Ce rapide et non exhaustif bilan des activités sportives barjacoises, ne vous donne-t-il pas envie de chausser à votre tour vos baskets ? Alors, rendez-vous au sein de la commission sportive municipale ou dans les associations, le meilleur accueil vous y sera réservé !

Bruno DIVOL
Adjoint délégué Jeunesse et Sport

OUVERTURE DU FOYER MUNICIPAL LE BARJAC

Depuis le mois de novembre, le foyer municipal des jeunes de Barjac fonctionne les mercredi et samedi après-midi pendant la période scolaire (l'encadrement et l'animation étant assurés par Brice CANONGE, éducateur sportif municipal).

Il s'agit d'une ancienne remise en pierre rachetée, rénovée et emménagée par la municipalité pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Ce local équipé dispose :

- de mobilier,
- d'un coin cuisine/mini-bar,
- de jeux
- de matériel divers
- d'une très conviviale mezzanine que la municipalité équipe actuellement de canapés,
- d'un ensemble « home cinéma » complet ! Un rétroprojecteur, un lecteur enregistreur de DVD, des hauts-parleurs permettant à la fois d'écouter de la musique ou d'enregistrer puis visionner en différé une émission sur l'actualité par exemple.
- L'installation d'une table extérieure de tennis de table est prévue pour les beaux jours.

Cet espace est réservé aux jeunes de 11 à 17 ans et la participation aux activités est pour le moment gratuite.

Il s'agit d'un point central, d'une structure permettant aux jeunes de se retrouver, de gérer et organiser leur temps libre. Pour cela, différentes activités sont proposées les mercredi et samedi après-midi en période scolaire. Les activités organisées et cadrées (pratiques sportives ou culturelles, atelier d'aide aux devoirs) sont couplées à des périodes de mise en libre service du foyer et des équipements (en présence de l'animateur). Les jeunes fréquentant le foyer ont pu notamment jouer à divers jeux de société, au tennis de table, participer à des goûters, des après-midi crêpes, loto.

Le programme mensuel, les dates et les horaires de fonctionnement sont affichés au foyer des jeunes.

Pour cette nouvelle année les jeunes auront comme objectif de définir puis réaliser un projet, dans le cadre de l'emménagement du foyer.

→ Le café des parents aura également lieu au foyer des jeunes tous les derniers mardi soir du mois.



à La Croix de Beauzon

GARDERIE MUNICIPALE

C'est un service gratuit offert par la municipalité de Barjac.

Cette garderie accueille tous les enfants scolarisés à Barjac, âgés de 2 à 12 ans, en donnant priorité aux parents qui travaillent.

Elle est encadrée par :

Delphine GAGNE
et Marie-Claude VINOLO.

La garderie est ouverte :

à partir de 7h45 le matin jusqu'à 8h30, et de 16h30 à 18h15 après la sortie des classes.

CENTRE DE LOISIRS



Cette année le Centre aéré a fonctionné du 7 juillet au 22 août.

L'équipe d'animation composée du directeur, Jérôme Louart, des animatrices, Delphine Gagne, Sylvie Brisson, Marie-Claire Aymard, Marie-Claude Vinolo et de l'animatrice stagiaire, Mélanie Bourthoumiou, a été une fois de plus performante car la fréquentation des enfants a encore augmenté avec une moyenne de vingt enfants par jour.



Retour de séjour à Méaudras (Vercors) avec un chauffeur particulier !

De plus, les programmes étaient très attrayants :

- deux mini-camps,
 - de nombreuses sorties (Amazonia, la Bouscarasse, le parc des oiseaux, la ferme aux cochons...)
 - de multiples travaux manuels et jeux sportifs.
- Le traditionnel goûter de fin de Centre, concocté par les enfants, a attiré bon nombre de parents.

MERCREDI ET PETITES VACANCES



Nos animatrices Sylvie Brisson et Delphine Gagne ont établi des programmes remarquables avec un thème mensuel. Bon nombre de travaux manuels ont permis aux enfants de décorer leur chambre.

Cette année Christine, la bibliothécaire municipale et Sonia Liska, artiste barjacoise, ont proposé aux enfants un atelier calligraphie. Ils ont ainsi pu utiliser la plume et l'encre.

Les sorties comme au musée de la préhistoire, à la neige, au cirque Pindex, à l'aquarium tropical, l'équitation ont été très appréciées des enfants.

Pour l'année 2004, nos animatrices vont encore se surpasser, alors venez nombreux, elles vous attendent.

"CONTRAT TEMPS LIBRE" : UN OUTIL FINANCIER EN FAVEUR DES JEUNES

Désireux de développer les actions en faveur des enfants et adolescents, le Conseil Municipal a pris le pari de leur proposer des activités de qualité, dignes des grandes villes, tout en appliquant une politique tarifaire permettant l'accessibilité au plus grand nombre. En effet, les tarifs proposés aux familles intègrent une large prise en charge de la Commune avec l'aide financière de la CAF. Cette volonté municipale de développement des actions en faveur des jeunes s'est concrétisée par la signature d'un « contrat temps libre » avec la CAF prenant effet au 01/01/2002 et permettant un cofinancement à hauteur de 60 % sur l'effort financier supplémentaire de la Commune, consacré à ces activités.

Des objectifs sur 3 ans ont été dégagés : développement du Centre de loisirs été, mercredi, petites vacances, accueil périscolaire, club ados, création d'un foyer des jeunes... Un grand pas a été franchi avec l'ouverture, fin 2003, du foyer des jeunes.

	Barjacois communes adhérentes	Extérieurs communes NON adhérentes
Centre de loisirs 4/11 ans		
Mercredi	1/2 journée : 4 € journée : 5,50 €	1/2 journée : 6,10 € journée : 9,15 €
Vacances scolaires	prix à la semaine 1 ^{er} enfant : 32 € - 2 ^e : enfant 23 € prix à la journée 8 €*	journée : 20 €
* si l'enfant est présent au moins 4 jours dans la semaine, le tarif semaine sera appliqué		
Club 12/17 ans		
Semaine	Famille imposable : 15 € Famille NON imposable : 9 €	30 €
Séjour	107 €	au prix de revient en fonction de chaque séjour
Restauration		
Ticket cantine	mercredis/petites vacances : 2,45 € vacances d'été : 2,60 €	4,64 €

Centre de secours



Le permis de construire de l'extension de la caserne est signé, les appels d'offres lancés.

Voici donc le projet présenté pour la Sainte Barbe à Barjac.

Voici, détaillée par commune et par type, les missions réalisées en 2003

	VSAV	Secours routiers	Feux urbains	Feux forêts et ERPU	Dispositif préventifs	OPS diverses	Activités de services	Total
Barjac	120	6	10	6		60	1	203
Bessas	5	1	1	2				10
Fons/Lussan	1			3				4
Issirac	7							7
Méjanhes Le Clap	1					9		10
Montclus	7	3	1	2		9		22
Rivieres	14			1		6		21
Rochegeude	11	2	2	3		10		28
St André de Cruzieres								0
St Jean de Marvéjols	35	9	1			12		57
St Privat de Champclos	26	2	1	3		5		37
St Sauveur de Cruzières	11	3	1	3		4		22
Tharaux				1		14		15
Autres communes	4	3	1	28	118	19	153	326
Total	243	29	18	52	118	139	163	752

VSAV : secours à victimes à domicile, sur la voie publique, accidents du travail, accidents de loisirs.

Secours routiers : accidents de la circulation. Feux urbains : feux d'habitations, de cheminées, de locaux divers, de containers à ordures, de véhicules.

Feux de forêts et de l'espace rural et péri-urbain : feux de broussailles, garrigues, filches, dépôts d'ordures et forêts.

Dispositifs préventifs : opérations liées aux risques feux de forêts (groupes d'interventions, vigies, patrouilles dangers, vols de reconnaissance) et aux phénomènes météorologiques exceptionnels (groupes d'interventions prédisposés dans les zones à risques).

Opérations diverses : sauvetages ou mises en sécurité de personnes, protections de biens, sorties pour prévenir un accident, destructions d'insectes, inondations, sauvetages d'animaux, ballage voie publique, contrôles des points d'eau.

Activité de service : formations, visites de prévention, entretien mécanique, réunions de services, manœuvres unités spécialisées.

SIVU DE DFCI CEZE-ARDECHE

Le syndicat intercommunal de défense des forêts contre l'incendie, composé des communes du canton a procédé en 2003 aux réparations des pistes et chemins forestiers ravagés par les terribles pluies d'octobre 2002. C'est l'entreprise PELLET-CHEIREZY qui a rénové les 18 kilomètres de pistes dont la réfection (coût 77.500€ TTC) a été subventionnée à 100%.

Pour BARJAC, ce sont 6 kms rénovés principalement autour des dolmens pour un coût de 16.000€ TTC. L'aspect primordial de ces pistes est l'utilisation potentielle par les sapeurs-pompiers pour les patrouilles de surveillance ou lors d'incendies. Elles permettent ainsi un excellent maillage des bois communaux. L'autre aspect est la facilité pour tous : chasseurs, randonneurs, VTT de s'approprier ainsi l'espace communal.

On voit bien là l'avantage d'une saine coopération intercommunale dont BARJAC est à l'initiative.

Bruno DIVOL



Le comité des fêtes



→ A l'aube d'une nouvelle année, Claudine Proux succède à Marcel Arnaud (2^e de gauche à droite).

→ Les foires à la brocante, tout un art à Barjac



ESB

un nouveau départ

Amis sportifs, le vœu exprimé l'année dernière vient de se réaliser !

L'Ecole de Foot a repris cette saison sous la conduite de Damien NONNENMACHER qui entraîne les Débutants et les Poussins. Il est à noter l'excellent travail fourni par Damien. Une trentaine de jeunes foulent à nouveau la pelouse du stade : un plaisir immense partagé par tout un village.

Par contre, les responsables de l'Association ont dû supprimer une équipe Séniors (momentanément nous l'espérons) : la faute à un manque d'effectif ou à un manque de sérieux de la part de « licenciés fantômes ».

Au niveau sportif, le début de saison est difficile pour l'équipe « poussins » mais satisfaisant pour l'équipe « débutants ». Les seniors comptent 2 victoires, 3 nuls et 2 défaites en 7 matchs dont 5 à l'extérieur. La seconde partie du championnat devrait leur être favorable avec les matchs à domicile et un stade rénové par les instances municipales.

Amis et supporters de l'Etoile Sportive Barjacoise, ne vous faites aucun souci notre étoile brillera encore longtemps.

Le Président,
Cyril GILLES

FNATH

section Barjac

association des accidentés de la vie

LA FNATH de BARJAC est l'une des Associations du groupement du Gard qui compte près de 3000 adhérents.

Elle s'adresse à tous : accidentés du travail, de la route, de la vie toute entière.

Elle a également une branche « Mutuelle Complémentaire de Santé » (MATH)

Notre section de BARJAC fait également partie, avec le groupement du Gard d'une fédéra-

tion Nationale dont le siège est à SAINT ETIENNE.

Tous les deuxièmes vendredis du mois se tient une permanence dans la salle du 3^{ème} âge, au Château de Barjac.

Pour plus d'information

tél. 04.66.24.71.22

04.66.24.41.55

ou à Alès au 04.66.52.21.25

Joseph Louise ZEHNER

CHASSE

Groupement des chasseurs de sangliers à Barjac

Voilà 2004 qui arrive et une saison de chasse bien remplie qui se termine, ce fut un succès incomparable.

Les cèdres ont de plus en plus de succès, les associations ainsi que les barjacois viennent y faire leurs fêtes et profitent de cette verdure exceptionnelle.

De nouveaux chasseurs nous ont rejoints, cela prouve qu'il y a une bonne ambiance et que l'on passe du bon temps, mais hélas notre local devient de plus en plus étroit.

Toute la saison nous avons eu un supporter de marque Monsieur ARLAUD, qui avec ses 94 ans assistait en tant que spectateur à la battue et nous renseignait sur le passage des sangliers, je peux vous dire qu'il en voyait plus que nous ! Il était heureux et se régalait, nous aussi.

Le Président,
Yves SOULIER



→ Une sacrée pièce !

HARMONIE

"Les Enfants de Barjac"



→ Toujours fidèle au monument aux morts

Ambiance, bonne humeur, sourires, trois expressions qui sont les maîtres-mots de la doctrine de l'Harmonie « les Enfants de Barjac », dansez, chantez au rythme des pasodoubles, rock, marches...

Autant de styles variés interprétés par ce groupe musical. Révez à l'écoute d'une symphonie.

Venez rejoindre notre association "Les Enfants de Barjac", la porte vous est ouverte...

Guillaume NADAL

Forum Arts 2003

Au fil des ans ce grand rendez-vous des arts est devenu un événement majeur, l'intérêt du public et des artistes ne cessant de croître. Ce rendez-vous des artistes professionnels dans les salles du château se fera désormais en Septembre.

Le forum des arts a subi une grande peine avec la perte de notre ami BERNARD HUGUES qui reste toujours présent parmi nous.

2003 une opportunité remarquable en Mai dans les rues de Barjac.

Cette année nous avons inauguré un second rendez-vous : les arts en milieu rural.

Il a été agréable de rencontrer et mieux connaître les peintres, les plasticiens et les sculpteurs... qui ont trouvé chez nous le calme, la lumière, le cadre indispensable à l'épanouissement de leur art.

Nous renouvellerons ces expériences en accueillant des jeunes artistes connus, inconnus, les écoles d'art qui voudront se joindre à nous.

Nous contacter au 04.66.24.53.00 ou au 04.66.24.56.57.

L'atelier manuel animé par Mme Monique Chauve fonctionne d'autre part régulièrement le mardi après-midi dans les salles au rez-de-chaussée du château. On y réalise peinture sur soie, céramique, poterie, cartonnage, etc...

Nicole MAILLE,
Présidente



Le chœur de Barjac

Le Chœur de Barjac - Association LASCIA FARE MI - composée d'environ 25 choristes amateurs, propose en 2004, après une saison enrichissante consacrée au Requiem de Mozart, un programme dédié aux compositeurs des écoles française, russe et allemande des 19^e et 20^e siècles : petites pièces à capella ou avec piano de Camille Saint-Saëns, Gabriel Fauré, Maurice Ravel, Claude Debussy...

Parallèlement à ce répertoire à découvrir ou à redécouvrir, le chœur a également pour objectif dans un esprit d'ouverture, de monter avec d'autres chorales, des oeuvres qui

nécessitent des moyens plus importants en choristes et en musiciens.

Dans cette optique, il prépare actuellement la Symphonie des Psaumes d'Igor Stravinski pour chœurs et orchestre (une centaine d'exécutants) qui sera donnée en concert, à l'été 2004, à Barjac et dans la région, en collaboration avec la Chorale « Ad Libitum » d'Aubenas, sous la direction de Vincent De Meester.

D'autres projets communs pourraient voir le jour, selon les opportunités, au plan local ou régional.

René GUELIN

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces activités, n'hésitez pas à contacter :

Dominique Ruffier
présidente de l'association
Tél. 04.66.25.72.22
e-mail : domi30960@aol.com

François-Xavier Nonnenmacher
chef de chœur
Tél. 04.66.24.72.03

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 20h à 22h30
salle des Tentures au Château de Barjac.

Tennis club



→ On a fêté les 20 ans du club

Revenons sur la saison 2003 qui fût riche en événements sportifs mais aussi extra-sportifs.

En effet, pour la Cinquième année consécutive, l'effectif de l'école de tennis est en augmentation. Cette évolution positive est due à l'excellent travail effectué par l'équipe enseignante, sous la responsabilité de Gilles Rey (moniteur d'état) et Andrée Ribard. Basée sur une pédagogie ludique et technique, adaptée à tous les âges et à tous les niveaux, la pratique du tennis est ainsi un formidable outil d'apprentissage du sport. Ceci est d'autant plus vrai, que depuis 2 ans, les

enfants âgés de 5 à 6 ans peuvent apprendre avec Audrey Sarrazin, les fondements du tennis à travers des jeux sur le nouveau cours de mini-tennis.

En ce qui concerne l'enseignement des adultes, de nombreuses possibilités sont également offertes. En effet, que l'on soit sportif dans l'âme, attiré par la compétition ou bien que l'on veuille pratiquer un tennis loisir, le club propose deux types d'enseignements adaptés à ces profils.

→ Au niveau des compétitions, la saison 2003 fût marquée par une excellente prestation de l'équipe 1 homme. Amenée par son capitaine Olivier Molko, cette équipe accède en 2004 à la division supérieure en champion-

nat du Gard et a réalisé un très beau parcours en coupe régionale en perdant en 1/8 de finale. **Les 3 autres équipes adultes et les 2 équipes jeunes n'ont pas démerité**, en réalisant de très belles performances dans les différentes compétitions départementales et régionales.

→ L'événement majeur de cette saison reste la journée du 13 juin. C'est par cette belle et chaude journée de juin, que le club a fêté son 20^e anniversaire et l'inauguration des nouveaux courts de tennis.

Cette soirée a débuté par un match exhibition qui a opposé deux joueuses de niveau national et notamment Aurore Hugetto, nouvelle championne de France 2003. A la suite des discours du président du club Bruno Borie, du président de comité départemental de tennis Pierre Gonzales et du Maire de Barjac Edouard Chaulet, les nombreux invités ont pu échanger autour d'un verre et terminer la soirée par un repas dansant. C'est donc dans une ambiance festive et conviviale que le club a marqué une page de son histoire, à la grande satisfaction des personnes qui ont participé à l'organisation de cet événement.

En souhaitant que d'autres pages tout aussi agréables puissent ponctuer la vie de ce club...

Bruno BORIE,
Président.



→ L'école de tennis

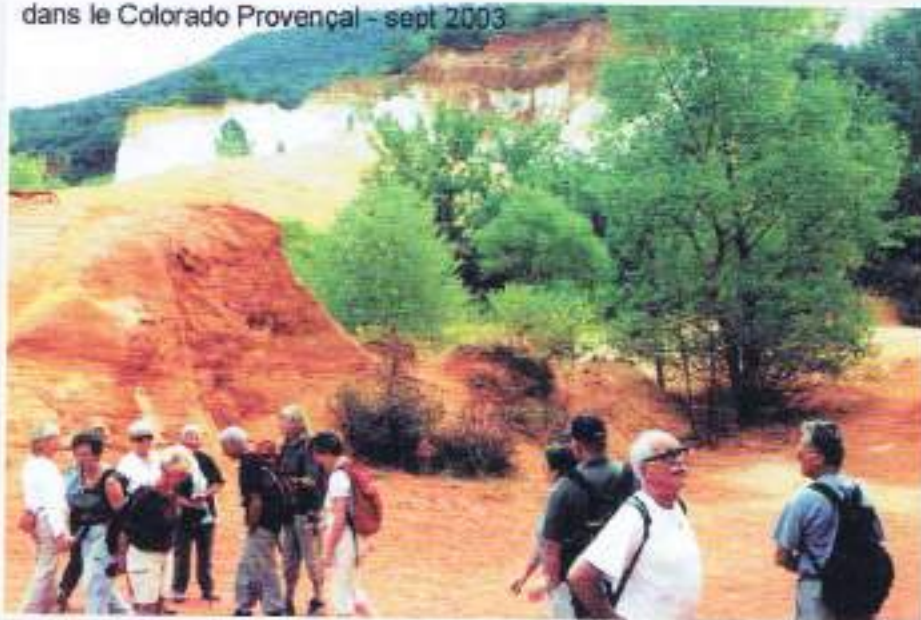
Activités du tennis club de Barjac

- Lundi, mardi, jeudi soir : entraînements adultes
- Mercredi après-midi : mini tennis (enfants de 5 à 7 ans)
- Mercredi et samedi après-midi : école de tennis (jeunes de 8 à 16 ans)
- Samedi matin : entraînements adultes débutants.

Rando-Cèze

... du plaisir !

dans le Colorado Provençal - sept 2003



Au départ, retrouver ses amis, suivre un accompagnateur qui s'est « décarcassé » pour faire cette rando sympa... et la découverte de ce que l'on n'avait pas su voir !

Oui, du plaisir dans ses chaussures... Mettre un pied devant l'autre, suivre ceux qui sont toujours devant... Savoir qu'il y en a d'autres qui suivent, se savoir entouré, échanger, vivre intensément...

Le plaisir du silence qui se fait quand la côte est un peu rude, économiser sa salive et son souffle, transpirer néanmoins, mais savoir qu'en haut tous se retrouveront, reprendront leur souffle et repartiront de plus belle.

Le plaisir de l'attente, l'estomac dans les talons, que soit trouvée « la salle à manger » du jour : pas trop tôt, mais pas trop tard, au soleil quand il fait un peu froid, à l'ombre dans le cas inverse ; abritée, s'il fait du vent, avec un peu de confort si possible (un muret, un tronc, de l'herbe drue) et pour le plaisir des yeux, un panorama.

Le plaisir de partager le vin de pays, la pâtisserie maison préparée la veille avec la dose d'amitié nécessaire et le goût inimitable d'un repas tiré du sac, mais quel repas...

Puis quand chacun se sent prêt pour la sieste... un bruissement, un remue-ménage

qui présage d'un départ imminent. Le sac rebouclé, c'est à nouveau les sentiers, les calades, les pistes, les éboulis, les sous-bois... Et quelquefois, le plaisir qui fait trébucher, eh oui... quand on a regardé un merveilleux horizon, une vieille bâtisse apparaissant au détour du sentier, peut-être lourde d'un prestigieux passé, ou le tronc meurtri d'un arbre centenaire, ou tout bêtement parce l'heure avançant, les jambes se sont ramollies... de plaisir.

Et puis ce sera le plaisir de retrouver les voitures, le retour à la maison, plaisir du repos et la recherche impatiente du programme de la prochaine sortie... Pour le plaisir, comme dit la chanson...

Jeanine CANTO,
Présidente,

Rando-Cèze,

association affiliée à la F.F.R.P.

(Fédération Française de Randonnée Pédestre)
organisent des marches adaptées à tous les niveaux.

Contactez

Yvon Wagner,
accompagnateur diplômé
ou Jeanine Canto, présidente
tel. 04 66 24 70 09

Le calendrier du trimestre en cours est disponible dans le hall de la mairie et à l'Office du Tourisme

Sport Plaisir

les filles du cours du jeudi soir

L'Association Sport Plaisir accueille cette année les cours de danse de Jordane BALMELLE qui ont lieu le mercredi, à la salle de sports « Ecurie des Maréchaux » et comptent une quarantaine de participantes. Un spectacle sera donné courant mai.

Quant aux cours de mise en forme : cette année, le cours du mardi après-midi a repris en plus du cours du jeudi soir, avec de nombreuses adhérentes et beaucoup de plaisir.

La Présidente
Simone MATHIS



R.P.O.

Après deux ans de transition, le début de cette année a vu l'élection d'un nouveau président, Alain Besson, qui a recadré et re-dynamisé les activités de l'association dans ses buts originaux.

AG : le 9 février au château de Barjac, diaporama (60 personnes)

■ Sorties mensuelles en voiture

- 15 mars, visite du château d'Aubenas, repas à la ferme (20 pers.)
- 10 mai, Musée de la soie à St. Hippolyte, gouffre de Bramabiau, observatoire Mont Aigoual (17 pers.)
- 11 octobre, chapelle de Lamas, château de Grignan, Aiguebelle, la Garde-Adhémar (24 pers.)
- 15 novembre, fontaine d'Eure à Uzès, l'aqueduc romain, le Pont du Gard (12 pers.)
- 6 décembre, visite de la clède à Aujac (16 pers.)

■ Voyages en car

- 12 avril, visite de Martigues, ballade en bateau de Carry le Rouet vers Marseille (56 pers.)
- 31 mai / 1^{er} juin, Vulcania, volcan de l'Emptey, le Puy de Dôme, Musée de Gerçovie (47 pers.)
- 13 septembre, les Baux de Provence, Glanum (38 pers.)

■ Animations - Histoire - Patrimoine

- 28 mars, velhada occitane à St. Privat de Champelos avec les Félibres du Gurn (80 pers.)
- du 23 au 25 avril, participation à l'organisation du 4^e Rallye-Mob. des Foyers ruraux du Gard
- 1^{er} mai, 16^e Rallye touristique du Barjaquès (12 équipages - 45 pers.)
- 14 juin, Fête occitane à l'Hermitage de St. Ferréol avec la chorale « les Arapadous » (40 pers.)
- 18 juin, terminer réparations de la croix de Domergue
- 7 août, visite commentée de Barjac du groupe oecuménique de Vallon (21 pers.)
- 3 octobre, velhada occitane, castanhada e



→ Mon Dieu que fai caud au mes d'agost ! Édouard Choulet, lou conse de Barjac, Jo Charais, lo capelan, Jorg Mouth, lo pastor de Vallon tenent la bandièra occitane al temps de la visita dau vilatge.

- vin novel à Bessas avec les Félibres du Gurn (65 pers.)
- 6 et 7 décembre, participation au Téléthon avec exposition sur les sorcières et la Sorcellerie (70 pers.)

■ Randonnées pédestres

- 4^e réédition des circuits pédestres du Barjaquès
- création de 2 nouveaux circuits « les Hauts de Barjac »
- entretien et balisage des 50 circuits du Barjaquès
- 22 juin, lever du soleil au serre du Puy Lacher à Bessas, (8 pers.)
- du 23 au 28 juin, 2^e partie de la randonnée-pèlerinage sur le Chemin de St. Jacques de Compostelle, de Aubrac à Figeac (12 pers.)

Projets 2004

■ Animations

- 10 janvier à St. Privat de Champelos, diaporama, fougasse des Rois
- 8 février à Barjac, chorale occitane « les Arapadous »
- 1^{er} mai, 17^e Rallye Touristique
- conférences en préparation, dates non arrêtées
- fête occitane à St. Ferréol en juin (?)
- velhada occitane
- du 6 au 12 juin, 3^e partie du chemin de St. Jacques de Figeac à Moissac

- 19 / 20 juin, exposition sur le patrimoine du Barjaquès, croix, dolmens, capitelles, etc.
- fin juin / début juillet, séjour rando dans une vallée occitane d'Italie (Mont Viso)

■ Sorties et voyages en car

- 21 février, Avignon, palais des papes, abbaye St. Michel de Frigolet
- 13 mars, oppidum de Jastres
- 3/4 avril, Figueras (Musée Dali), Rosas (hébergement), Empurias, bateau jusqu'à Cadaquès
- 24 avril, les jardins Ethno-botaniques de la Gardies à Rousson
- 29 / 30 mai, Toulouse (le Capitole, St. Serin, Aérospatiale, Concorde, Ariane)
- 15 mai, château du Cheylard à Aujac, journée végétalienne et biologique à Aujaguet, causerie sur le cépage et vin de clinton
- 11 septembre, abbaye de Sénanque, Gordes, village des Bories, Roussillon (les ocres)

Louis RAYMOND

Pour tous renseignements :
Sorties, voyages, animations s'adresser
au président Alain Besson
tél. et fax 04.66.25.02.45.

Sur les randonnées
et le Chemin de St. Jacques,
Louis Raymond, Jeu de Ballon, Barjac.

Mieux connaître son village

Lorsque le train faillit siffler 3 fois à Barjac

Les anciens barjacois (ils sont de moins en moins nombreux) se souviennent ou ont entendu parler, par leur père ou grands-père, des campagnes électorales de M. de Ramel qui habitait le château familial de Rivières de Theyrargues, d'ailleurs toujours propriété d'un descendant, Régis de Ramel.

Mr. de Ramel, qui a été député de l'arrondissement et conseiller général du canton, lors de ses campagnes électorales, ne manquait pas d'exhiber son petit train, c'est-à-dire un jouet composé d'une locomotive et de quelques wagons qu'il mettait bien en évidence sur la table des mairies ou sur le comptoir des bistrotts où il tenait ses réunions publiques, pour la plus grande joie de certains qui ne manquaient pas de le railler. Pourquoi cet attrait ?

Il faut savoir qu'à la fin du 19^e siècle, le ministre des travaux publics de l'époque, Mr. Freycinet (Charles de Saulces), puis président du Conseil, réalisateur de grands travaux, avait décidé qu'aucun des cantons de France ne devait être laissé à l'écart de ce formidable outil de progrès qu'était le chemin de fer.

Là, où auparavant il fallait 10 à 12 jours pour aller de Nîmes à Paris en diligence, avec les relais pour changement de chevaux, les étapes dans des auberges qui laissaient parfois à désirer, le chemin de fer raccourcissait ces distances en effectuant le trajet en 14 heures. Il pouvait aussi transporter davantage de voyageurs et de marchandises que ne pouvaient le faire toutes les diligences et toutes les coubles de mulets et, par conséquent, réduisait le coût des transports.

Pratiquement toutes les préfectures et sous-préfectures étaient desservies. Le réseau ferré dont l'établissement commença sous le règne de Louis Philippe, avait eu un développement considérable sous le règne de Napoléon III. La France était tapissée de lignes comme une vaste toile d'araignée. Dans notre région qui ne se souvient pas avec nostalgie et regret des lignes qui, de Nîmes partaient vers Toumemire en irriguant au passage, Sommières, Quissac, le Vigan ; ou de la ligne Bordeaux / Marseille par Lunel, St. Gilles, Arles... ou de la ligne Alès / l'Ardoise

ou de la ligne Nîmes / le Teil par Alès, St. Ambroix, Robiac, St. Paul le Jeune, Baulieu, Vogüé... qui passait au bas du col de la Serre et dont les sifflets des trains étaient parfois entendus, par temps clair, par les habitants de Bessas et certains mas de Barjac. Ce que les compagnies privées comme le P.L.M. (Paris - Lyon - Marseille), avec l'aide de l'État, des départements et des communes avaient mis tant de mal à créer par les ouvrages d'art, tunnels, ponts, viaducs... plus tard la société d'État S.N.C.F. qui a nationalisé les différentes compagnies, a détruit systématiquement ces lignes secondaires, soit disant non rentables, en réduisant, puis supprimant son personnel et en asphyxiant économiquement certains villages qui vivaient du passage de la ligne.

Plutôt que de céder ces lignes, « non rentables », à des collectivités locales, à des associations ou même, pourquoi pas à des sociétés privées, pour y développer des trains touristiques, par exemple, et bien non ! En vertu du pouvoir jacobin parisien étriqué qui, en toutes choses, avec arrogance envers les provinces d'en bas, déclame qu'en dehors de lui, il n'y a point de salut, on a arraché les rails, démolit les ponts, vendu à des particuliers les maisonnettes des garde-barrières, les gares et l'emprise de la voie.

Quel gâchis !

Mais revenons à notre sujet.

La découverte aux A.D. du Gard de 4 gros dossiers sur ce projet de création d'une ligne de chemin de fer ou tramway à vapeur de St. Ambroix vers Pont St. Esprit, via Barjac et la vallée de la Cèze, nous a paru intéressante pour raviver la Mémoire collective et en faire profiter tous nos concitoyens, qu'ils soient autochtones ou arrivés de fraîche date, d'autant plus que ces dossiers conservent les listes des propriétaires, agriculteurs, industriels, commerçants de tout notre Pays Barjaquès et au delà, qui étaient

favorables ou adversaires de ce projet.

Pour M. de Ramel, la construction de cette voie ferrée desservant Barjac, était un argument électoral très fort, d'autant plus qu'il s'appuyait sur des décisions municipales de Barjac, la volonté des élus étant très forte pour ce projet, même si certaines autres communes, situées sur le parcours, étaient d'un avis contraire, comme nous allons le voir, en avançant des arguments qui peuvent nous paraître égoïstes et rétrogrades.

Tout a commencé par une demande de concession en 1895 auprès du département du Gard de Mr. Verdalle, ancien chef d'exploitation des chemins de fer départementaux. Pourquoi ce nom de tramway ?

Parce que, contrairement à une ligne spécifique, le projet prévoyait l'emprise de la voie sur le chemin de Grande Communication (G.C.) n° 51 et Route Nationale (R.N.) 101, les actuelles routes départementales de St. Ambroix à Barjac et de Barjac à Pont St. Esprit ; il faut savoir que ces chemins n'étaient pas goudronnés à l'époque mais seulement empierrés.

Dans sa séance du 16 avril 1896, le Conseil Général du Gard fournit quelques indications techniques et financières :

La ligne à voie métrique, devait avoir une longueur de 52 km Le coût du kilomètre était estimé à 44.000 fr (francs or), soit un total de 2.200.000 fr, c'était énorme pour l'époque !

M. Verdalle offre au département de prendre à sa charge le 1/4 de sa dépense soit 550.000 fr. et d'avancer le restant à l'État et au département, à charge par eux de lui en servir l'intérêt à 4 %, pendant 75 ans. La charge annuelle serait pour le département de 33.000 fr. soit près de 634 fr. du km mais viendrait en déduction de cette charge les recettes de la ligne au-dessus de 2.500 fr. par

km. Cette charge recevrait aussi une diminution du fait des subventions des communes intéressées qui s'élèvent, à ce jour, à 8.350 fr. par an, soit 160 fr. par km.

D'après Mr. Verdalle, la productibilité de la ligne peut être fixée à 5.600 fr./km. soit un total de 291.000 fr.

Mais l'ingénieur en chef pense que l'estimation est trop optimiste et devrait se situer plutôt autour de 3.000 fr./km et que les négociations entre le département et Mr. Verdalle ne peuvent être poursuivies qu'autant que les communes auront consenti :

- à porter la durée de leurs engagements jusqu'à l'expiration de la concession ;
- à élever le montant de leur offre de concours à 260 fr./km. c'est à dire 13.520 fr. au lieu de 8.350 fr.

Autrement la ligne resterait improductive (déficiaire).

Cette bataille de chiffres ajoutée au refus de certaines communes de s'impliquer financièrement dans ce projet, a fait que le projet a été sans cesse retardé. Maintenant voici quelques votes et appréciations des conseils municipaux :

Barjac, le 22 septembre 1895, le maire Gaston Dupoux, fait ressortir les nombreux avantages que les habitants et ceux des communes voisines pourraient retirer de la construction de la ligne.

• Le C.M. vote une subvention annuelle de 2.500 fr.

• Montclus, le 2 février 1896, vote une subvention de 500 fr.

• Issirac, le 2 février 1896, vote une subvention de 100 fr.

Le Garn, le 9 février 1896, vote une subvention de 50 fr., exigible seulement qu'après la fin des travaux

• Aiguèze, le 16 février 1896, vote une subvention de 100 fr. à la condition expresse qu'une halte soit construite en face du village au quartier des Escrozes, en face du chemin d' Aiguèze.

• St Ambroix, le 16 février, vote une subvention de 2.500 fr.

• Pont St. Esprit, le 22 février, vote une subvention de 2.500 fr. et en outre, émet un vœu en faveur d'un double tracé permettant aux communes de la vallée de la Cèze de venir à leur chef-lieu de canton de Pont St. Esprit par la vallée de l'Arnav.

• Barjac, le 7 juin 1896, le maire fait ressortir tout l'avantage que tirera la commune de l'installation à Barjac des ateliers de réparations des machines et des bureaux de la compagnie, des 2 lignes à voie étroite pour l'exploitation des charbons de lignite qui feront la richesse de la commune et pour la carrière communale et pour beaucoup d'autres industries qui se créeront à Barjac (un visionnaire pour l'époque, car ces industries seront implantées un siècle plus tard par d'autres élus, malgré l'absence de train !)

• Le C.M. vote la somme annuelle de 4.000 fr. sbus réserve que les 2 lignes devront être définitivement construites et livrées à la circulation dans les 2 ans qui suivront la date de la déclaration publique.

Mais aussi pétitions de certains habitants des communes du Barjaqués envoyées au président du Conseil Général avec leurs doléances :

• **St. Victor de Malcap**, (mars 1896), les propriétaires et négociants de la commune demandent de s'opposer à la construction de ce tramway car il ne rendra aucun service aux propriétaires ni au pays essentiellement agricole, mais au contraire portera un considérable préjudice en supprimant tous les chevaux occupés au transport des voyageurs et des asphaltes de St. Jean de Maruéjols à St. Ambroix leur enlevant ainsi un fort débit pour l'écoulement des pailles, foin, luzernes, céréales.

De plus, la route ayant à peine la largeur réglementaire, les voituriers et conducteurs de bestiaux seront continuellement exposés à un grand danger qu'ils ne pourront éviter qu'en abandonnant les marchés et les foires de notre région. Suivent les noms de 52 pétitionnaires.

• **Rochebude**, le 9 mars 1896, mêmes motifs d'opposition; suivent les noms de 76 personnes

• **St. Privat de Champclos**, le 10 mars, mêmes motifs d'opposition : suivent les noms de 84 personnes

• **Rivières de Theyrargues**, 25 février 1896, mêmes motifs d'opposition : 109 signatures légalisées

• **St. Denis**, non daté, mêmes motifs de rejet, 59 signatures

• **St. Jean de Maruéjols**, 26 mars, mêmes motifs de rejet et 72 signatures

• **Tharaux**, 30 mars, les propriétaires et né-

gociants de la commune demandent que les conseillers généraux s'opposent à la construction du tramway, ils accepteraient volontiers ledit tramway à condition qu'il passe à distance de la route, vu qu'elle n'a pas la largeur voulue pour les voitures et le tramway. Il arrive que les jours de foire et de marché, la route soit encombrée de bestiaux et de voitures. Qu'en sera-t-il lorsqu'il y aura une voie de plus ?

On se verrait obligés d'abandonner les foires de notre région. Suivent 38 signatures légalisées par le maire.

Quelques rapports intéressants :

→ **De l'ingénieur des mines Verland**, daté d'Alais le 9 juin 1896 au préfet sur sa demande de renseignements concernant les exploitations minières et le tonnage susceptibles de bénéficier de l'établissement d'une ligne de tramway.

Les exploitations qui sont à même d'emprunter cette voie ferrée pour l'écoulement de leurs produits :

• la mine de bitume de St. Jean de Maruéjols.

• la mine de lignite de Barjac

• la mine de lignite de St. Julien de Peyrolas

• les carrières de pierre de Barjac

• la mine de bitume de St. Jean de Maruéjols produit annuellement 5.900 tonnes et utilisera très vraisemblablement le tramway, de la mine à St. Ambroix.

• La mine de lignite de Barjac produit annuellement 2.100 tonnes de charbon, dont 1.200 t. environ sont consommées sur place par les filateurs et les propriétaires, au moment des vers à soie et en hiver l'excédent, c'est à dire 900 t. est transporté par charrettes sur la rive gauche du Rhône, à Bollène, Montdragon, Cérignan. 50 t. à peine sont consommées à Aiguèze et à Pont St. Esprit et ce sont les seuls qui pourraient emprunter la voie ferrée.

Si le tramway n'est pas prolongé jusqu'à Bollène, le charbon à destination du Vaucluse ne l'utilisera pas à cause des frais de manipulation (transbordement) nécessités par la traversée du Rhône qui ne pourra se faire que par charrettes.

• La mine de lignite de St. Paulet de Caisson dont la production totale est de 14.500 t. expédie 11.800 tonnes environ dans le Vaucluse, 200 tonnes sont consommées localement

à St. Paulet et Carsan, 2.000 t. sont utilisées dans les filatures et les usines de Pont St. Esprit et pour le chauffage domestique de cette ville, 500 t. sont aussi expédiées aux filatures de Bagnols.

Le combustible destiné à la consommation de Pont St. Esprit, c'est à dire 2.000 t. sera le seul qui pourra être transporté par le tramway; celui qui est consommé en Vaucluse conservera le mode de transport par charrette pour les raisons déjà données pour la mine de Barjac.

• Quand à la production des carrières de Barjac elle est pour ainsi dire insignifiante, cette pierre étant très gélive, à peine quelques tonnes seront transportées au loin par la voie projetée.

• La mine de lignite d'Avéjan est inactive. Tels seraient, dans l'état actuel de l'industrie minière de la région traversée, les produits qui pourraient être transportés, mais il ne faut pas oublier que la création d'un nouveau moyen de transport peut changer les conditions économiques et rompre l'équilibre établi.

Aussi nous pensons que l'établissement du

tramway de St. Ambroix à Pont. St. Esprit, n'aura pas pour effet d'augmenter sensiblement la production des mines dont nous venons de parler, mais au contraire de favoriser l'introduction des charbons de Bessèges que le consommateur préfère au lignite. C'est ce qui s'est passé lors de l'ouverture de la ligne d'Alais au Rhône. Le transport des charbons du bassin de la Cèze pourrait ainsi offrir au tramway un tonnage important à la nouvelle ligne.

➤ Rapport de l'agent voyer en chef, daté de Nîmes le 29 juillet 1896

Suite à la demande d'ajournement du projet dans sa session du 16 avril dernier au mois d'août du C.G. pour connaître les frais d'entretien de la section du chemin de G.C. n° 51, comprise entre St. Ambroix et Barjac, empruntée par le projet, suivant le système Arnodin du pont de St. Victor de M. qui livre passage à la même ligne sur la Cèze, le règlement d'administration publique sur l'entretien des voies de communication prescrit comme largeur, pour les parties non accessibles aux voitures, celle de la voie ferrée

plus un zone de 1 mètre, mesurée à partir de chaque rail extérieur.

Dans le cas qui nous concerne n'est à considérer que le côté de la chaussée d'empierrement.

Mais le C.G. du Gard a, néanmoins, autorisé Mr. Verdalle à mettre à l'étude une ligne de chemin de fer sur route partant de St. Ambroix ou de St. Julien de Cassagnas à Pont St. Esprit, passant par Barjac avec bifurcation de Barjac à Bagnols.

Puis, le progrès aidant, est apparu un nouveau mode de transport autonome qui allait révolutionner l'économie et la vie des gens: la voiture automobile, le camion, l'autobus. Certaines communes rechignant à mettre la main au porte monnaie (Ah ! ces impôts !) et le Conseil Général du Gard subventionnant fortement la création de nouvelles lignes de transports routiers, ne pouvait donc s'impliquer dans la construction du tramway de Barjac.

Voilà donc justifié, le titre de notre article !

Louis Raymond

Le syndicat CGT des retraités mineurs du canton de Barjac défend les intérêts des retraités, tous régimes confondus.

Sous prétexte de modernité ou encore de réforme, le gouvernement actuel avec la complicité de syndicats minoritaires et de connivence s'attaque à toutes les conquêtes sociales du mouvement ouvrier, acquises par celui-ci depuis le Front Populaire, puis pendant la résistance, où les mouvements unis ont défini le programme du CNR (Conseil national de la résistance) qui devait être appliqué à la Libération : les nationalisations, les comités d'entreprises, la sécurité sociale et les régimes particuliers comme la sécurité sociale minière, attaquée et grandement menacée aujourd'hui.

La section syndicale CGT des retraités mineurs regroupe en son sein les retraités syndiqués tous régimes confondus. C'est pourquoi, nous lançons un vibrant appel à tous les retraités, les femmes et les hommes afin qu'ils nous rejoignent, et pour qu'ensemble,



➔ Avec Francis Iffernet, Gérard Monteil, Marcel Richard du syndicat CGT des retraités mineurs.

et parce que nous serons plus forts, le MEDEF des patrons et leurs relais du gouvernement soient obligés à de vraies négociations pour la revalorisation des retraites, le maintien du régime des retraites complémentaires actuelles, hors des circuits bour-

siers catastrophiques, conditions essentielles pour le maintien du pouvoir d'achat et par conséquent du développement de l'emploi.

Le secrétaire de la section des retraités mineurs CGT, Gérard MONTEIL.

Téléthon 2003

Quelle belle journée que ce 6 décembre 2003 ! Une fois de plus, les associations, les bénévoles se sont mobilisés pour que le téléthon barjacois puisse non seulement avoir lieu, mais connaisse son habituel succès.



→ la jeunesse au "charbon",
le jeunesse au "balcon".

La journée a démarré sur les chapeaux de roues avec le départ du défi endurance ouvert par M. le maire de Barjac et les présidents d'associations. A noter que cette année, à la demande générale, le défi était ouvert également aux cyclistes, randonneurs, skateboarders et autres adeptes du rollers.

→ **Le petit déjeuner offert par les chasseurs** aux participants du défi est chaque année un moment fort convivial.

→ **L'exposition proposée par RPO**, au foyer des jeunes, sur les sorcières et la sorcellerie ainsi que la foire aux livres organisée par la commission culturelle municipale furent des moments forts appréciés. L'expérience est à renouveler.

→ Un autre temps fort de ce téléthon 2003 reste sans conteste l'implication de FUCIAPL au travers de la journée de Noël et la présence officielle du Père Noël.

→ N'oublions pas le comité des fêtes qui a offert de grands moments de convivialités au travers du « gamelethon ».

→ **Sport plaisir** a fait une brillante entrée parmi les associations organisatrices en pro-

posant une démonstration de danse des élèves de Jordanne BALMELLE, merci mesdemoiselles !

→ L'association sportive des jeunes sapeurs pompiers s'est livrée grâce, à Frédéric Vallat, à une démonstration de VTT trial époustouflante.

→ Les associations de parents d'élèves se sont à nouveau mobilisé au travers d'un atelier de dessin ainsi que du traditionnel lâcher de ballons.

→ La commission sportive municipale avec le concours de Brice CANONGE et Laurent DELAUZUN a quant à elle innové au travers d'une course d'orientation pour les enfants, dans les rues du village.

→ **Chant libre** s'était mobilisé avec la castagnade et le vin chaud, un autre grand moment de convivialité solidaire.

→ **Col canto et l'harmonie des enfants de Barjac** ont offert un étalage de leurs capacités à se livrer à une animation de grande qualité.

→ **Le club de la belle époque** ainsi qu'**amis sans frontières** ont quant à eux réalisés et vendus sur le marché, une véritable montagne d'oreillettes.

Au final, si un peu moins de kilomètres furent parcourus cette année lors du défi endurance, la manifestation étant réduite à 12h, la somme récoltée a dépassé largement le montant prévisionnel de 3000 € pour se rapprocher au plus près du record des 3500 €. Un grand merci à tous et à toutes, municipalité, associations, sponsors, bénévoles et participants.

Florence DIVOL
Responsable cantonal AFM



Association des déportés, internés, résistants et patriotes

Section des cantons de Barjac, St Ambroix, Bessèges

Le 5 avril 2003, BARJAC accueillait au Château, l'assemblée générale de l'association départementale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes. Il y fut beaucoup question de la transmission du devoir de mémoire.

La mémoire

Il y aura 59 ans en mai 2004 que les survivants des camps de concentration nazis criaient « ton nom Liberté ».

(Libération en Mai 1945)

A ceux-là, il allait falloir réapprendre à vivre dans la paix, être heureux de nouveau, revivre en somme, pour la plupart, jamais complètement. La mémoire est une présence, elle se rappelle à vous.

Au lendemain de leur retour, ils ont vite compris que d'autres luttes les attendaient, contre l'oubli, les injustices, les résurgences du nazisme, contre la mansuétude offerte à des criminels de guerre (exemple : Papon). Et c'est rassemblés au sein de leur Fédération Nationale, de leurs Associations Départementales qu'ils l'ont fait.

Ils ne sont plus jeunes, n'étaient-ils pas, à peine sorti de l'adolescence dans les années 40 ? Aujourd'hui, à 80 ans et plus, rassemblent leurs dernières forces, ils les consacrent pour partager et transmettre la mémoire aux jeunes générations en connaissance de cause et leur épargner ce qu'ils n'ont fait que surmonter.

C'est à la demande des enseignants pour la préparation du concours national de la Résistance et de la Déportation, que depuis 1961, de novembre à mai, les rescapés sont dans les collèges du département avec les jeunes des classes de 3^{ème}, de seconde, de première et de terminale, transmettant leur vécu de ce qui fut l'un des plus grands drames humains.

Répondant aux questions, allant au devant de celles qu'ils ne peuvent formuler, leur faisant prendre conscience pour les prémunir pour l'avenir, et comme nous disent les Professeurs, jamais cours d'histoire n'est suivi avec autant d'attention, où l'on sent planer les émotions filles et garçons confondus.

Leurs remerciements attentionnés et timi-



→ Assemblée générale au château.
Pasteur Bonifaz, Robert Godard, Josette Roucaute, Jackie Talouarn.

des de nous avoir fait, pour eux, revivre ce passé, nous vont droit au cœur.

Ce devoir de mémoire est pour nous notre dernier combat de Résistant, passage de témoin nous réconfortant dans nos espoirs pour cette jeunesse.

• Après nous, restera la **Fondation de la Mémoire** (décret du 17 Octobre 1990) placé sous le haut patronage du Président de la République ou chercheurs, écrivains, étudiants et autres pourront connaître ce qui restera une Mémoire Vivante. Fondation à but non lucratif.

Site Internet : <http://www.Fmd.Aссо.fr>.

• Est née aussi l'**Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation** :

A.F.M.D, 91 Bd Saint Germain, 75005 PARIS.

Site Internet : <http://www.afmd.asso.fr>

Ceci est l'aboutissement du travail des Déportés pour sauvegarder cette « Mémoire ».

• La Municipalité de BARJAC, elle aussi, entretient cette mémoire, en accordant depuis de nombreuses années une subvention au CADIR (Coordination des Associations Départementales des Déportés, Internés et Résistants), servant à récompenser les lauréats, primés du Concours National de la Résistance et de la Déportation, pour le Département du GARD.

Souvenir

Ils étaient barjacois d'adoption :

Noël et Suzanne LE BERRE,
déportés, résistants.

Georges MARQUANT

Jean RICOUX

Jacqueline TALOUARN

Les Arbousiers rayonnants



→ Allez, roulez jeunesse.

Le mercredi 10 septembre dernier, 12 résidents ont eu le plaisir de pouvoir faire une escapade en dehors de leur établissement. Ils sont partis toute la journée faire une visite de Vallon Pont d'Arc et ses alentours. Un agréable repas a été même pris au restaurant.

Cette expérience sera à renouveler.

Sylvette PRADON
La Présidente

Association de chasse

Barjac - St Privat de Champclos

■ Composition du bureau

Président SONZOGNI Serge
Vice Président TAXIL Jacky
Trésorier MARRON Aurélien
Secrétaire EVESQVE Serge
Membres :
BELLEGARDE Pascal
FLANDIN Robert
TESSIER Rémi
BOISSIN Guy
GINEL Roland
VIVES Eugène
DUMAS Francis
SOULIER Yves

■ Saison 2003-2004

175 chasseurs, dont 3 femmes



→ Repas aux Cèdres.

associations

Barjac 2003



→ C'est le chant des gardians de Camargue.



→ Un club dynamique



→ Accueil des "Vieux boulons"



→ Barjac, terre d'accueil

Tels sont les articles qui ont été reçus en mairie, suite à notre demande auprès de toutes les associations

Etat des subventions et photocopies

Associations	Subventions	Photocopies	Nombre de réservations de salle (/journée)		Utilisation régulière des salles
			pour activités NON lucratives ex réunions	pour activités PAYANTES (ex : bals, lotes)	
Comité des fêtes	6500	835	1	2	
E.S.B.	2744	704			
Ecole de musique	6100		3		école publique cours de musique mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Harmonie "Les enfants de Barjac"	1100	75			école publique : vendredi
Chasse	260				
Club bouliste Club "La belle époque"	500 160	170	4	2	salle club la belle époque mercredi animations diverses, jeudi en alternance
ANACR	80	430			
UFAC	40	1335			
Déportés	40	88	1		
Mutilés	40				
FNACA	40				
Mineurs retraités	160	450	2	2	salle club la belle époque 1 ^{er} et 2 ^e vendredi de chaque mois
Pompiers Amicale	380		3		
Tennis club		170			
Médaillés	38				
UCIA et PL	80	810	5	1	
Rando-Cèze	152	1290	1		
Sports plaisirs	305	340	1		château : gym : mardi et jeudi salle des sports : danse : mercredi
Art plaisir	305	140	4		ancienne classe maternelle au château lundi, mardi et 1 fois/mois, mardi et mercredi toute la journée
Rased	60				
R.P.O.	300		1		
Amis sans frontières	305	48			salle club La belle époque mercredi en alternance
El Torino	1500	765	3	3	
Office de tourisme	6860		4		
Espoir cycliste nîmois (8 mai)	1500				
Chant libre (orga. Festival)	10000	1830	3	5	
Chorale Col Canto	152	1975	3		château : jeudi
CADIR, concours résistance	152				
Club astro antares					
Journée observation du ciel	170				
Comité paroissial		1619			
Judo		155			salle de sports : lundi, jeudi
Arc club		40	2		château : tir à l'arc mercredi
Club de l'amitié	35	170	4	2	salle la belle époque : vendredi
Centre socio-culturel			5		salle la belle époque : mardi
Tennis de table					salle des fêtes : mardi, vendredi
Comité d'expansion			2		
APE école publique		2643	1	2	
OGEC		800	2		
Les arbusiers rayonnants	40	150			
Lascia Fare Mi		1792			château : lundi
UFGAC		854			
Familles rurales	1500	2130			
Chorale Ma France		450			château : mardi
FNATH			1		salle la belle époque : 2 ^e vendredi du mois
Artatouille (théâtre européen)	500				

Citoyens d'honneur 2003

Mme Charlotte BENEVENT

Charlotte BENEVENT est une véritable «enfant de BARJAC». Elle est née et a passé sa jeunesse à BARJAC.



En 1945 elle épouse M. Maurice BENEVENT qui occupait la fonction de Gendarme à BARJAC à cette époque. De cette union sont nés 4 fils dont 2 habitent à proximité de leur maman.

La fonction de Gendarme allant avec une certaine mobilité Charlotte et son mari vont aller en poste à Marseille, en Algérie pendant 7 ans ensuite à Sumène pendant 17 ans. Ils regagnent Barjac pour une retraite bien méritée où Maurice BENEVENT occupe des fonctions d'élu municipal Adjoint au Maire. Il décède prématurément en 1991.

Dès 1992 Charlotte s'inscrit au club «La Belle Epoque» dont Madame MANIFIACIER est la présidente.

Charlotte rentre au bureau du Club en 1993 en tant que secrétaire-adjointe, en 1996, elle devient vice-présidente avec Max BRUNEL, président.

Charlotte BENEVENT prend la présidence de la Belle Epoque en 1999 et depuis elle œuvre au sein du Club et ce n'est pas petite affaire.

Cette fonction demande :

- **de la disponibilité** pour organiser toutes les semaines les animations (belote, loto, scrabble et jeux divers)
- **de la diplomatie** pour gérer les différents petits problèmes qui ne manquent pas de surgir selon la façon de chacun de voir et ressentir les choses.
- **de la tolérance** mais aussi **de la fermeté** dans les décisions tout en suivant les besoins et désirs de chacun
- **elle doit aussi faire preuve d'ouverture d'esprit**, être à l'écoute de toutes les sug-

gestions tout en tenant compte des moyens financiers du club et des conditions physiques de chacun.

C'est un rôle que notre amie Charlotte tient avec brio.

Elle sait aussi se transformer en une sorte d'agence de voyage pour organiser des sorties, soit d'une journée soit des séjours plus éloignés de 8 à 10 jours. C'est une lourde charge de préparation, coordination, conseil et surveillance du bien-être de chacun lors des déplacements.

Charlotte participe aussi très activement à l'Association «Amis Sans Frontières» qui confectionne layette et vêtements d'enfants qui sont ensuite distribués aux plus démunis. Une occupation de plus pour Charlotte un jeudi sur deux.

En ma qualité d'Adjointe au Maire chargée du C.C.A.S., je dois dire un grand merci à mon amie Charlotte qui bien que n'étant pas au bureau du Comité d'action Sociale, fait partie des nombreux bénévoles qui m'entourent.

Charlotte nous apporte une aide inconditionnelle pour n'importe quelle manifestation (confection d'oreillettes, aide pour le repas des Aînés, colis de fin d'année et je suis sûre d'en oublier une bonne partie). Elle est omniprésente dans le domaine du dévouement.

C'est donc avec un très grand plaisir qu'en mon nom et en celui de la Municipalité de Barjac, je remets à Madame BENEVENT Charlotte la médaille de Citoyenne d'Honneur de la Ville de BARJAC.

Activité du conciliateur de justice

Violence, insécurité, intolérance sont des mots qui scandent notre vie quotidienne.
Révolte, impuissance, fatalité en sont les corollaires.

Dans un tel contexte, dans un tel climat, vivre en paix dans son coin devient problématique. Le moindre litige est insurmontable. Nos concitoyens se sentent de plus en plus victimes d'un système. Ils ont le sentiment qu'on leur en veut et rien n'est fait pour leur venir en aide.

Obtenir un correspondant humain lors d'un coup de fil à une administration devient un exploit. On comprend l'attachement des habitants de nos communes rurales à leurs services publics et leur plaisir de pouvoir parler à l'employé(e) de la poste, de la perception, de la banque, de la gendarmerie, de la pharmacie, de la mairie, à la commerçante...
On veut pouvoir parler à quelqu'un !

Le Conciliateur de Justice est devenu un partenaire privilégié, un confident, quelqu'un à qui on peut parler de ses problèmes. Il peut écouter avec patience et conseiller avec compréhension et sagesse. Son aide est gratuite.

Les rapports propriétaires/locataires, artisans/commerçants / clients, de voisinage, ne sont pas toujours faciles. N'attendons pas qu'ils dégénèrent, parlons-en ! Le pire, c'est un procès qui coûte cher et ne règle rien. Le mieux : c'est le compromis amiable qui ne coûte rien et peut satisfaire les parties. Toujours à votre service.

Georges DIDIER

→ en 2003, j'ai rencontré en Mairie de Barjac ou sur le terrain cantonal 143 personnes pour des renseignements ou en vue de concilier certains conflits.

Grâce à une compréhension mutuelle, bon nombre d'entre eux ont abouti.

PERMANENCES EN MAIRIE :

- le 1^{er} vendredi du mois, à partir de 10h30
- ou sur rendez-vous en téléphonant au 04.66.24.78.76
- par courrier adressé à :
Monsieur Georges DIDIER
Chemin du Mas de la Croix
30430 BARJAC

Midi-Libre du 4 mars 2003

Cinéma et lieu d'expression la salle Regain fait l'unanimité

■ Lors de la projection de « The Magdeline Sisters » (Lion d'or à Venise), le 5 000^e billet a été vendu. C'est un résultat remarquable pour l'activité cinématographique municipale, qui ne cesse de progresser.

Il est vrai que l'affiche est de qualité, on parle grâce à Jacques Dumas, du « Navire » d'Aubenas, qui, en professionnel passionné, sait suggérer à la commission «cinéma», une programmation intéressante et variée.

Au-delà des chiffres et de l'activité cinéma reconnue, la salle Regain est devenue un outil culturel mais aussi un lieu d'expression, qu'il soit historique, artistique, etc. C'est là que « Chanson de Parole » et son festival y ont fait débiter des jeunes auteurs compositeurs interprètes qui, aujourd'hui, se sont fait un

nom dans le cercle de la chanson à texte.

La commission culturelle a été l'articulation qui a permis aux « Barjacqueries » d'y produire deux festivals du polar avec les meilleurs auteurs du genre. Le récent festival cinéma « Rencontres hivernales, randonnées au Sud », a permis au public de rencontrer et débiter avec le cinéaste tunisien Belhif Fitouri venu avec son film « Cœur nomade ». C'est Paul Carpita, cinéaste, et son fameux « Rendez-vous des quais » qui a entraîné un débat passionné entre la salle et l'auteur.

« Regain » c'est aussi le cycle des conférences sur Barjac avec Laurent Delauzun et la collaboration d'intervenants spécialisés.

Des conférences débats à propos de sujets actuels avec des personnalités connues,



Le cinéaste Paul Carpita est venu au cinéma Regain.

passionnés et accessibles tel Robert Charvin et sa vision originale des « Droits de l'Homme ».

La salle Regain, c'est aussi le cinéma avec la présentation de tous les films primés récem-

ment. Installé dans des fauteuils confortables, dans une salle équipée des techniques modernes, avec un tarif de 5€, c'est facile de commencer un bon week-end chaque vendredi, à 18 h 15 et 21 heures. ●

Le Patriote résistant - 2003

On n'en parle pas beaucoup, et pourtant ! Combien d'épouses ont, comme Jackie, pris un jour le train pour rendre visite au mari emprisonné. Récit d'un émouvant premier parloir à Fontevraut.

Avoir eu 21 ans pour toi, 20 ans pour moi en 1941, mariés depuis juste un mois le 2 août, et dans la nuit du 2 septembre ton arrestation sur dénonciation. La plongée dans l'univers carcéral. La Santé, ton jugement le 2 décembre par le tribunal spécial qui venait d'être institué, 5 ans de travaux forcés, Fresnes, et ton transfert le 20 janvier 1942 pour la Centrale de Fontevraut.

Fontevraut, Maine et Loire, célèbre abbaye construite à partir de 1101, maison de détention depuis 1804 jusqu'en 1963.

Venant de Paris par le train, il fallait changer à St Pierre des Corps, descendre à Varennes sur Loire distant de 7 kms de Fontevraut. Le sachant, j'avais emmené mon vélo. Lors de ce premier voyage en février 1942, il faisait très froid; la Loire à Montsoreau était prise par les glaces, mais c'est sous le soleil que j'ai fait ce parcours. La montée par la rue principale où une odeur de feu de bois emplissait l'atmosphère, agréable à la citadine que j'étais. Une petite place, en face l'église, à gauche les premiers bâtiments de la Centrale avec sa grande porte grise portant à son fronton "Maison d'arrêt". Une auberge "La croix blanche" avec son café. J'entre; là, des gardiens de la prison, des villageois, une certaine effervescence grave que j'ai ressentie, les voix devenant presque des chuchotements devant le visage de l'inconnue. Je dépose mes bagages, et j'apprends par les patrons de l'auberge que les Allemands sont venus le matin même pour prendre deux otages qu'ils ont fusillés dans une sablière à quelques kilomètres de Fontevraut. J'apprendrai plus tard par un habitant, sous l'émotion des faits, le tenant d'un des gardiens, qu'ils les avaient fait asseoir sur leur cercueils pour les emmener.

Je vais à la prison, un judas s'ouvre, je décline mon identité et le but de ma visite. Une petite porte incluse dans la grande s'ouvre. Je suis précé d'attendre dans le bureau de garde. "Madame, le sous-directeur désire vous voir" J'ai très peur, que de pen-

sées en moi en ces instants, que vais-je apprendre ? L'entretien fut très bref, la conclusion en étant : "Madame, vu les circonstances, vous ne pourrez voir votre mari que demain." Combien mon visage devait-il être éloquent devant cet homme, mais chez lui aucune émotion. J'ai eu au cours des années 42 et 43 d'autres entretiens avec lui, mais celle n'a jamais été facile. Pour lui, tous les prisonniers étaient des bagnards : criminels, patriotes résistants, pas de différence. Je suis ressortie, tu étais là derrière ces murs, demain je te verrai, mais je n'aurai droit qu'à un parloir.

Quelle nuit j'ai passée, et mes 20 ans étaient tellement vulnérables. Bien sûr, je savais et je tremblais souvent depuis les premières affiches oranges

Dans un coin, une sorte de cage avec un espace de 80 cm entre deux grilles de fer. Le gardien me demanda de me tenir derrière celui donnant dans la pièce et me dit : "Le règlement n'autorise que les conversations d'ordre familial." Un bruit de sabots, la porte donnant directement accès sur cette sorte de cage s'ouvre, tu es là. J'ai un choc en te voyant avec ce costume de bure marron (droguet), un béret à rebord cachant la tête rasée, un numéro matricule sur la poitrine, 2063. Nos yeux pas assez grands pour nous remplir l'un de l'autre, nos doigts agrippés aux grillages nous séparant sans pouvoir se joindre, les larmes coulant sur mon visage sans que je m'en rende compte, je m'étais pourtant promis la nuit dernière d'être très forte. Que nous

serais arrêtée à mon tour, et que nous serions déportés, toi à Mauthausen, moi à Ravensbrück et au Kommando d'Höbelschen.

Si j'ai fait ce récit en te remettant dans le contexte des événements concernant mon mari, j'ai, vous le comprendrez, un but, la Mémoire. Rappeler le souvenir de ces otages de la Centrale de Fontevraut. Qui étaient-ils ? leurs noms ? leurs régions ? Bien sûr, leurs camarades de détention, ceux qui restent ont aujourd'hui plus de 75 ans, mais ils ne peuvent pas ne pas se souvenir, et leurs familles ? ce ne sont pas des cicatrices guérissables.

Je suis retournée à Fontevraut, il y a une quinzaine d'années. L'abbaye rendue aux Beaux Arts par André



L'abbaye de Fontevraut dans les années 1940.

placardées sur les murs de Paris et de sa banlieue, ces listes de noms, ces otages fusillés. Mais là, pour mon premier parloir que tu attendais tant, touchant de si près cette réalité atroce des fusillés, cette hantise des jours, des mois, sachant que tu pouvais être l'un d'eux, comme tes camarades fusillés la veille.

Le lendemain à l'heure fixée par le sous-directeur, je franchissais à nouveau la petite porte grise. J'étais conduite par un gardien, vers un bâtiment pas très grand, à la toiture basse, à l'intérieur une fenêtre de chaque côté munie de barreaux n'éclairant la pièce que très peu.

sommes-nous dit avec ce gardien près de nous, au visage sans expression mais attentif aux paroles échangées. Mots de tendresse, de réconfort et d'amour, mais où planait la présence en nous de tes amis, tes camarades fusillés la veille.

Dans une lettre que tu m'adressais, le 17 mai 1942, tu écrivais : "J... Pour moi cela va, nous sommes maintenant à part, la cantine (payante) est plus abondante, seulement tu ne souviens des événements de ta première visite, multiple par quatre. J'ai toujours bon moral et bonne santé, tu m'aimes et je t'adore, viens vite (...)" A qui sait lire entre les lignes que celles-ci sont éloquentes de la souffrance morale qui fut celle de tous les emprisonnés. Et pour nous deux, nous ne savions pas encore que je

Malraux était en pleine restauration. Presque plus rien des bâtiments ayant appartenu au bain. Aujourd'hui grand lieu de tourisme, qui dira aux visiteurs admiratifs de ces vieilles pierres rajourées, que pendant les années noires de l'occupation nazie, des patriotes français, des résistants, furent pris comme otages et fusillés, et pour les autres, ce fut après un bref séjour à la prison de Blois, le chemin du camp de Compiègne avant leur déportation dans les camps de Mauthausen ou de Buchenwald ?

Je n'ai rien oublié.

Mon mari a donc été déporté à Mauthausen. Il est décédé le 24 décembre 1947. Il avait 27 ans.

Jackie TALOUARN

Coopérations intercommunales

Le maire de Barjac s'entend bien avec ses voisins

Barjac a fait un choix qui tranche avec ceux de nombreuses communes gardoises. La commune refuse de constituer une communauté de communes. Explications avec son maire, Edouard Chaulet.

«**T**ous ces gens qui s'intéressent à Barjac, en ce moment, c'est plutôt amusant », sourit Edouard Chaulet, maire de la commune. Barjac, qui ne fait partie d'aucun communauté de communes Barjac, petit village gau-

lois. L'image d'Epinal, ça met le cœur des enfants. Ils ont bien le temps d'apprendre que c'est plus compliqué.

En l'espèce, la nuance, c'est que la coopération intercommunale, Barjac la pratique depuis des lustres. « Nous travaillons sur les problèmes qui se posent pour les rivières », explique Edouard Chaulet. En tenant compte des réalités, comme celle-ci : Barjac est une commune dont tous les voisins sont ardéchois, sauf au sud. « Pour la distribution de l'eau comme pour le traitement des ordures ménagères, nous avons trouvé des solutions, en concertant, avec ceux qui sont les plus proches de nous et qui sont confrontés aux mêmes problèmes ». Il se trouve que cela semble bien fonctionner puisque le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de basse Ardèche gère une déchèterie située en Ardèche, à la pointe de la technique, avec par exemple épuration des eaux d'écolement. On est bien loin des problèmes de la région alsacienne.

Un traitement des ordures ménagères qui fonctionne, ça existe

Syndicat intercommunal pour l'eau, pour les ordures ménagères, mais aussi pour la défense de la forêt contre l'incendie, créé à l'initiative d'Edouard Chaulet. Coopération encore avec des communes gardoises et ardéchoises pour la scolarisation des enfants.

Alors, pourquoi ne pas re-



Edouard Chaulet. « Il ne faut pas fuir le fait que nous sommes très proches de nos habitants du canton et de l'Ardèche tout proche ».

grouper tout ça dans une communauté de communes ? « C'est qui nous mettrait du doigt, dans les conseils généraux de Gard et de l'Ardèche, pourrions déjà commencer par nous montrer l'exemple d'une coopération interdépartementale », remarque Edouard Chaulet, « j'ai vu que c'est déjà compliqué avec nos syndicats à vocation unique qui s'accordent leurs res-

sources et nous avions une structure qui faisait tout en même temps ». Quand deux communes à gas s'occupent d'une troisième, ça fait des bulles.

Usines à gaz

Cependant, Edouard Chaulet va plus loin. « A l'heure où l'on parle de décentralisation, même si pour le gouvernement actuel, c'est surtout pour transférer des charges et accroître la

fiscalité locale, je me refuse à comprendre pourquoi il faudrait centraliser les communes », s'indigne-t-il en dénonçant « cette loi qui confond intercommunalité et supra-communalité et qui vise à transformer les communes en hameaux ».

Pour Edouard Chaulet, la centralisation communale répond à « une crise de la mutualisation entre collectivités ». Avant ces regroupements, le département et

la région assurèrent, par le biais des subventions, une redistribution de crédits permettant aux communes les plus pauvres de pouvoir réaliser les équipements nécessaires aux populations. « Comme l'Etat veut réduire les dépenses pour rentrer dans les critères de Maastricht, départements et régions ont tendance à se repêcher sur les compétences qui leur ont été transférées et on crée un nouvel échelon administratif pour lever un impôt supplémentaire », analyse-t-il. Le maire de Barjac ne voit d'ailleurs pas du tout que les aides annoncées pour inciter à la création des regroupements de communes aient bien longtemps : « un mariage bon plus de familles qui disparaît dès que les petits poissons auront morué ; en fait, à l'aggrégation, ils ont dû venir à combler les trous prévus ». Et de dénoncer « cette démocratie où les élus locaux sont libres, mais obtiennent des subventions pour leurs communes seulement : ils font ce qu'on leur dit de faire ».

La liberté, à condition d'être sage

Sans compter que ces incitations financières se traduisent par des associations parfois politiciennes qui n'ont que peu de choses à voir avec les besoins de vie.

Alors, Edouard Chaulet demeur des Marseillais ? « Je crois que la façon dont les communes coopèrent doit être laissée à l'appréciation des citoyens, ça s'appelle la démocratie : ce qui est une bonne chose ici peut ne pas l'être là-bas », relève-t-il. Edouard Chaulet connaît des communautés de communes qui fonctionnent bien, comme il en connaît d'autres où « les besoins et les préoccupations des ruraux deviennent secondaires face à un centre urbain qui a tendance à considérer la ruralité comme un espace de détente et de jeux ».

Pour Edouard Chaulet, le problème est donc bien que la loi tende à imposer des choix uniformisés dans tout le pays par-delà la diversité des situations. « Non », dit-il dans un sourire, « je suis contre tout ce qui uniformise, tout simplement ».

M.P.

REVUE DE PRESSE

Midi-Libre du 29 mars 2003

COLÈRE

Le maire de Barjac face à l'état des CD 16 et CD 979

« Cette route est une punition »

■ Que pense le bouillonnant Edouard Chaulet du projet de franchissement de l'Auzon sur le CD 16 ? - Je conçois bien que les habitants d'Allogny ne veulent plus être coincés, je sais aussi que les délais de construction sont réduits au minimum, mais franchement, déjà que la route vers (Barjac) est une véritable punition, y ajouter encore quelques kilomètres de déviation pendant plus d'un an, ça fait beaucoup ?

Au menu des récriminations du maire de Barjac, l'état de la chaussée : - On nous met des gros gravillons, les motoneurs doivent pousser leur poste à fond pour écouter Mozart. Il y a des arrachements et des pétaillages de partout. Il y a plus de deux cents scelleries qui tombent chaque jour en cas d'Alés, avant qu'elles prennent deux heures de transport, aujourd'hui, c'est presque deux heures et demi. Il y a aussi les migrants "pendulaires", ceux qui vont travailler

à Alés ou viennent travailler à Barjac : - Il me gêne aussi la doctrine du Conseil général en matière d'enneigement : - Les enneigés c'est coûteux, ils se débrouillent, on me dit qu'il faut un minimum de 3 000 véhicules/jour pour mettre de l'enneigement. Je suis contre ce principe "statutaire". Je ne sais pas pourquoi les conducteurs ne seraient pas devenus des bénévoles qui emprunteraient le CD 16 ? Sur Barjac, on a réussi à monter un pôle d'entreprises et la taxe professionnelle a été multipliée par 3. L'enneigement, ce ne serait pas du luxe ?

Edouard Chaulet a profité de la réunion organisée au foyer d'Auzon (lire ci-dessus) pour faire part de ses doléances au vice-président du Conseil général chargé des routes. Il a notamment suggéré à Jean Dorat de mettre en place dès aujourd'hui des études sur plusieurs points dont il juge l'état préoccupant. - Le



Edouard Chaulet est insatisfait et il le dit... Photo Jean-François CALDER

pont de Thérèse a été endommagé pendant la guerre, il ne va pas forcément tenir longtemps. Il faut aussi revoir les ponts de Rivière et de Saint-Victor. En faisant les études pour ces ponts dès maintenant, on gagnerait un temps précieux le jour où il

faudrait les réparer ou les remplacer. Cela permettrait d'occuper les techniciens départementaux pendant l'hiver. - Jean Dorat semble avoir écouté ces propos. Les a-t-il bien entendus ? C'est une autre affaire. ■

9.14

Midi-Libre du dimanche 4 mai 2003

PETANQUE

Championnat du Gard triplette



Gagne, Wissgott et Reilles ont fait plier le solide Oculy.

REVUE DE PRESSE

Nos campagnes

Com

Comment conserver un système de soins convenable en zone rurale. A Barjac, une pétition circule pour une meilleure sécurité médicale, garante de l'installation des familles et des retraités.

A Barjac, la commune se bat pour ses médecins

Barjac. Petite commune pleine de charme dans le Gard, à la frontière de l'Arlecho. Le village est connu pour ses célèbres brocantes, deux fois dans l'année. Et aussi pour son festival de la chanson poétique patronné par Jean Ferrat. « Le plus beau festival pour quelqu'un qui aime la chanson qui a du sens », assure son maître, Edouard Chauvet. Un coin de Cévennes où il fait bon vivre. C'est en tout les cas ce que se disent les nombreux touristes qui repartent sec rnes après l'été. Barjac, avec ses 1401 habitants, est un village dynamique qui bénéficie d'une agriculture de polyculture (céréales, vignes, oléagineux, prairiaux, avoines) et d'un tissu industriel et artisanal assez conséquent avec quelques petites entreprises, une quarantaine de commerces et autant de professions libérales. Pourtant, aujourd'hui, la commune fait l'actualité sur un sujet brûlant commun à de nombreux villages : l'insécurité médicale.

« La population rurale, toujours plus nombreuse, toujours plus âgée, éloignée des centres hospitaliers, est de plus en plus inquiète devant les difficultés éprouvées par les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes, les dentistes, pour l'exercice de leur profession : continuité des actes médicaux, déplacements, gardes de nuit et de week-end, formation continue, coûts et longueur des parcours, maintien des soins en maison de retraite, lecture des centres de secours à mobiliser un médecin... ». énumère une pétition qui vient d'être lancée par le conseil municipal de Barjac, souscrits. Ce dernier demande que « des incitations soient mises en place rapidement, car la sécurité médicale garantit l'installation des familles et des retraités en zone rurale ».



■ Pour les personnes âgées, nombreuses dans les communes rurales, la qualité du lieu médical est essentielle, une préoccupation d'Edouard Chauvet, maire de Barjac (à droite sur la photo).

C'est l'absence d'un médecin, indisponible pour des raisons personnelles, qui a mis le feu aux poudres. Et même si les services médicaux et paramédicaux sont ici relativement bien dotés avec cinq médecins et sept infirmières pour un secteur de 6 000 habitants, « cette population médicale vieillit, fatigue, et ne voit toujours pas le relais arriver », avance le maire de Barjac. Pour preuve, un médecin absent et tout le fonctionnement s'en retrouve perturbé, avec une surcharge insupportable pour l'ensemble du corps médical. « Je me suis aperçu que la situation devenait vraiment critique, se souvient Edouard Chauvet. Et que nous allions assister à un basculement et à une insécurité médicale dans nos pays ruraux ». Pourtant, Barjac attire de nombreux retraités – étrangers ou venant d'une autre région – qui souhaitent finir ici leurs vieux jours. Mais viendront-ils toujours si rien ne leur assure cette sécurité médicale ? L'été, les touristes

viendront-ils aussi nombreux si rien ne leur garantit qu'ils pourront être soignés ?

Un médecin de campagne, c'est des horaires à rallonge, une disponibilité souvent 24 heures sur 24.

Edouard Chauvet a fait les comptes. « En 2004, explique-t-il, il y aura 3 530 médecins reçus. Ils représenteront la relève, mais pas avant 2012. Or, en 1977, ils étaient 8 725 reçus. En 2012, ces médecins seront à la retraite. Calculés : 8 725 médecins qui partent à la retraite contre 3 530 nouveaux médecins. Le compte n'y est pas. Et chacun sait que la population nationale augmente. En 1977, nous étions 56 millions, nous sommes aujourd'hui 66 millions... ». Le problème, selon le maire, vient toujours de ce tissu

aux classes imposé. « Et nous, par dessus tout, poursuit-il en colère, nous avons plus de personnes âgées, nous sommes éloignés de tout ».

ici, chacun sait que le travail d'un médecin à la campagne est différent de celui de la ville. Pour qu'un médecin s'installe à la campagne, il faut que sa conjointe trouve aussi du travail non loin, il y a le problème pour les enfants de l'école et de toutes les activités extra scolaires. « Le premier collège est à 17 km et le lycée à 22 km », poursuit Edouard Chauvet. Et puis, un médecin de campagne, c'est des horaires à rallonge, une disponibilité souvent 24 heures sur 24, de longs trajets avec la voiture... « Pourquoi ne pas inventer un système de délocalisation ? suggère le maire. Cela existe bien pour les industriels, des favours leur sont accordées pour revitaliser des zones rurales. J'ai d'ailleurs fait venir quatre ou cinq petites entreprises grâce à cette possibilité, ce qui a créé une

centaine d'emplois. Revitaliser une zone rurale, ce n'est pas seulement avec des PME, c'est aussi avec des services et pour nous, c'est aussi important d'avoir une garde-malade, une poste, une perception, une couverture médicale, que des usages qui vont fournir de l'emploi ».

La lutte qui se mène actuellement à Barjac a eu des échos et une émission lui a été consacrée sur France 3. Si bien que des infirmières ont proposé leurs services ici. Mais pour elles, toujours le même problème du manque de locaux. « Les études d'infirmières, compte toujours Edouard Chauvet, c'est très lié à l'hôpital d'infirmières. Ensuite, elles doivent faire trois ans à l'hôpital du service. Mais entre temps, elle ont eu l'occasion de s'installer en ville, de se mettre en couple, d'avoir des enfants, alors pourquoi viendraient-elles à la campagne alors qu'elles ont déjà leurs habitudes en ville ? Pourquoi ne pas les laisser choisir avant, en toute liberté ? »

Pour l'heure, les médecins, infirmières, commerçants ont signé la pétition qui circule. Le maire à l'idée d'Etat généraux sur Barjac, « si la profession le souhaite ». Les communes des environs voisins ont été informées de l'initiative. « Bien sûr, insiste le maire, il faut de l'argent, des choix politiques pour aider les communes rurales à garder leurs médecins et aider les médecins à s'installer ici. Mais il faudrait peut-être aussi revaloriser la profession. Peut-être que cela passe par un mouvement de médecin de campagne. Vous savez, à Barjac, quatre places portent le nom d'un médecin et trois anciens maires étaient médecins. C'est dire si la population y accorde de l'importance ».

Nadège Dubessy

Texte de la pétition

à l'attention de
Monsieur Le Ministre de La Santé
de La Famille
et des Personnes Âgées.

Contre l'installation de l'insécurité médicale dans les campagnes

Signez la pétition avec :

Edouard Chaulet, Maire de Barjac et le Conseil Municipal de Barjac unanime

La population rurale toujours plus nombreuse, toujours plus âgée, éloignée des Centres hospitaliers, est de plus en plus inquiète devant les difficultés éprouvées par les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes, les dentistes pour l'exercice de leur profession :

- continuité des actes médicaux,
- remplacements,
- gardes de nuit et de week-end,
- formation continue,
- coûts et longueurs des parcours,

- maintien des soins en maison de retraite,
- lenteur des centres de secours à mobiliser un médecin.

A notre époque, beaucoup de jeunes aspirent à des études longues, il est incompréhensible que ces professionnels ne puissent venir renouveler les cabinets ruraux et, d'urgence, soulager la charge inhumaine de chacun d'entre eux, tant en hiver qu'en période estivale.

Des incitations doivent être mises en place rapidement, car la sécurité médicale garantit l'installation des familles et des retraites en zone rurale.

Barjac : 563

St Jean de Maruéjols : 221

St Privat de Champclos : 91

Rivières : 93

Méjannes le Clap : 70

Rochegude : 38

Tharoux : 16

Vagnas : 103

Labastide de Virac : 55

Bessas : 66

Orgnac : 120

Saint Sauveur de Cruzières : 154

Saint André de Cruzières : 76

Salavas : 15

Vallon Pont d'Arc : 10

Issirac : 16

Montclus : 15

Le Garn : 12

Saint Denis : 13

Saint Victor de Malcap : 12

Saint Ambroix : 9

Lussan : 14

Fons sur Lussan : 14

Autres : 98

Au total, 1894 personnes ont signé la pétition.

Infos Services

→ PERMANENCES EN MAIRIE

- Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi.
- le matin de 8h à 12h
- l'après-midi de 14h à 16h30 sauf le lundi à 18h.

- **Le Maire reçoit** le lundi matin, sur rendez-vous

Tél : 04.66.24.50.09

Fax : 04.66.24.54.36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedebarjac.com

- **Assistante sociale :** 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin de chaque mois de 9h à 12h
Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social 04.66.24.01.07

- **Conciliateur** 1^{er} vendredi du mois à 10h30

→ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- **mardi :** de 17h à 19h
- **mercredi :** de 10h à 12h et de 14h à 17h
- **jeudi :** de 9h à 12h
- **vendredi :** de 9h à 12h
- **samedi :** de 10h à 12h et de 14h à 16h

→ CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

- séances le vendredi à 18h15 et 21h00.
Pour obtenir le programme du mois : 04.66.24.55.03

→ CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

- **Tous les mercredis et vacances scolaires** de 8h à 18h. (accueil de 8h à 9h et départ de 17h à 18h, possibilité de prendre le repas de midi)

→ GARDERIE PERISCOLAIRE

- **Tous les jours scolaires** de 7h45 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8h30).

→ FOYER DES JEUNES

- les mercredis et les samedis de 14h à 18h30
- « Café des parents » : dernier mardi du mois : de 20h à 22h

→ OFFICE DE TOURISME

- **horaires d'hiver** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- **période estivale** de 9h à 13h et de 15h à 19h

→ DECHETTERIE

- du lundi au samedi de 9h à 12h30

→ UN LIVRE SUR BARJAC

- « **BARJAC au fil du temps** », textes de Michel LACOMBE, édité chez Mot Passant. Une balade dans BARJAC, au fil d'hier et d'aujourd'hui.

Meilleurs vœux 2004



Le Maire a reçu du médecin-colonel barjacois, Richard Gaud, des vœux distants et froids de Terre-Adélie (Antarctique).

Amoureux de la nature

La garrigue barjacoise recèle une variété d'espèces et sous espèces d'orchidées sauvages qui n'a rien à envier au reste de la région.

De février à septembre, Orchis et Ophrys s'y succèdent, pour notre plus grand plaisir.

Chaque découverte est un vrai bonheur pour qui sait se baisser, regarder, apprécier et admirer leur complexité et leur beauté.

Ne les cueillez jamais, cela nuit à leur reproduction et leur sauvegarde, mais apprenez à les dessiner ou à les photographier et... **laissez les vivre**.



J. Louvel

Revue municipale Barjac 2003

Parution annuelle

Directeur de la publication : Edouard Chaulet
Comité de rédaction : Les Elus du conseil municipal
Photos 1^{ère} de couverture et orchidée page 62 : Pierre et Jacqueline Louvel
Photo vitrail de l'église St Laurent : Jean Michel André
Crédits photographiques : Jean-Michel André, Edouard Chaulet, Jean Talouarn
Conception et réalisation : Atelier du moulin

L'Assomption

Détail de la rosace de l'église St Laurent, restaurée par Richard Quartieux.



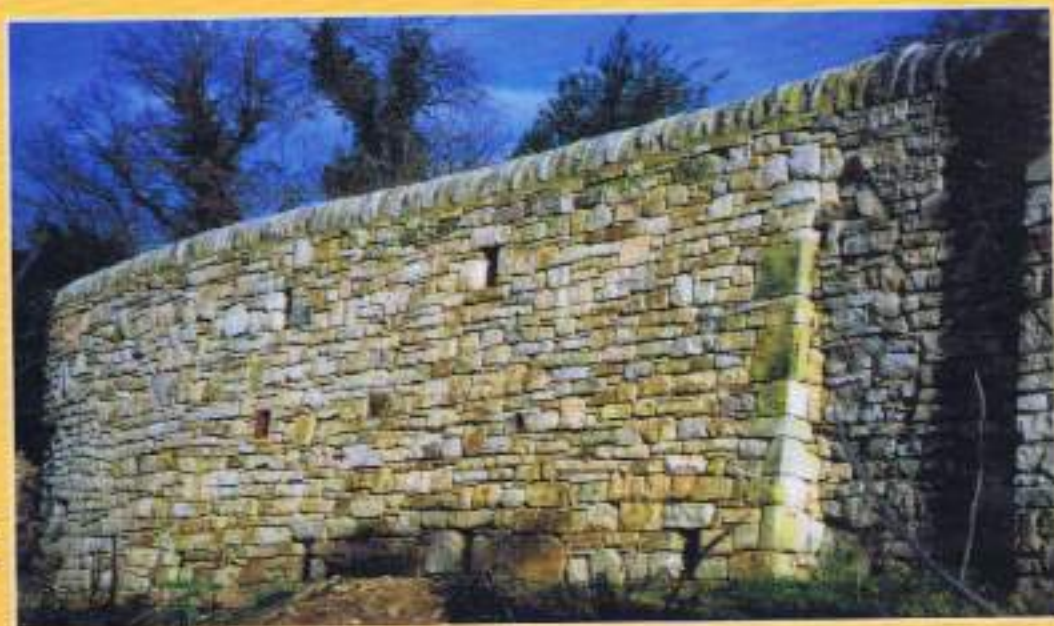
*de la pierre
avant tout*



L'ouvrage en terrasse,
place Charles Guynet



Le foyer
des jeunes



La restauration
du mur du Sigalas